

Panorama de la pauvreté en Centre-Val de Loire : une diversité de situations individuelles et territoriales

Insee Dossier Centre-Val de Loire

n°9

Octobre 2023



Coordination

Direction Générale de l'Institut
national de la statistique et des
études économiques –
Département de l'action régionale

Directeur de la publication

François-Pierre Gitton

Rédacteur en chef

Muriel Plotton

Auteurs

Département de l'Action Régionale :
Mathilde Gerardin

Pôle Conseil Expertise Mutualisé :

Armelle Bolusset
Geneviève Burel
Pierre-Olivier Lemaire
Jean-François Thillet
Vincent Vallès

*Service études et diffusion Centre-Val
de Loire :*

Thibaud Fégar
Maxime Simonovici

Contact presse

02 38 69 53 04
medias-Centre@insee.fr

Éditeur

Institut national de la statistique et
des études économiques
88 avenue Verdier,
92541 MONTROUGE CEDEX
www.insee.fr

ISSN : 2262-9238

© Insee 2023

En collaboration avec la Délégation Interministérielle à la
Prévention et Lutte contre la Pauvreté et le Commissaire à la
lutte contre la pauvreté auprès de la Préfète de la Région
Centre-Val de Loire

Avant-propos

En 2024, le Pacte des Solidarités prendra la suite de la stratégie nationale de prévention et de lutte contre la pauvreté avec la volonté de s'appuyer dans chaque territoire sur une information aussi complète que possible des différentes problématiques rencontrées par les personnes en situation ou proche de la précarité.

Afin de rassembler les éléments de connaissance statistique existants, de les mettre en perspective et d'outiller la décision des institutions sociales, le ministère des Solidarités et des Familles s'est associé à l'Insee pour la publication dans chaque région d'un panorama des situations de pauvreté. Inspirés d'une méthodologie développée en Normandie, ces panoramas servent de socle à la préparation des contractualisations de lutte contre la pauvreté entre l'État, les départements et les métropoles avec le concours des organismes de sécurité sociale et associations : les pactes locaux des solidarités.

Plusieurs caractéristiques inédites les rendent particulièrement utiles pour la compréhension des problématiques de pauvreté et pour la mise en place d'initiatives partenariales entre tous les acteurs institutionnels et associatifs qui concourent à la lutte contre la pauvreté. En premier lieu, les données et cartes sont présentées à des échelles régionales, départementales et également locales au niveau des intercommunalités, permettant un maillage fin dans l'analyse et la construction des modalités d'intervention. Par ailleurs, afin de mieux comprendre l'entrelacs des problématiques qui touchent les personnes, une analyse novatrice autour de 6 profils-type caractéristiques des différentes situations de pauvreté est développée. Enfin, l'approche habituelle de la pauvreté par l'angle monétaire est complétée par une analyse territoriale des différents facteurs de fragilisation qui peuvent renforcer les difficultés de ces publics : insertion professionnelle, mobilité, logement, accès aux soins et aux services, formation, offre de garde d'enfants.

Cette démarche multidimensionnelle est convergente avec celle du Pacte des Solidarités annoncé le 18 septembre 2023 par la Première ministre qui se développe autour de 4 axes prioritaires que sont la prévention de la pauvreté dès le plus jeune âge, l'insertion dans l'emploi des plus précaires, la lutte contre la grande pauvreté par l'accès aux droits et enfin l'accompagnement dans la transition écologique pour en assurer le caractère solidaire.

En région Centre-Val de Loire et afin de développer une analyse qui croise les données et l'expérience de terrain, ce panorama est le fruit d'un travail partenarial entre la direction régionale de l'Insee et la préfète de la région Centre-Val de Loire, représentée par la commissaire à la lutte contre la pauvreté.

**La Préfète de la région
Centre-Val de Loire**

Mme Sophie Brocas

**La Commissaire à la lutte
contre la pauvreté**

Mme Véronique Carré

**Le Directeur régional de l'Insee
Centre-Val de Loire**

M. François-Pierre Gitton

Synthèse

La pauvreté de la population est un phénomène multidimensionnel qui peut se définir de différentes manières. L'approche monétaire est relative : être pauvre, c'est avoir un revenu très inférieur à celui dont dispose la plus grande partie de la population. Ainsi, le taux de pauvreté monétaire représente la part de la population dont le niveau de vie est inférieur au seuil de pauvreté (fixé à 60 % du niveau de vie médian par convention). Cette approche monétaire donne une mesure de la pauvreté au niveau régional et à d'autres niveaux géographiques plus fins comme celui des intercommunalités.

En 2020 en Centre-Val de Loire, 147 000 ménages vivent sous le seuil de pauvreté, soit 12,9 % de la population régionale (1,5 point de moins qu'en France métropolitaine). Le Centre-Val de Loire fait partie des régions métropolitaines où la pauvreté est la moins élevée, se situant au 9^e rang sur 13. L'Indre est le département le plus touché par la pauvreté (taux de 14,6 %). Il s'agit du seul département de la région dont le taux de pauvreté monétaire est supérieur à celui de France métropolitaine. À l'opposé, le taux de pauvreté de l'Eure-et-Loir (11,8 %) figure parmi les 20 plus faibles des départements de France métropolitaine. La pauvreté est plus présente dans les communes urbaines denses (comme Chartres, Orléans, Tours) et les communes urbaines intermédiaires. La part de la population touchée par la pauvreté monétaire est plus basse en Centre-Val de Loire qu'en France métropolitaine dans tous les types de territoire, sauf les territoires urbains intermédiaires (15,0 % contre 13,8 %). La pauvreté est plus présente dans les espaces urbains que dans les espaces ruraux. Les ménages sont affectés différemment selon l'âge de leur référent fiscal. Ainsi, la pauvreté est plus présente chez les moins de 30 ans et le taux de pauvreté diminue avec l'âge jusqu'à 85 ans. Le taux de pauvreté de la population des ménages dont le référent fiscal est âgé de 85 ans ou plus est plus élevé que ceux où il est âgé de 60 à 74 ans et de 75 à 84 ans (9,5 % contre 8,7 % et 7,2 %). Dans la région, la pauvreté est moins fréquente qu'au niveau national à chaque classe d'âge. Le Centre-Val de Loire fait notamment partie des régions de France métropolitaine où le taux de pauvreté de la population des ménages dont le référent fiscal est âgé de 75 ans ou plus est le plus faible (2^e rang). Comme au niveau national, les familles monoparentales sont davantage touchées par la pauvreté monétaire (28,0 %), tandis que les couples sans enfant le sont le moins (5,0 %). Les prestations sociales pèsent pour plus d'un tiers dans les revenus des ménages pauvres. Cela reflète les mécanismes de redistribution qui permettent de réduire significativement la pauvreté. Sans cette redistribution, un cinquième des ménages de la région seraient considérés comme pauvres.

Parmi les ménages du Centre-Val de Loire en situation de pauvreté monétaire, six profils socio-démographiques peuvent être identifiés. Ils sont représentatifs de la diversité des situations économiques et familiales ou des lieux de vie au regard de critères d'insertion dans l'emploi, d'âge et de statut d'occupation du logement. Ces six profils diffèrent par leur poids démographique et leur répartition sur le territoire régional. Le profil des retraités pauvres est prépondérant en termes de ménages (28,0 %). Vivant majoritairement seuls ou en couple sans enfant, ils représentent une part moindre de la population pauvre (18,4 %). Ils sont présents en plus forte proportion dans les territoires ruraux du sud de la région. Ce profil concerne près d'un ménage pauvre sur deux dans certaines intercommunalités de l'Indre et du Cher. D'autres ménages travaillent, mais ont des charges familiales telles que leur niveau de vie reste inférieur au seuil de pauvreté. Ils pèsent près d'un cinquième des ménages pauvres, et plus d'un quart de la population des ménages pauvres. Ils sont présents en plus forte proportion dans les intercommunalités des franges franciliennes de la région, notamment autour de la communauté d'agglomération de Chartres et autour d'Orléans Métropole. Même si l'insertion sur le marché du travail ne préserve pas totalement de la pauvreté, en être exclu accroît le risque de pauvreté. Les ménages pauvres non insérés dans l'emploi ou dont les revenus du travail ne permettent pas de vivre au dessus du seuil de pauvreté monétaire sont répartis selon 4 profils. Les jeunes ménages (dont le référent fiscal âgé de moins de 30 ans) en début de vie active sont davantage présents dans les deux métropoles de la région, alors que les ménages plus âgés propriétaires le sont davantage dans les territoires ruraux. Les deux autres profils de ménages pauvres non insérés sur le marché du travail rassemblent des locataires. D'un côté, les locataires du parc privé sont plus souvent des personnes occupant leur logement seules, majoritairement des hommes. Ils sont présents en plus forte proportion dans le département du Cher. De l'autre, les locataires du parc social vivent plus fréquemment au sein de familles monoparentales ou nombreuses. Ce profil de ménage pauvre est caractéristique des territoires les plus denses, comme ceux des intercommunalités des chefs-lieux de département et d'autres villes plus peuplées (Dreux, Gien, Montargis et Pithiviers).

Une approche territorialisée d'indicateurs correspondant à certaines difficultés potentiellement rencontrées par les ménages dans les territoires permet d'apprécier la conjonction entre la pauvreté monétaire et certains facteurs de fragilité. En région Centre-Val de Loire, une proportion peu élevée d'habitants vivent dans une intercommunalité considérée comme très fragile d'un point de vue national pour au moins un thème appréhendé par ces indicateurs. Néanmoins, près d'un habitant sur deux résident dans une intercommunalité classée comme très fragile ou fragile concernant l'accès aux soins. Ils se situent surtout dans le sud de la région. À une échelle plus locale, certaines intercommunalités cumulent plusieurs types de fragilité. Parmi les territoires urbains, deux communautés d'agglomération (Bourges Plus, Montargoise et Rives du Loing) sont considérées comme très fragiles au regard des situations familiales. Les intercommunalités les plus peuplées de la région sont considérées comme fragiles selon des critères de logement, avec une proportion plus importante de résidences principales en sureoccupation et de loyers élevés. Parmi les territoires ruraux, trois communautés de communes du Cher (Vierzon-Sologne-Berry, Cœur-de-France et Les Trois Provinces) présentent des difficultés liées à l'insertion professionnelle et au niveau de formation initiale.

Sommaire

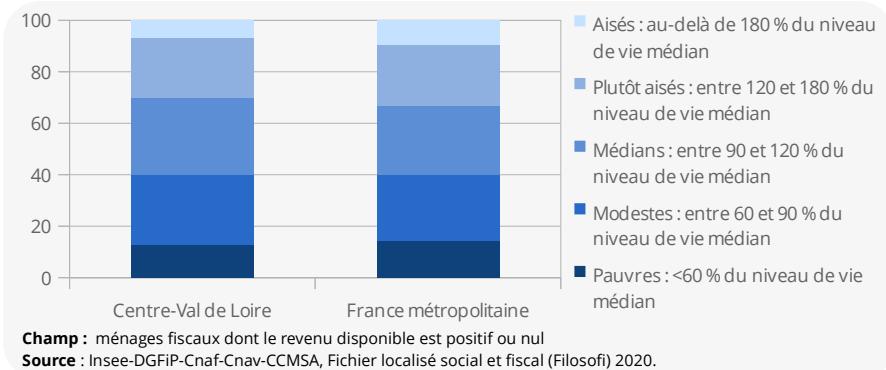
Avant propos	3
Synthèse	4
Introduction : quelles approches de la pauvreté au niveau régional ?	6
La pauvreté monétaire moins fréquente en Centre-Val de Loire qu'en France métropolitaine	8
La pauvreté monétaire des ménages en six profils socio-démographiques	14
Des fragilités qui renforcent l'exposition à la pauvreté dans les territoires	22
Annexes : la pauvreté monétaire	
au sein des départements	45
au sein des métropoles	52
au sein des quartiers prioritaires de la ville	61
Sources, définitions, méthodologie et pour en savoir plus	63

Quelles approches de la pauvreté au niveau régional ?

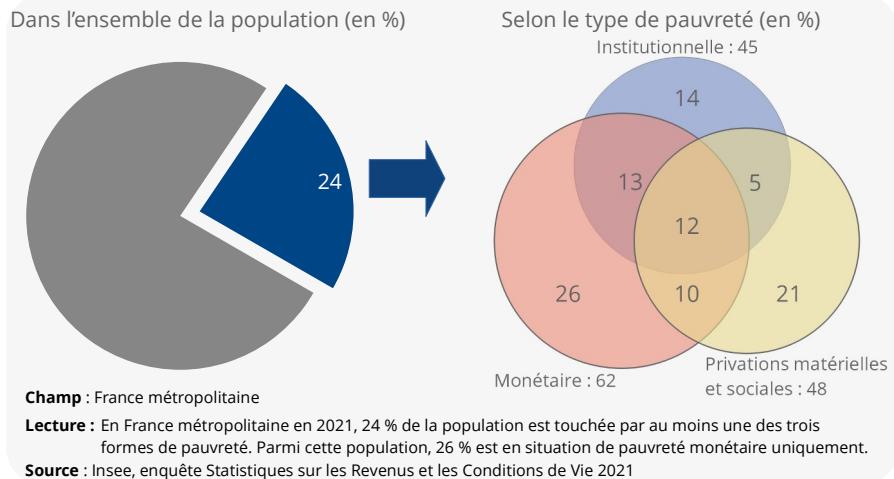
La pauvreté est un phénomène multidimensionnel : elle peut-être assimilée à un défaut de « bien-être », à l'insatisfaction des besoins fondamentaux, à de faibles niveaux de revenus ou à une situation d'exclusion sociale. Dans l'Union européenne, d'après la définition adoptée par le Conseil des ministres du 19 décembre 1984, sont considérées comme pauvres « les personnes dont les ressources (matérielles, culturelles et sociales) sont si faibles qu'elles sont exclues des modes de vie minimaux acceptables dans l'État membre dans lequel elles vivent ».

Pour mesurer la pauvreté, l'approche la plus fréquente est l'approche monétaire, selon laquelle, être pauvre, c'est avoir un revenu très inférieur à celui dont dispose la plus grande partie de la population. **La pauvreté monétaire** est ainsi une mesure relative de la pauvreté. Un seuil à 60 % du **niveau de vie médian** est retenu au sein des pays de l'Union européenne. En France en 2020, d'après le dispositif sur les revenus localisés sociaux et fiscaux (Filosofi), ce seuil équivaut à un revenu disponible de 1 120 euros par mois par unités de consommation. Ce montant correspond par exemple à 1 120 euros pour une personne occupant seule son logement, 1 680 euros pour un couple sans enfant, et 2 350 euros pour un couple avec deux enfants de moins de 14 ans. Selon cette définition, 14,4 % des personnes de France métropolitaine sont pauvres en 2020, et 12,9 % dans la région Centre-Val de Loire **figure 1**. Au-dessus du seuil de pauvreté mais avec un niveau de vie inférieur à 90 % du niveau de vie médian, les personnes dites « modestes » représentent plus d'un quart de la population de France métropolitaine, une proportion plus faible que dans la région (27,1 %). En haut de l'échelle des niveaux de vie, un peu moins d'une personne sur dix dans la population en France métropolitaine est qualifiée d'« aisée », avec un niveau de vie supérieur à 180 % du niveau de

► 1. Répartition de la population selon le niveau de vie



► 2. Part de la population concernée par au moins l'une des formes de pauvreté



vie médian. Dans la région, cette proportion s'établit à 6,8 %.

La pauvreté ne se limite pas à la seule dimension monétaire. Au niveau de l'Union européenne, l'enquête Statistiques sur les Ressources et les Conditions de Vie (SRCV) permet de mesurer les différentes dimensions de la pauvreté qui ne se recouvrent que partiellement. La population dite en situation de pauvreté institutionnelle, c'est-à-dire bénéficiaire de minima sociaux, ne correspond pas parfaitement à celle en situation de pauvreté monétaire, ni à celle qui connaît des privations matérielles et

sociales importantes, c'est-à-dire étant dans l'incapacité de couvrir les dépenses liées à au moins 5 éléments de la vie courante sur les 13 considérées comme souhaitables, voire nécessaires, pour avoir un niveau de vie acceptable. En France métropolitaine, 24 % de la population est touchée par au moins l'une de ces trois formes de pauvreté **► figure 2**. Parmi ces personnes, 12 % cumulent à la fois des situations de pauvreté institutionnelle, monétaire, et de privations matérielles et sociales.

Cette approche relativement complète de la pauvreté n'est pas reproductible à

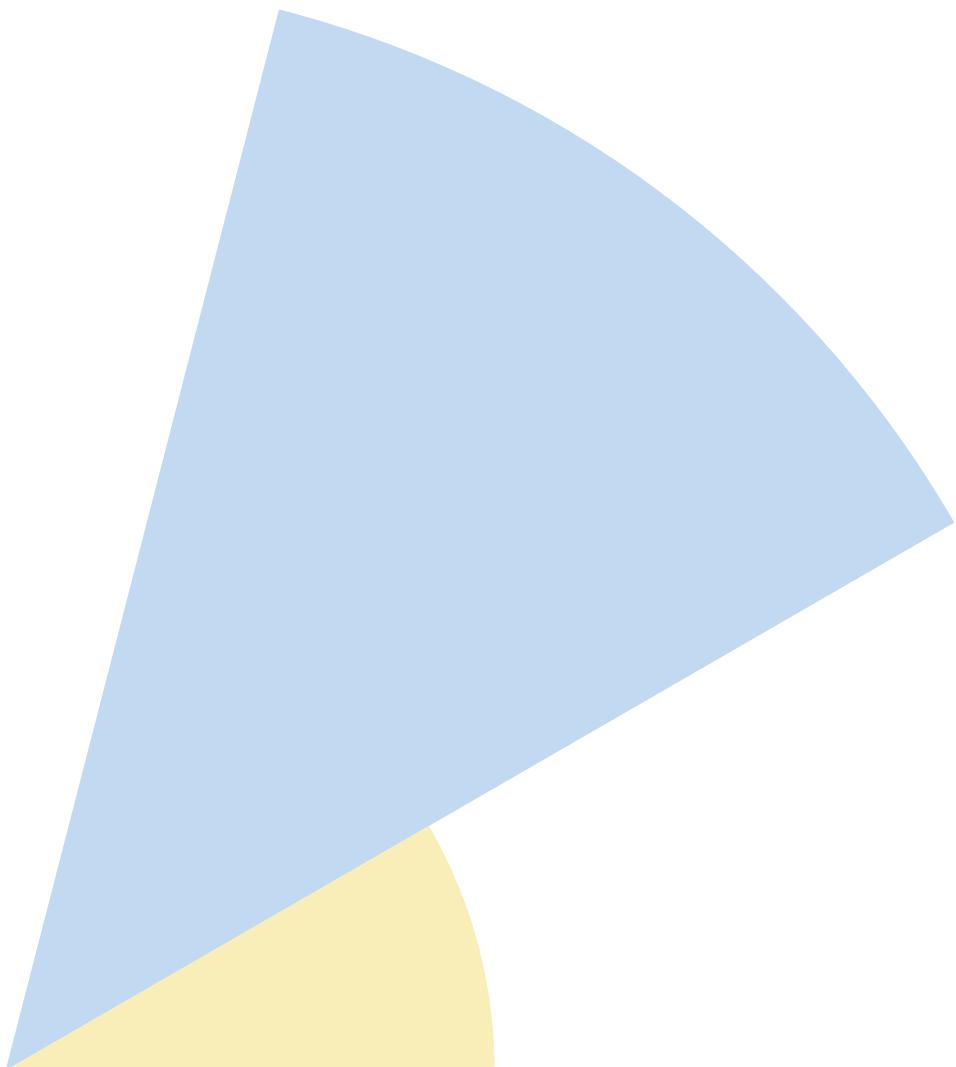
l'échelle régionale ou infra-régionale. À ces niveaux territoriaux fins, la mise en place depuis 2012 du dispositif sur les revenus localisés sociaux et fiscaux (Filosofi) permet d'appréhender la pauvreté dans sa dimension monétaire. Ce dossier exploite la richesse de cette source afin de caractériser la pauvreté dans la région, jusqu'à l'échelle intercommunale, en s'appuyant notamment sur des informations socio-démographiques (âge, type de ménage, type de commune de résidence...). La diversité de situations pouvant

correspondre à la pauvreté monétaire est ainsi décrite au travers de six profils socio-démographiques.

Par ailleurs, une approche territorialisée d'indicateurs correspondant à certaines difficultés potentiellement rencontrées par les ménages dans les territoires permet d'apprécier la conjonction entre la pauvreté monétaire et certains facteurs de fragilité des territoires. L'analyse d'indicateurs caractérisant ces fragilités, dont certains peuvent être directement liés à la pauvreté (comme

la fréquence des situations défavorables sur le marché du travail ou le moindre niveau de qualification des actifs) et d'autres moins directement liés à la pauvreté ou contextuels (comme la difficulté d'accès aux soins ou l'éloignement aux services de la vie courante), permet d'apporter un éclairage sur le cumul de difficultés que peuvent connaître les ménages résidant au sein des territoires concernés, notamment ceux en situation de pauvreté monétaire.

La pauvreté monétaire moins fréquente en Centre- Val de Loire qu'en France métropolitaine



La pauvreté monétaire moins fréquente en Centre-Val de Loire qu'en France métropolitaine

En 2020, 12,9 % de la population des ménages vit sous le seuil de pauvreté monétaire en Centre-Val de Loire, soit 1,5 point de moins qu'en France métropolitaine. Au niveau des départements, l'Indre est celui le plus touché (14,6 %). La proportion de ménages pauvres est inférieure à celle du niveau national pour chaque classe d'âge. Les moins de 30 ans et les familles monoparentales sont davantage touchés par la pauvreté. La pauvreté monétaire concerne une proportion moindre de la population des ménages dans les territoires ruraux périurbains (7,7 % contre 17,2 % dans les territoires urbains denses). Les mécanismes de redistribution atténuent fortement la pauvreté. Sans ces prestations, un cinquième des ménages de la région pourraient être considérés comme pauvres.

En 2020 en Centre-Val de Loire, 12,9 % de la population des ménages fiscaux vit sous le seuil de pauvreté monétaire. Ce seuil est fixé de façon conventionnelle à 60 % du niveau de vie médian métropolitain. En 2020, il équivaut pour la source Filosofi à un revenu disponible (revenu à la disposition du ménage pour consommer et épargner) de 1 120 euros mensuels par unité de consommation (UC). Ce dénombrement n'inclut que les « ménages fiscaux ordinaires ». Ainsi, il ne prend pas en compte certaines situations susceptibles d'être concernées par la pauvreté, comme celles des résidents en communautés (maisons de retraite, prisons, congrégations religieuses, etc.) qui représentent 2 % de la population de la région, ou les sans domicile fixe (sans abri ou certaines personnes en hébergement d'urgence).

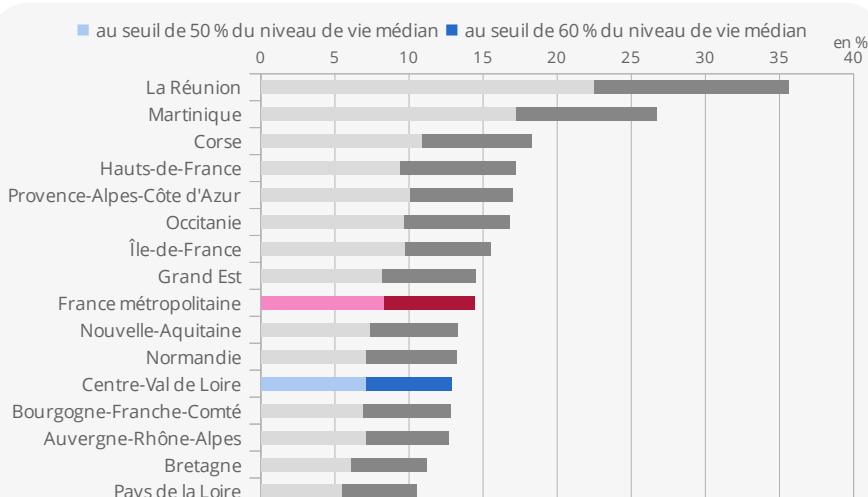
Le Centre-Val de Loire fait partie des régions métropolitaines où le taux de pauvreté est le moins élevé, au 9^e rang sur 13 ► **figure 1**. En 2020, le taux de pauvreté régional est 1,5 point plus faible que celui la France métropolitaine qui s'établit à 14,4 %.

Les situations de plus grande pauvreté peuvent être mises en évidence en considérant un seuil inférieur à celui de 60 % du niveau de vie médian, retenu conventionnellement. Au seuil de 50 % du niveau de vie médian, le taux reste pour le Centre-Val de Loire en dessous de la moyenne nationale : 7,1 % contre 8,3 % en France métropolitaine. Le classement des régions est très proche de celui selon le seuil à 60 %. Le Centre-Val de Loire se positionne parmi les régions métropolitaines où la part de la population sous le seuil de pauvreté à 50 % du niveau de vie médian est la plus faible (au 8^e rang sur 13).

Le niveau de vie médian des personnes pauvres constitue un autre indicateur pour apprécier le degré de pauvreté : il s'établit en Centre-Val de Loire à 10 910 euros annuels par unité de consommation (UC), contre 10 740 pour la population en situation de pauvreté de l'ensemble de la France métropolitaine.

Ce niveau de vie médian des personnes pauvres est 2 fois inférieur à celui de l'ensemble de la population de la région (22 160 euros par UC). En France métropolitaine, le Centre-Val de Loire se positionne au 6^e rang des régions où le niveau de vie médian des plus pauvres est le plus élevé.

► 1. Taux de pauvreté monétaire selon le seuil, par région



Note : Du fait de la moindre qualité des sources administratives (notamment des adresses manquantes ou incomplètes), la Guadeloupe, la Guyane et Mayotte n'ont pas pu être intégrées dans le millésime 2020 de la source Filosofi. Pour comparer les DOM entre eux, les indicateurs de pauvreté et d'inégalités monétaires peuvent être calculés à partir d'autres sources.

Champ : ménages fiscaux dont le revenu disponible est positif ou nul

Source : Insee-DGFiP-Cnaf-Cnav-CCMSA, Fichier localisé social et fiscal (Filosofi) 2020.

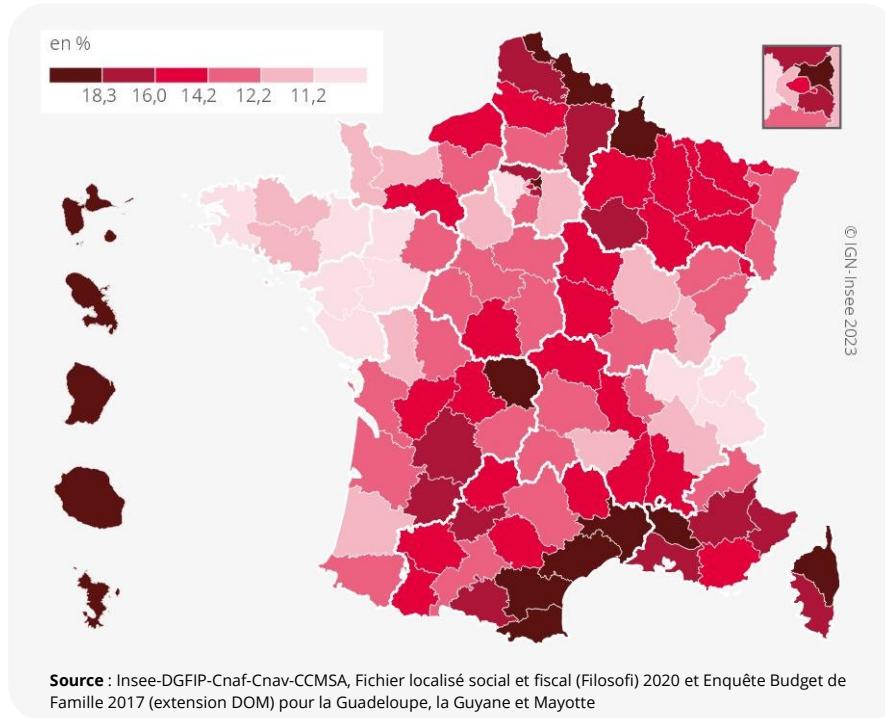
L'Indre est le département le plus touché par la pauvreté

En France, les disparités départementales en matière de pauvreté sont marquées ▶ **figure 2**. La pauvreté est plus fréquente dans les départements d'outre-mer et en Seine-Saint-Denis avec des taux de pauvreté supérieurs à 25 %, ainsi que dans les départements du pourtour méditerranéen et dans ceux du nord (les taux de pauvreté sont compris entre 18,3 et 20,7 % dans 8 de ces départements). À l'inverse, un quart des départements ont un taux de pauvreté inférieur à 12,2 %. Ils se situent pour l'essentiel dans le Grand Ouest, l'est de la région Auvergne-Rhône-Alpes et en Île-de-France (Hauts-de-Seine, Seine-et-Marne et Yvelines).

En Centre-Val de Loire, seul le département de l'Indre (14,6 %) a un taux de pauvreté supérieur à la moyenne de France métropolitaine. Il se classe à la 41^e position des départements métropolitains les plus touchés. La pauvreté y est plus fréquente en partie parce que des proportions plus importantes de personnes seules et âgées de 85 ans ou plus y vivent. La population de ces ménages est proportionnellement plus touchée par la pauvreté.

Le Cher (14,0 %) occupe la 52^e position. Avec un taux variant de 13,2 à 12,4 %, le Loiret, le Loir-et-Cher et l'Indre-et-Loire sont groupés entre la 57^e et la 69^e

▶ 2. Taux de pauvreté monétaire, par département



Source : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA, Fichier localisé social et fiscal (Filosofi) 2020 et Enquête Budget de Famille 2017 (extension DOM) pour la Guadeloupe, la Guyane et Mayotte

position. Le taux de pauvreté de l'Eure-et-Loir (11,8 %) figure parmi les 20 plus faibles des départements de France métropolitaine.

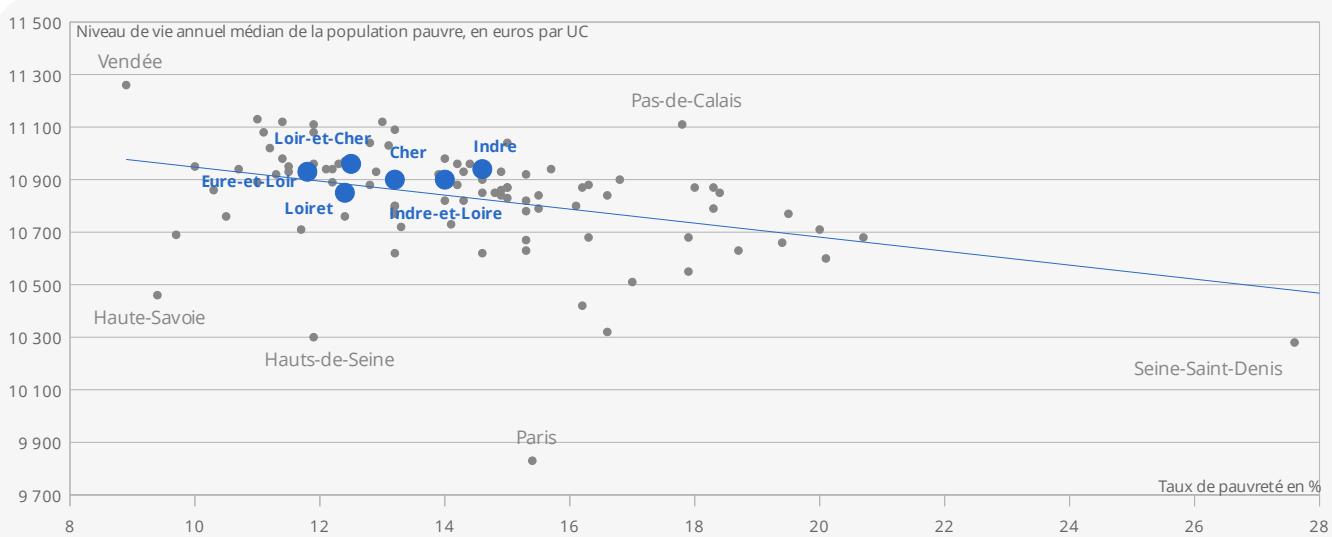
Le niveau de vie médian des ménages pauvres de la région supérieur au niveau national

Dans les départements de la région comme dans ceux du reste du territoire national, un taux de pauvreté élevé s'accompagne d'un niveau de vie médian des personnes pauvres

plus faible ▶ **figure 3**.

Dans les départements de la région, le niveau de vie médian de la population pauvre est ainsi au moins équivalent à celui des autres départements métropolitains ayant un taux de pauvreté similaire. Dans tous les départements du Centre-Val de Loire, le niveau de vie médian des pauvres est même supérieur à celui des ménages métropolitains vivant sous le seuil de pauvreté.

▶ 3. Taux de pauvreté monétaire et niveau de vie médian des personnes pauvres, par département



Champ : France métropolitaine
Source : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA, Fichier localisé social et fiscal (Filosofi) 2020.

Plus présente chez les moins de 30 ans, la pauvreté est moins fréquente qu'au niveau national à chaque classe d'âge

Hormis pour les personnes âgées de 85 ans ou plus, le taux de pauvreté diminue de façon significative en fonction de l'âge. En effet, il atteint 21,4 % pour la population des ménages dont le référent fiscal est âgé de moins de 30 ans, contre 8,0 % de ceux où il est âgé de 75 ans ou plus **► figure 4**. Le taux de pauvreté de la population des ménages dont le référent fiscal est âgé de 85 ans ou plus est plus élevé que ceux où il est âgé de 60 à 74 ans et de 75 à 84 ans (9,5 % contre 8,7 % et 7,2 %).

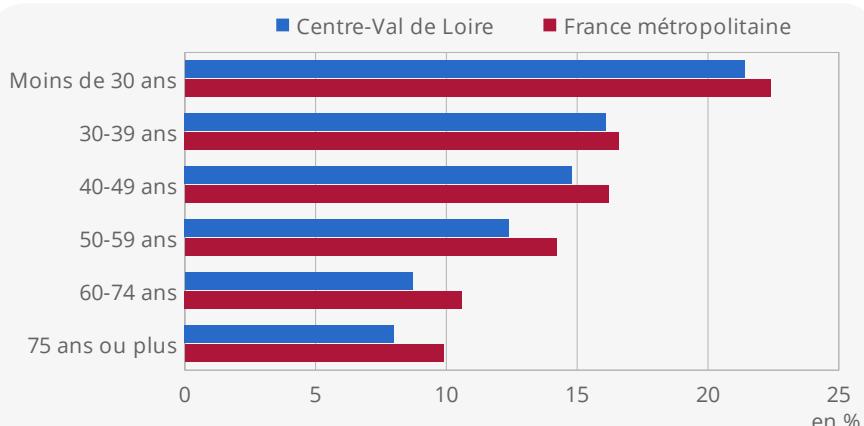
Toutefois, les ménages de la région sont, dans chaque classe d'âge, moins fréquemment touchés par la pauvreté que l'ensemble de ceux de France métropolitaine. Les écarts sont plus marqués pour les ménages les plus âgés. Ainsi, la proportion de la population des ménages pauvres est proche de celle de France métropolitaine (-0,5 point) quand le référent fiscal est âgé de 30 à 39 ans. Pour les ménages dont le référent fiscal est âgé de 50 ans ou plus, elle est inférieure de 1,9 point.

La population des ménages du Centre-Val de Loire est plus âgée que celle de France métropolitaine. Ainsi, les proportions d'individus âgés de 60 à 74 ans et de 75 ans ou plus, aux taux de pauvreté plus bas, sont plus importantes qu'en France métropolitaine (respectivement +1,2 et +1,6 point). Le Centre-Val de Loire fait aussi partie des régions de France métropolitaine où le taux de pauvreté de la population des ménages dont le référent fiscal est âgé de 75 ans ou plus est le plus faible (2^e rang). Néanmoins, l'approche monétaire de la pauvreté ne prend pas en compte le patrimoine net des personnes qui augmente avec l'âge jusqu'à 70 ans et diminue ensuite. Ainsi, être propriétaire de son logement et ne pas être touché par la pauvreté monétaire ne vont pas toujours de pair.

Les familles monoparentales davantage touchées par la pauvreté monétaire

En Centre-Val de Loire, 28,0 % de la population des familles monoparentales vit sous le seuil de pauvreté **► figure 5**, une proportion très proche de celle de France métropolitaine. Les membres des familles monoparentales sont ainsi

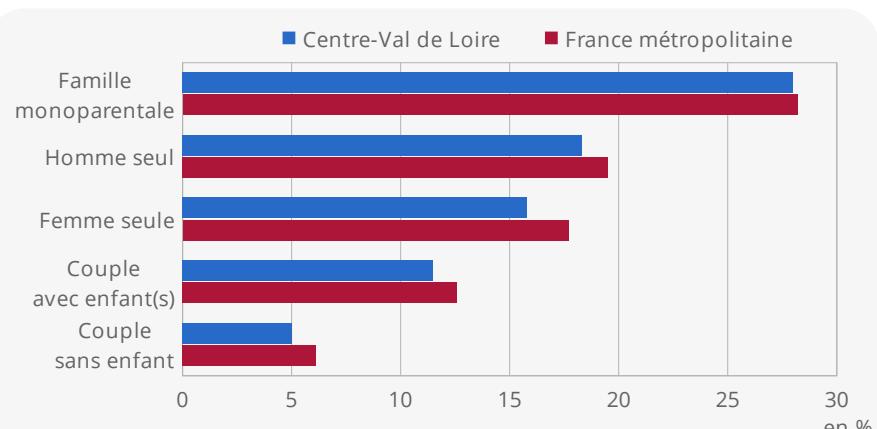
► 4. Taux de pauvreté monétaire selon l'âge du référent fiscal du ménage



Champ : ménages fiscaux dont le revenu disponible est positif ou nul

Source : Insee-DGFiP-Cnaf-Cnav-CCMSA, Fichier localisé social et fiscal (Filosofi) 2020.

► 5. Taux de pauvreté monétaire selon le type de ménage



Champ : ménages fiscaux dont le revenu disponible est positif ou nul, hors ménages complexes

Source : Insee-DGFiP-Cnaf-Cnav-CCMSA, Fichier localisé social et fiscal (Filosofi) 2020.

2,2 fois plus souvent pauvres que ceux de l'ensemble des ménages de la région (2 fois plus au niveau national). Le Centre-Val de Loire occupe le 6^e rang des régions de France métropolitaine où le taux de pauvreté des familles monoparentales est le plus élevé. Après les familles monoparentales, les personnes vivant seules, femmes (15,8 %) ou hommes (18,3 %) sont les plus concernées par la pauvreté. Ces taux sont plus faibles qu'en France métropolitaine de respectivement 1,9 et 1,2 point.

Enfin, les couples avec enfant(s) (11,5 %) et surtout ceux sans enfant (5,0 %) sont moins touchés par la pauvreté, et encore moins qu'en France métropolitaine (-1,1 point). Le dispositif Filosofi s'appuie sur les revenus des ménages fiscaux et ne permet pas de calculer un taux de pauvreté des

femmes d'une part et des hommes d'autre part. Dans les couples, le taux de pauvreté est le même pour les deux conjoints. Les ménages composés de femmes vivant seules ou avec leur(s) enfant(s) représentent une part bien plus importante des ménages pauvres (40,7 % en France métropolitaine) que les ménages composés d'hommes vivant seuls ou avec leur(s) enfant(s) (25,7 % en France métropolitaine). Les femmes sont ainsi surreprésentées parmi la population pauvre.

En Centre-Val de Loire, la proportion de personnes vivant en couple sans enfant est plus importante dans la région qu'en France métropolitaine (+2,2 points). Les personnes de ce type de ménage sont proportionnellement les moins touchées par la pauvreté.

Les territoires ruraux périurbains sont moins touchés par la pauvreté

La **grille communale de densité** classe les communes en fonction du nombre d'habitants et de leur répartition sur leur territoire. Plus la population est concentrée et nombreuse, plus la commune est considérée comme dense. Le croisement de cette grille avec les aires d'attraction des villes permet de distinguer quatre **types d'espace**, du plus urbain au plus rural **figure 6**.

La proportion des ménages touchés par la pauvreté monétaire est plus basse en Centre-Val de Loire par rapport à la France métropolitaine dans tous les types de territoire, sauf les territoires urbains intermédiaires (15,0 % contre 13,8 %).

La pauvreté est notamment plus présente dans les communes urbaines denses (comme Chartres, Orléans, Tours et quelques communes limitrophes), où elle touche 17,2 % de la population des ménages de la région, contre 18,1 % en France métropolitaine **figure 7**.

Le taux de pauvreté est plus élevé au sein des ceintures urbaines, des centres urbains intermédiaires (comme Barjouville, Monts, Saran) et des communes urbaines de plus petite taille (comme Châteaudun, Chinon, Gien).

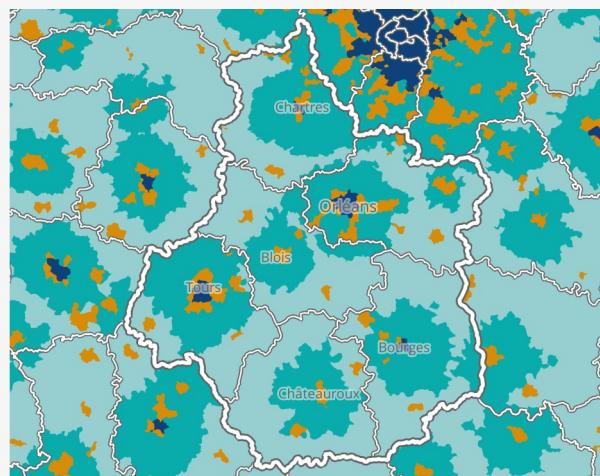
Les communes rurales sous influence d'un pôle, qualifiées de « périurbaines », sont les moins touchées par la pauvreté (7,7 %). Dans les communes rurales non périurbaines, en général plus isolées, le taux de pauvreté est plus élevé (12,2 %). Le taux de pauvreté pour les communes rurales, périurbaines ou non, reste d'un niveau inférieur à celui observé dans les communes de même type au plan national (respectivement 8,8 % et 13,6 %).

Dans la région comme en France, les taux de pauvreté sont généralement plus élevés dans les métropoles que dans les intercommunalités situées autour **figure 8**.

La communauté d'agglomération Montargoise et Rives du Loing et la communauté de communes Les Trois Provinces font partie des 10 % des intercommunalités où le taux de pauvreté monétaire est le plus élevé de France métropolitaine (supérieur à 19,3%).

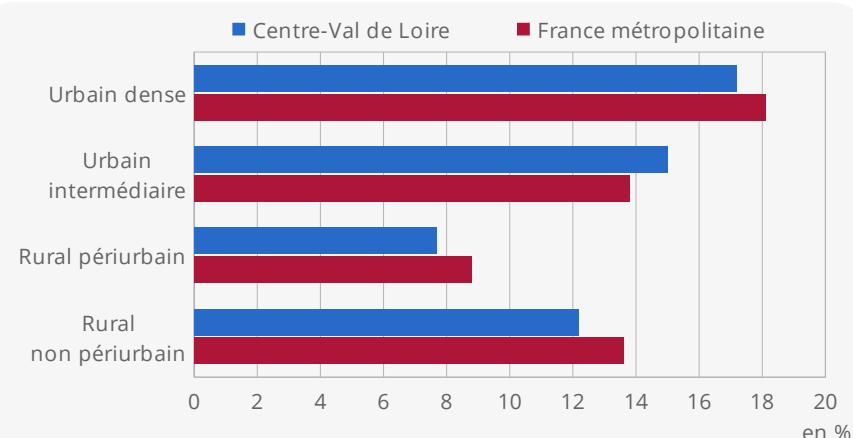
► 6. Approche fonctionnelle des espaces urbains et ruraux

Urbain dense
Urbain intermédiaire
Rural périurbain
Rural non périurbain



Source : Insee, Recensement de la population 2017.

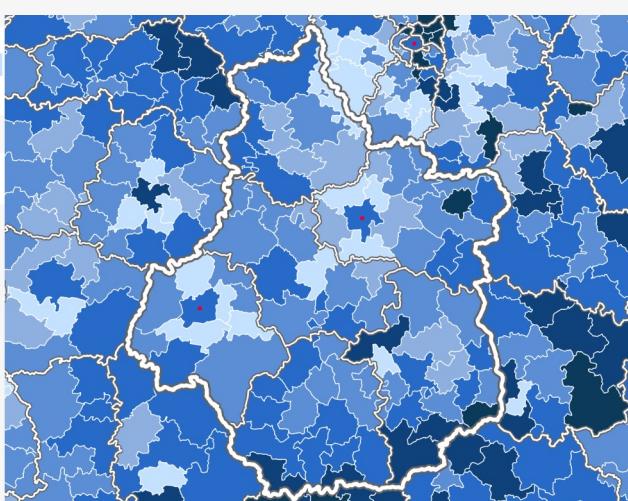
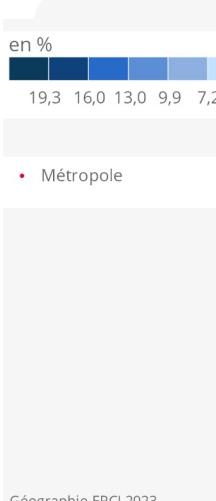
► 7. Taux de pauvreté monétaire selon le type de commune



Champ : ménages fiscaux dont le revenu disponible est positif ou nul

Source : Insee-DGFiP-Cnaf-Cnav-CCMSA, Fichier localisé social et fiscal (Filosofi) 2020.

► 8. Taux de pauvreté monétaire, par EPCI



Source : Insee-DGFiP-Cnaf-Cnav-CCMSA, Fichier localisé social et fiscal (Filosofi) 2020.

Les prestations sociales représentent plus d'un tiers des revenus des ménages pauvres

Les revenus des ménages en situation de pauvreté se caractérisent, outre leur faible niveau, par une structure particulière.

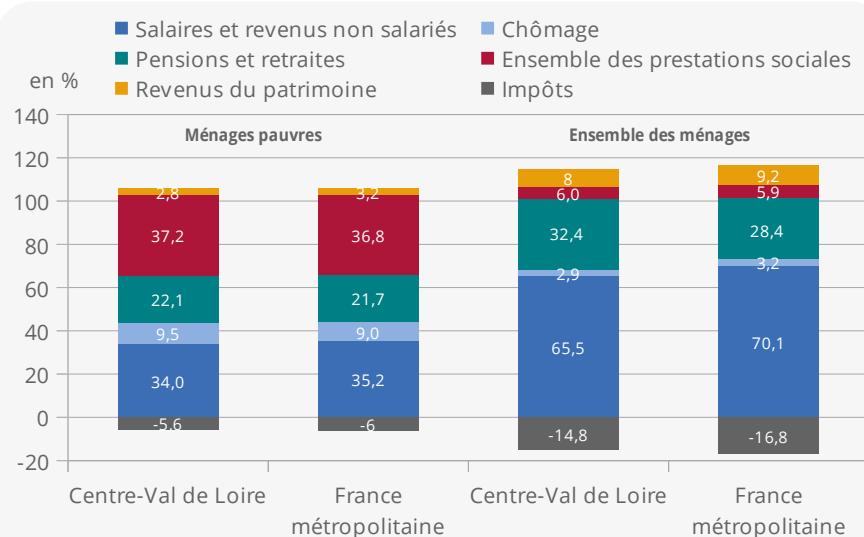
Les prestations sociales constituent ainsi 37,2 % du revenu disponible des ménages sous le seuil de pauvreté, une part 6,2 fois plus importante que pour l'ensemble des ménages (6,0 %).

► **figure 9.** En Centre-Val de Loire, ces parts sont proches de celles de la France métropolitaine (respectivement 36,8 % et 5,9 %). Au sein des prestations, le premier poste est celui des minima sociaux (17,6 %). Les prestations familiales (10,3 %) et logement (9,2 %) en constituent le complément. En 2020, le Centre-Val de Loire se situe au 8^e rang des régions métropolitaines pour la part d'allocataires d'un des minima sociaux (AAH, ASS ou RSA socle) au sein de la population des 15 à 64 ans. Les revenus d'activité (salaires et revenus non salariés) sont la seconde source des revenus disponibles des ménages pauvres (34 %), mais pèsent près de 2 fois moins que pour l'ensemble des ménages. Les indemnités de chômage sont elles aussi plus présentes au sein des revenus des ménages en situation de pauvreté, comptant pour 9,5 % du revenu disponible contre 2,9 % pour l'ensemble des ménages.

Les ménages pauvres perçoivent peu de revenus du patrimoine (2,8 % contre 8,0 % pour l'ensemble des ménages). Les pensions, retraites et rentes, ne constituent que 22,1 % du revenu disponible après redistribution (32,4 % pour l'ensemble des ménages). La part des allocataires du minimum vieillesse au sein de la population de 60 ans ou plus est également inférieure à celle de France métropolitaine (3,1%). La région fait partie de celles où cette part est la plus basse (11^e rang).

Les salaires et revenus non salariés constituent la principale source de revenus déclarés avant redistribution, mais l'activité professionnelle ne prévaut pas toujours contre la pauvreté. C'est le cas notamment des actifs connaissant des situations d'emploi intermittentes ou à temps partiel, ou simplement faiblement rémunérées.

► 9. Décomposition par grands postes du revenu disponible des ménages

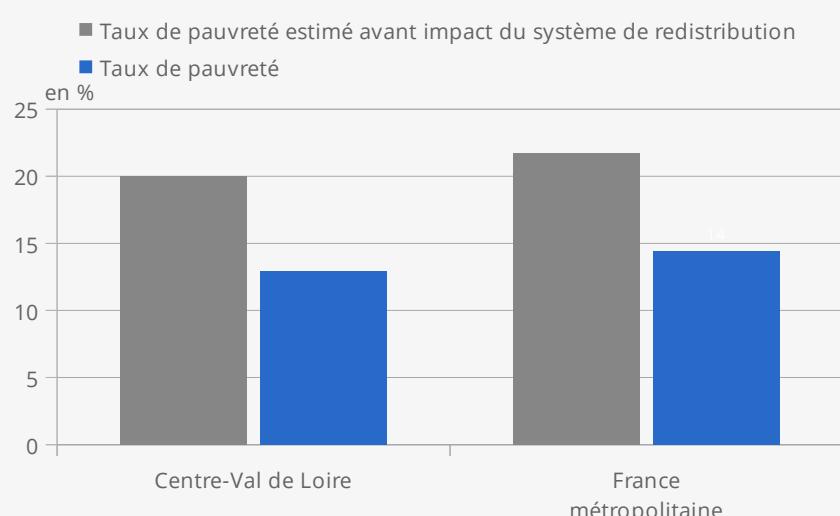


Note : Les taux sont arrondis au plus près de leurs valeurs réelles. Leur somme peut être différente de 100%.

Champ : ménages fiscaux dont le revenu disponible est positif ou nul

Source : Insee-DGFiP-Cnaf-Cnav-CCMSA, Fichier localisé social et fiscal (Filosofi) 2020.

► 10. Taux de pauvreté avant et après impact du système de redistribution



Champ : ménages fiscaux dont le revenu disponible est positif ou nul

Source : Insee-DGFiP-Cnaf-Cnav-CCMSA, Fichier localisé social et fiscal (Filosofi) 2020.

Les mécanismes de redistribution atténuent fortement la pauvreté

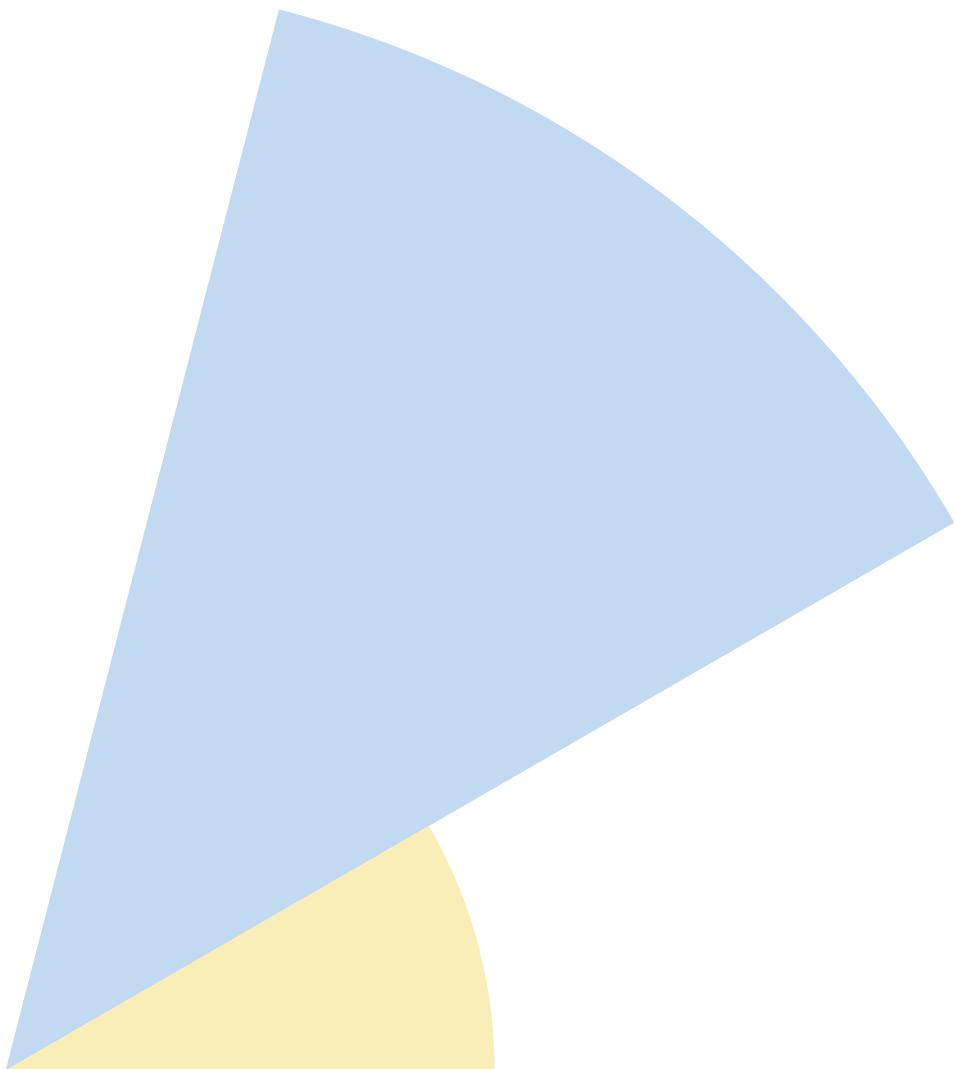
Les mécanismes de redistribution permettent un transfert de revenus. Ils permettent dès lors une réduction significative de la pauvreté. D'autres transferts sociaux en nature (l'accès au logement social, certaines politiques ou tarifications sociales) peuvent également contribuer à réduire les différences de niveau de vie entre les personnes.

Avant la prise en compte dans le revenu des ménages des prestations sociales perçues et des impôts directs payés, c'est-à-dire avant

redistribution, 20,0 % des ménages du Centre-Val de Loire pourraient être considérés comme pauvres (21,7 % en France métropolitaine) ► **figure 10.** Les mécanismes socio-fiscaux de redistribution entraînent une nette réduction de la pauvreté, de l'ordre de 36 % dans la région contre 34 % en France métropolitaine, la région étant la 6^e région où l'effet redistributif est le plus marqué.

Parmi les départements de la région, la réduction du taux de pauvreté du fait des mécanismes de redistribution varie de 35 % dans l'Indre à 37 % dans le Loiret et l'Eure-et-Loir, ces deux derniers faisant partie du cinquième des départements où la réduction est la plus forte.

La pauvreté monétaire des ménages en six profils socio-démographiques



La pauvreté monétaire des ménages en six profils socio-démographiques

Recouvrant des situations économiques et familiales diverses, six profils socio-démographiques de ménages sous le seuil de pauvreté monétaire sont construits à partir de critères d'insertion dans l'emploi, d'âge et de statuts d'occupation du logement. Les ménages retraités en situation de précarité sont surreprésentés dans le sud rural de la région. Les bénéficiaires des logements sociaux, insérés ou non sur le marché du travail sont logiquement relativement plus nombreux dans les franges franciliennes et les territoires urbains. Les personnes pauvres propriétaires ou locataires dans le secteur privés sont plus présents sur les autres territoires. Enfin, les moins de 30 ans non insérés sur le marché du travail sont quant à eux très présents dans les plus grandes villes.

La pauvreté monétaire peut être liée à une variété de facteurs et de situations personnelles ou professionnelles, parmi lesquels la faiblesse (voire l'absence) des revenus d'activité selon le degré d'insertion sur le marché du travail, le faible niveau de retraite, l'importance des charges familiales.

Pour apprécier la diversité de ces situations, six profils socio-démographiques de ménages sous le seuil de pauvreté sont construits à partir de critères d'insertion dans l'emploi, d'âge et de statut d'occupation du logement ▶ **méthodologie**. Les regroupements de ménages pauvres ainsi constitués sont qualifiés selon les caractéristiques principales du référentiel fiscal : le degré d'insertion dans l'emploi (insérés ou non insérés sur le marché du travail), qui peut être croisé avec la catégorie d'âge (retraités, non insérés de moins de 30 ans) et le statut d'occupation du logement (non insérés propriétaires, locataires du parc privé ou social).

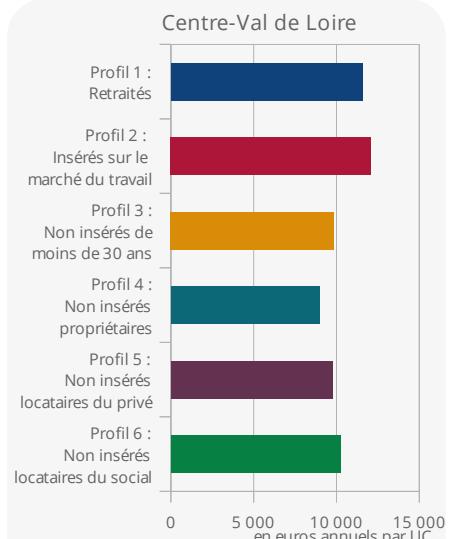
En Centre-Val de Loire, 28,0 % des ménages pauvres correspondent au profil des retraités (« majoritairement retraités » pour être exact, profil 1). Ils représentent 18,4 % de la population pauvre ▶ **figure 1a**. Les ménages pauvres percevant des revenus du travail dépassant un demi SMIC par adulte sont qualifiés d'insérés sur le marché du travail (profil 2). Ils représentent 18,9 % des ménages pauvres. Leur part dans la population pauvre est plus élevée (26,1 %) du fait de nombreuses familles avec enfants. Les ménages pauvres de moins de 30 ans non insérés dans l'emploi (peu ou pas insérés pour être exact) représentent 10,6 % des ménages pauvres. Ils sont concernés par des enjeux spécifiques,

notamment de formation et d'entrée sur le marché du travail.

Parmi les autres ménages pauvres non insérés sur le marché du travail, trois profils sont distingués selon le statut d'occupation du logement : les propriétaires (profil 4), qui représentent 9,9 % des ménages pauvres, les locataires du privé (profil 5), avec 12,9 % des ménages pauvres, et les locataires du parc social (profil 6), avec 19,7 % des ménages pauvres. Les deux derniers profils rassemblent 47,3 % des enfants de la région habitant dans un ménage pauvre.

Les ménages pauvres insérés dans l'emploi ont le niveau de vie médian le plus élevé (12 080 euros annuels par UC) ▶ **figure 1b**. Viennent ensuite les retraités (11 550 euros). À l'inverse, le niveau de vie médian le plus faible (8 950 euros) est celui des ménages pauvres non insérés dans l'emploi et propriétaires.

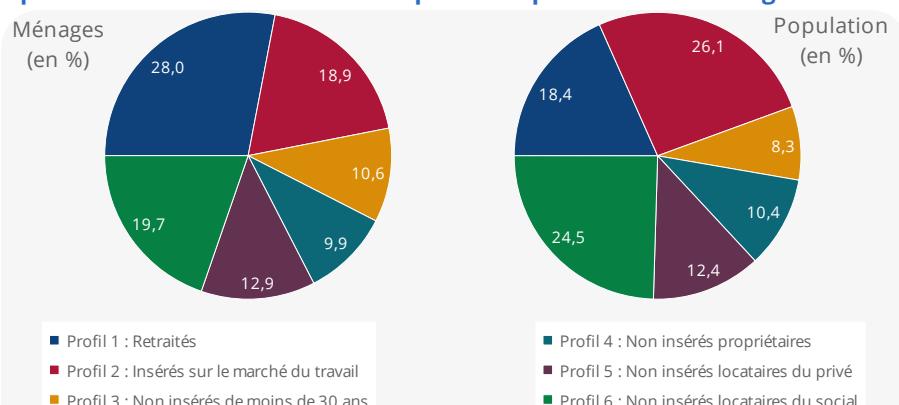
► 1b. Niveau de vie médian selon les six profils dans la région



Champ : ménages fiscaux dont le revenu disponible est positif ou nul

Source : Insee-DGFiP-Cnaf-Cnav-CCMSA, Fichier localisé social et fiscal (Filosofi) 2020.

► 1a. Répartition des ménages et de la population en situation de pauvreté monétaire selon les six profils de pauvreté dans la région



Note : Les taux sont arrondis au plus près de leurs valeurs réelles. Leur somme peut être différente de 100 %.

Champ : Centre-Val de Loire, ménages fiscaux dont le revenu disponible est positif ou nul

Source : Insee-DGFiP-Cnaf-Cnav-CCMSA, Fichier localisé social et fiscal (Filosofi) 2020.

Des retraités pauvres, vivant seuls ou en couple

Le premier profil identifié recouvre les ménages pauvres retraités. Ils ne sont plus concernés par la question de l'insertion sur le marché du travail. Les revenus disponibles de cette catégorie reposent ainsi principalement sur les pensions, retraites et rentes, à hauteur de 82,3 % dans la région, et relativement peu sur les prestations sociales (autres que les retraites), par rapport aux autres ménages pauvres.

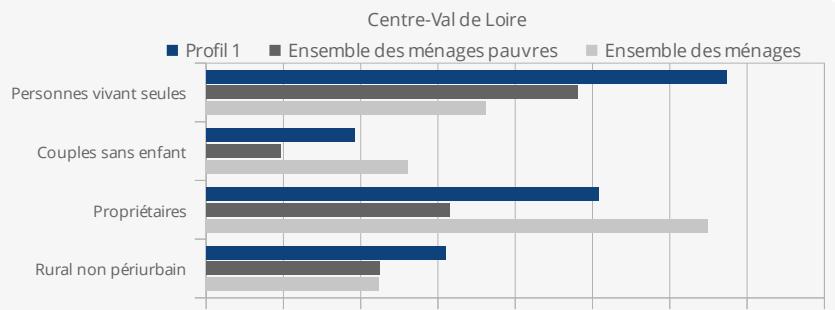
Dans la région comme sur le reste du territoire national, ce profil se singularise par une part importante de personnes vivant seules (67,4 % contre 48,1 % pour l'ensemble des ménages pauvres de la région) et de couples sans enfant (19,3 % contre 9,6 %) ▶ **figure 2a.**

2a. Ainsi, même si ce profil regroupe 28,0 % des ménages pauvres dans la région, il représente seulement 18,4 % de la population pauvre.

Par ailleurs, ce profil compte une part de ménages propriétaires de leur logement plus importante que parmi l'ensemble des ménages pauvres de la région. Ces ménages résident également plus fréquemment dans une commune rurale non périurbaine.

Ce profil est relativement plus présent en Corse et dans les départements du Massif-Central (Cantal, Creuse) ▶ **figure 2b.**

▶ 2a. Principales caractéristiques des ménages retraités (profil 1)



Champ : ménages fiscaux dont le revenu disponible est positif ou nul
Source : Insee-DGFiP-Cnaf-Cnav-CCMSA, Fichier localisé social et fiscal (Filosofi) 2020.

Les retraités pauvres présents en plus forte proportion dans les territoires ruraux du sud de la région

La part de ménages du profil des retraités parmi les ménages pauvres varie de 23,4 % dans le Loiret à 32,6 % dans le Cher et à 37,4 % dans l'Indre. Le département de l'Indre est celui de la région Centre-Val de Loire comptant la plus forte proportion de retraités (37,3 % contre 31,0 % au niveau régional). Par ailleurs, le référent fiscal y est âgé de 60 ans ou plus dans la moitié des ménages (contre 43,3 % dans la région).

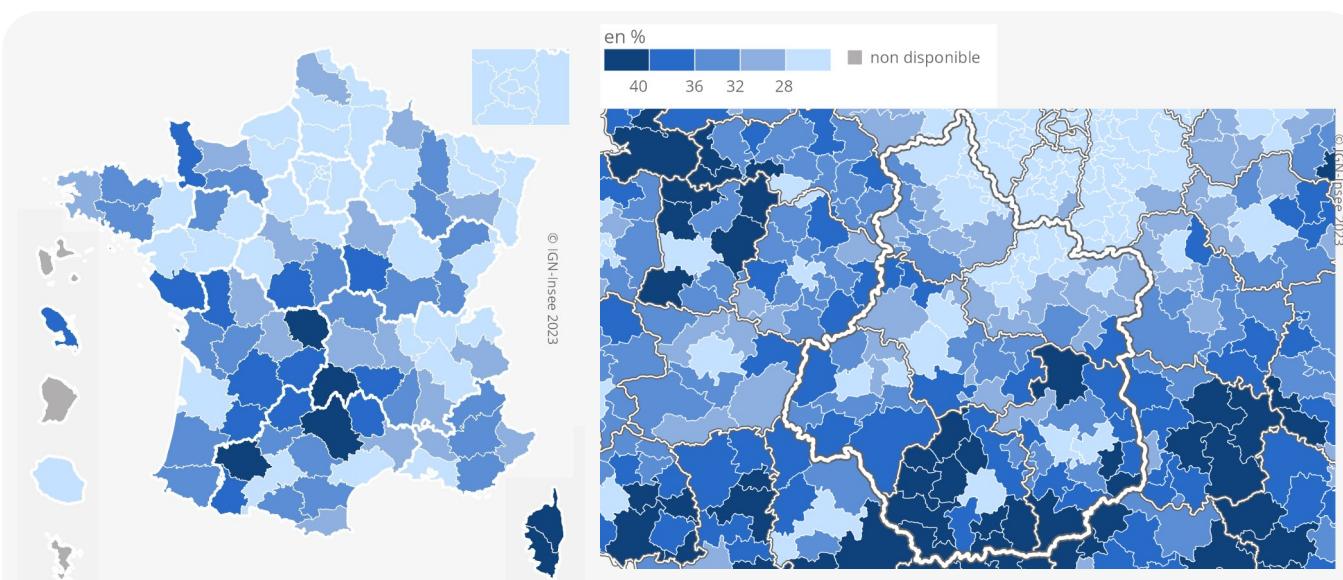
Dans les intercommunalités de l'Indre, la part des ménages du profil des retraités parmi les ménages pauvres varie de 25,6 % pour Châteauroux Métropole, à 56,0 % pour la communauté de communes de la Marche Berrichonne.

La situation est similaire dans les intercommunalités rurales du Cher. La part de retraités pauvres parmi les ménages pauvres varie de 25,6 % dans la communauté d'agglomération de Bourges à 44,2 % dans la communauté de communes Berry Grand Sud.

Les retraités pauvres vivent plus souvent dans un territoire rural. Au niveau régional, un ménage retraité sur deux (51,0 %) vit dans une commune rurale (37,2 % au niveau métropolitain).

Le poids des retraités pauvres dans la population des territoires ruraux du sud de la région contribue au taux de pauvreté relativement élevé dans ces territoires.

▶ 2b. Part des ménages appartenant au profils des retraités, par département et EPCI



Lecture : les ménages du profil 1 (retraités) représentent 37,4 % des ménages en situation de pauvreté du département de l'Indre.

Champ : ménages fiscaux dont le revenu disponible est positif ou nul

Source : Insee-DGFiP-Cnaf-Cnav-CCMSA, Fichier localisé social et fiscal (Filosofi) 2020.

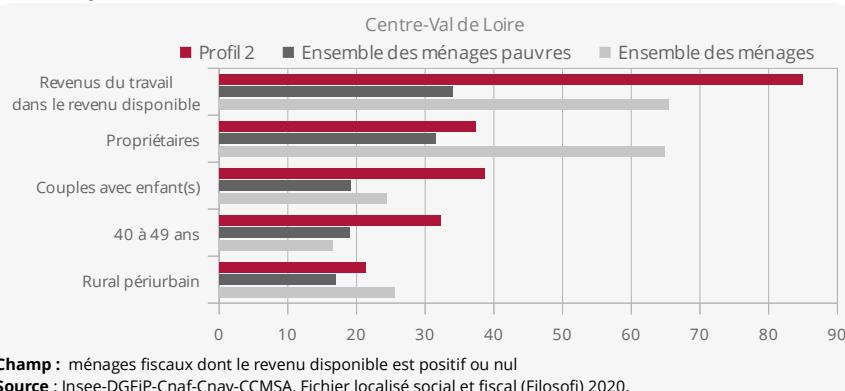
Des ménages pauvres insérés dans l'emploi, souvent avec des charges familiales

La question du rapport à l'emploi est centrale dans les politiques publiques de lutte contre la pauvreté. Le deuxième profil est caractéristique des ménages qui travaillent, mais dont les charges familiales sont telles que leur niveau de vie reste inférieur au seuil de pauvreté. Leurs revenus dépendent ainsi très majoritairement de leur activité professionnelle, salariée ou non, et relativement peu de prestations sociales, en dehors du volet familial. Plus du quart de la population des ménages pauvres relève de ce profil : l'insertion sur le marché du travail ne préserve donc pas totalement de la pauvreté.

Dans la région, la part de leurs revenus du travail (salaires, traitements, revenus non salariés) dans le revenu disponible (84,9 %) est 2,5 fois supérieure à celle de l'ensemble des ménages pauvres (34,0 %) ▶ **figure 3a.**

Les couples avec enfants sont surreprésentés dans ce profil (38,7 %, contre 19,1 % pour l'ensemble des ménages pauvres), notamment ceux de 3 enfants ou plus. C'est, avec les non insérés dans l'emploi locataires, la catégorie qui regroupe la plus forte proportion d'enfants en situation de pauvreté (33,0 %). Par ailleurs, ces ménages sont plus fréquemment

► 3a. Principales caractéristiques des ménages insérés sur le marché du travail (profil 2)



propriétaires de leur logement et résident plus souvent dans une commune rurale périurbaine par rapport à l'ensemble des ménages pauvres de la région. La part des ménages dont le référent est âgé de 40 à 49 ans est également supérieure.

Ce profil est surreprésenté dans les départements franciliens situés au-delà de la première couronne, ainsi qu'à l'est du Rhône (Ain, Isère, Savoie, et Haute-Savoie) ▶ **figure 3b.**

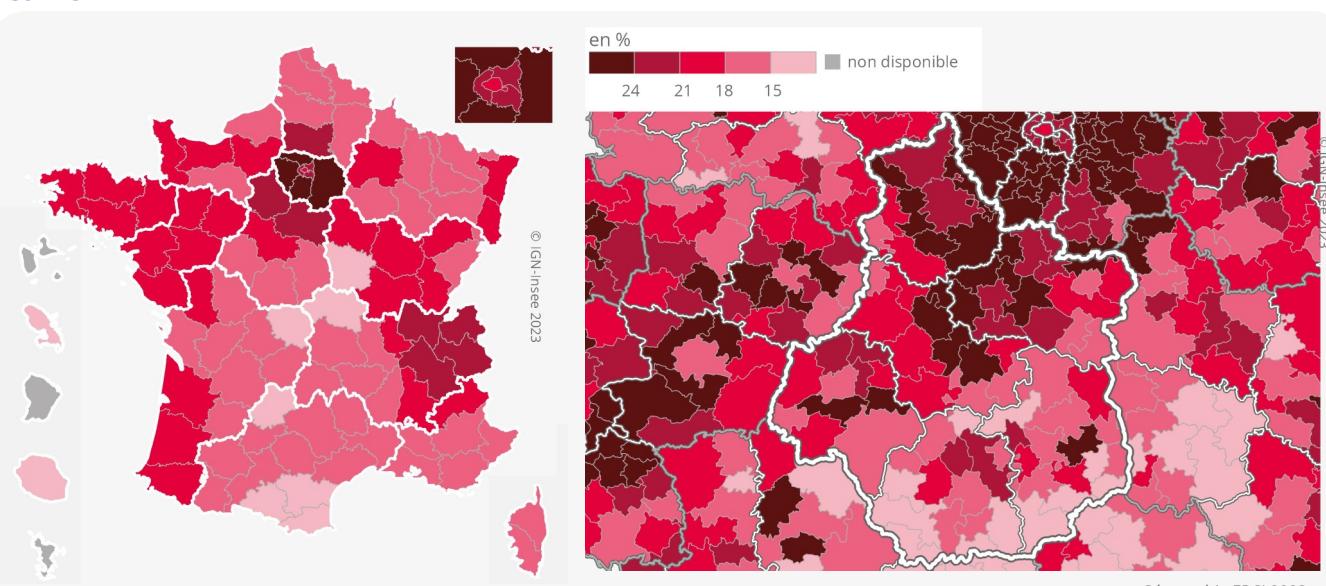
Les ménages pauvres insérés sur le marché du travail surreprésentés dans les franges franciliennes

La part des ménages insérés dans l'emploi parmi les ménages pauvres varie de 15,4 % dans l'Indre à 21,6 % en Eure-et-Loir.

Les ménages pauvres insérés sur le marché du travail sont surreprésentés dans les intercommunalités des franges franciliennes de la région, notamment autour de la communauté d'agglomération de Chartres et autour d'Orléans Métropole. En effet, leur part parmi les ménages pauvres dépasse le quart dans les communautés de communes de la Forêt et du Cœur de Beauce (respectivement 30,2 % et 27,7%).

Dans les intercommunalités situées autour de Chartres et Orléans, plus de 4 enfants sur 10 vivent dans un ménage pauvre inséré sur le marché du travail.

► 3b. Part des ménages appartenant au profil des ménages insérés sur le marché du travail, par département et EPCI



Lecture : les ménages du profil 2 (insérés sur le marché du travail) représentent 21,6 % des ménages en situation de pauvreté du département d'Eure-et-Loir.

Champ : ménages fiscaux dont le revenu disponible est positif ou nul

Source : Insee-DGFiP-Cnaf-Cnav-CCMSA, Fichier localisé social et fiscal (Filosofi) 2020.

Des jeunes en situation de pauvreté, en début de vie active

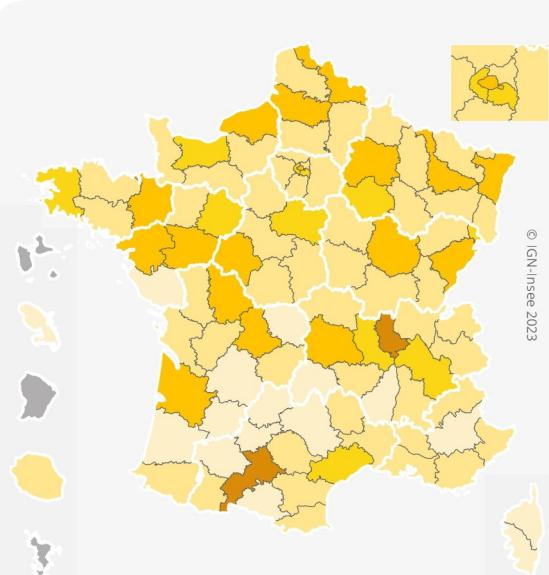
Le troisième profil regroupe les ménages jeunes (dont le référent fiscal âgé de moins de 30 ans) non insérés sur le marché du travail. Ces jeunes sont possiblement en phase d'insertion professionnelle, avec des situations d'emplois intermittents ou peu rémunérés. Ils peuvent faire face à des dépenses d'installation pour résider à un endroit proche de leur lieu de travail, et sont un des publics cibles des politiques publiques en matière de formation.

Les étudiants vivant en autonomie financière s'inscrivent également dans cette population. Cependant, une partie d'entre eux peut bénéficier d'aides financières de leur famille.

Ce profil rassemble majoritairement des personnes vivant seules (61,5 % contre 48,1 % pour l'ensemble des ménages pauvres de la région) et locataires dans le parc privé (62,7 % contre 30,7 %) ▶ **figure 4a**. Cette population réside principalement dans les territoires les plus urbanisés.

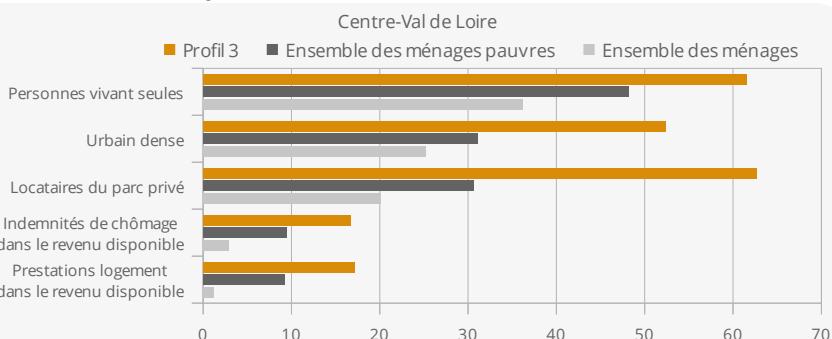
Par rapport à l'ensemble des ménages pauvres, leurs revenus dépendent relativement plus des prestations sociales (51,9 % du revenu disponible), essentiellement des minima sociaux et prestations logements, ainsi que des indemnités de chômage (16,6 % du revenu disponible).

▶ 4b. Part des ménages appartenant au profil des jeunes ménages non insérés sur le marché du travail, par département et EPCI



Lecture : les ménages du profil 3 (jeunes non insérés sur le marché du travail) représentent 14,3 % des ménages en situation de pauvreté du département d'Indre-et-Loire.
Champ : ménages fiscaux dont le revenu disponible est positif ou nul
Source : Insee-DGFiP-Cnaf-Cnav-CCMSA, Fichier localisé social et fiscal (Filosofi) 2020.

▶ 4a. Principales caractéristiques des jeunes ménages non insérés sur le marché du travail (profil 3)



Champ : ménages fiscaux dont le revenu disponible est positif ou nul

Source : Insee-DGFiP-Cnaf-Cnav-CCMSA, Fichier localisé social et fiscal (Filosofi) 2020.

Ce profil est davantage présent dans les départements abritant des grandes métropoles ▶ **figure 4b**.

Les jeunes ménages pauvres non insérés surreprésentés dans les métropoles d'Orléans et Tours

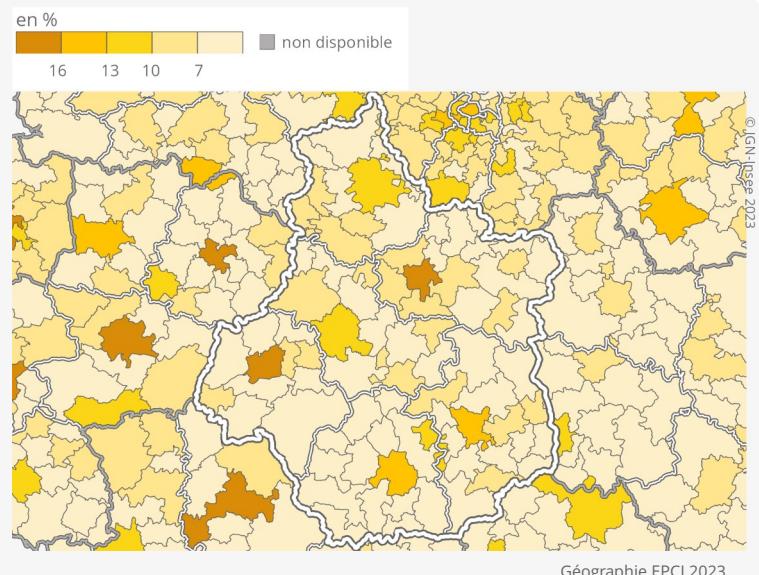
La part de ménages non insérés sur le marché du travail de moins de 30 ans parmi les ménages pauvres varie de 8,1 % dans l'Indre à 14,3 % dans l'Indre-et-Loire.

Les ménages pauvres non insérés dont le référent a moins de 30 ans sont surreprésentés dans les deux métropoles du Centre-Val de Loire. À Tours Métropole Val de Loire, 19,8 % des ménages pauvres sont non insérés sur le marché du travail. À Orléans Métropole, 16,3 % des ménages pauvres sont non insérés sur le marché du travail. Dans ces métropoles, les

référents fiscaux des ménages sont plus fréquemment âgés de moins de 30 ans qu'en moyenne régionale : 12,9 % dans celle de Tours et 11,4 % dans celle d'Orléans contre 8,0 % dans la région.

Les EPCI des autres chefs-lieux départementaux comptent entre 11 % et 14 % ménages pauvres de ce profil

Les intercommunalités comptant les communes chefs-lieux des quatre autres départements comportent également davantage de jeunes que les autres territoires. Ainsi, dans les communautés d'agglomération de Bourges Plus et de Châteauroux Métropole, respectivement, 13,5 % et 13,4 % des ménages pauvres sont des jeunes non insérés dans l'emploi.



Des ménages non insérés dans l'emploi et propriétaires

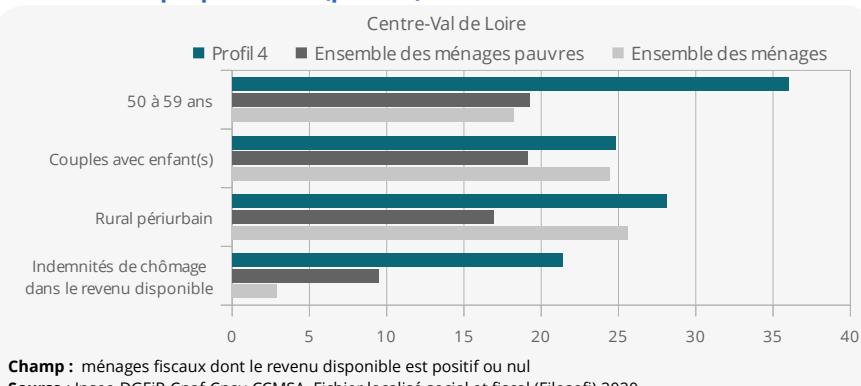
Le quatrième profil regroupe les ménages non insérés dans l'emploi et propriétaires de leur logement. Il concerne des personnes relativement âgées puisque pour plus d'un tiers de ces ménages (36,0 %), le référent fiscal est âgé de 50 à 59 ans. Ce profil est davantage composé de couples avec enfants que l'ensemble des ménages pauvres de la région (24,8 % contre 19,1 %) ▶ **figure 5a**. Les familles comptent fréquemment un ou deux enfants. Ce profil regroupe ainsi 9,4 % des enfants pauvres de la région.

La décomposition des revenus montre que les ménages pauvres d'indépendants (artisans, commerçants, agriculteurs exploitants...) appartiennent souvent à ce profil. Leur revenu du travail est effectivement fréquemment inférieur à la moitié du SMIC. Les indemnités de chômage occupent une part importante dans leur revenu disponible, à 21,4 %.

Par ailleurs, ces ménages sont relativement plus nombreux à résider dans une commune rurale périurbaine (28,1 %) que l'ensemble des ménages pauvres (17,0 %).

À l'échelle de la France, ce profil est relativement plus présent dans les départements au Sud et à l'Ouest du Massif Central (Creuse, Dordogne, Lot, Ariège) ▶ **figure 5b**.

► 5a. Principales caractéristiques des ménages non insérés sur le marché du travail et propriétaires (profil 4)



Champ : ménages fiscaux dont le revenu disponible est positif ou nul

Source : Insee-DGFiP-Cnaf-Cnav-CCMSA, Fichier localisé social et fiscal (Filosofi) 2020.

Les ménages non insérés sur le marché du travail et propriétaires davantage présents dans les territoires ruraux

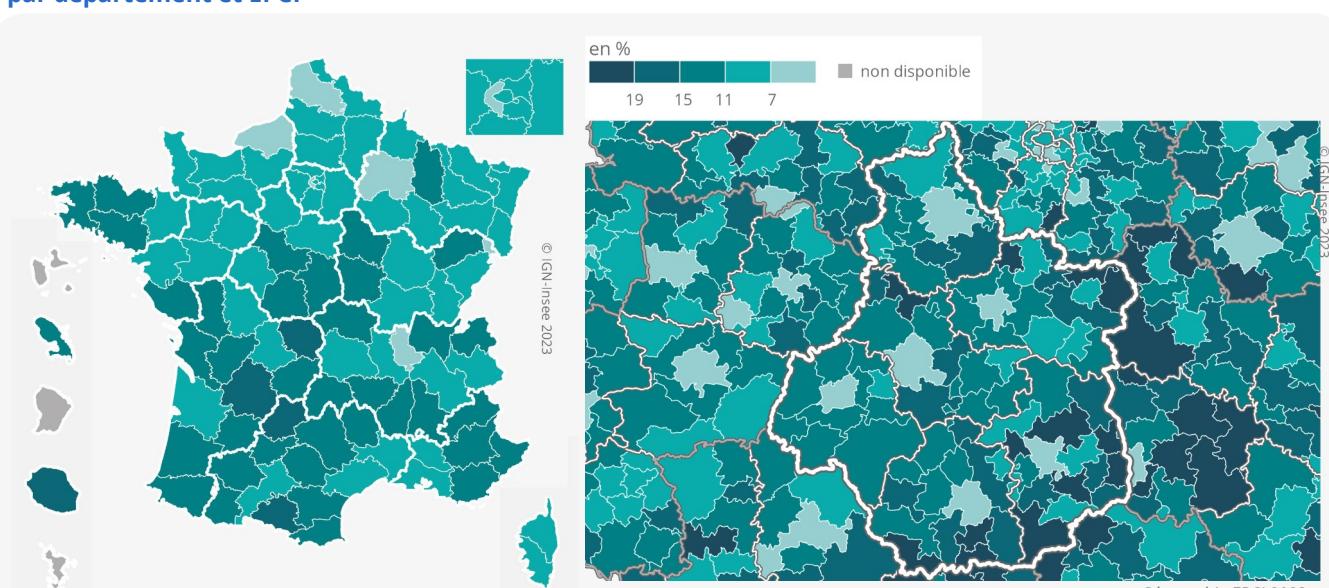
La part des ménages non insérés dans l'emploi et propriétaires de leur logements parmi les ménages pauvres varie de 7,9 % dans l'Indre-et-Loire à 12,0 % dans l'Indre. Ce profil est davantage présent dans les territoires ruraux de la région. Dans ces territoires, leur part varie de 10,7 % dans l'intercommunalité de La Septaine (Cher) à 22,4 % dans celle des Quatre Vallées (Loiret). À titre de comparaison, ce profil ne représente que 4,4 % des ménages pauvres de la métropole de Tours.

Comme au niveau régional, les ménages pauvres non insérés dans l'emploi et propriétaires de leur logement sont relativement âgés parmi

les ménages d'âge actif. Ainsi, dans la communauté de communes du Perche et Haut Vendômois (Loir-et-Cher), le référent fiscal est âgé de 50 à 59 ans dans près de la moitié des ménages (48,0 %). Ce profil concerne également une proportion élevée d'enfants pauvres. Dans le Coeur de Berry (Cher), 34,7 % des enfants pauvres appartiennent à un ménage de ce profil.

Ces ménages font partie de ceux qui bénéficient le plus d'indemnités de chômage. Leur part dans le revenu des ménages non insérés dans l'emploi et propriétaires atteint 36 % dans l'intercommunalité de La Septaine (Cher).

► 5b. Part des ménages appartenant au profil des ménages non insérés sur le marché du travail et propriétaires, par département et EPCI



Des ménages pauvres locataires du parc privé, souvent dépendants de transferts sociaux

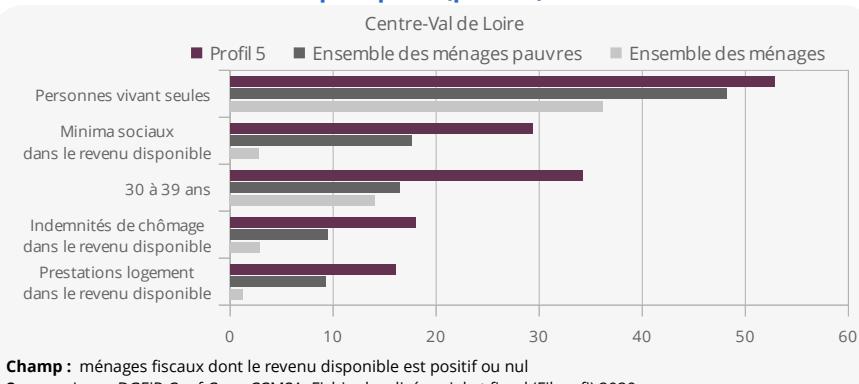
Les cinquième et sixième profils de ménages pauvres ont des caractéristiques semblables. Ils sont considérés non insérés sur le marché du travail et leur part de minima sociaux dans le revenu est plus importante que celle des autres profils. Ces deux profils de ménage se distinguent par l'occupation ou non d'un logement social, dont l'offre est très variable au niveau local.

Plus de la moitié (52,9 %) des ménages pauvres non insérés locataires du privé sont des personnes occupant seules leur logement, majoritairement des hommes ▶ **figure 6a**. Ce profil regroupe 13,8 % des enfants pauvres de la région.

Les revenus disponibles de ces ménages se distinguent de ceux des autres ménages sous le seuil de pauvreté de la région par une part plus importante des minima sociaux (29,4 % contre 17,6 % pour l'ensemble des ménages pauvres de la région), des indemnités de chômage (18,0 % contre 9,5 %) et des prestations logement (16,1 % contre 9,2 %). Par ailleurs, 29,0 % de ces ménages déclarent des revenus négatifs ou nuls.

Ce profil se retrouve surtout sur le pourtour méditerranéen, en Corse et outre-mer en Martinique et à La Réunion ▶ **figure 6b**.

▶ 6a. Principales caractéristiques des ménages non insérés sur le marché du travail et locataires du parc privé (profil 5)



Les ménages non insérés sur le marché du travail et locataires du parc privé sont davantage présents dans le département du Cher

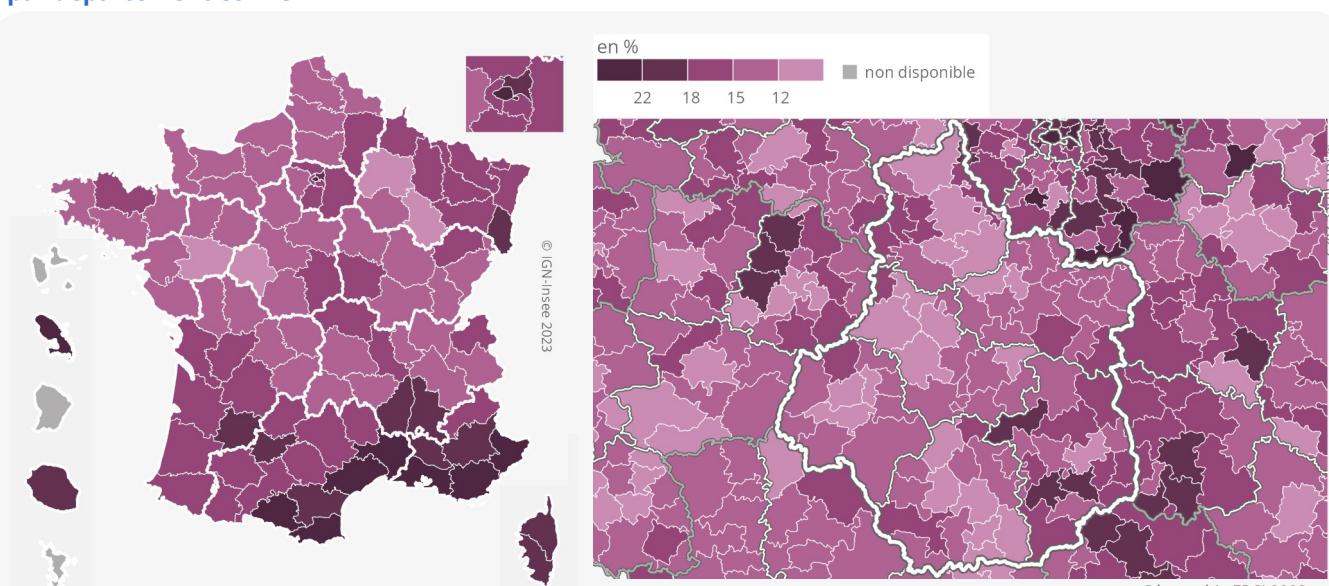
Dans le Cher, 15,4 % des ménages pauvres sont non insérés sur le marché du travail et locataires du parc privé. Il s'agit du département de la région où ces ménages pèsent le plus parmi les ménages pauvres. À l'opposé, ils pèsent le moins dans l'Indre-et-Loire (11,4 %).

Les ménages de ce profil sont présents en plus forte proportion dans certaines intercommunalités du Cher : dans la communauté de communes de Vierzon-Sologne-Berry (21,9 %), dans celle du Dunois (20,4 %) et dans celle d'Armon Boischaut Cher (20,2 %). Dans ces intercommunalités, 28 % des ménages pauvres de ce profil sont des ménages dont la famille principale est monoparentale.

Dans l'intercommunalité du Pithiverais-Gâtinais (Loiret), 15,0 % des ménages pauvres sont non insérés dans l'emploi et locataires du privé. Pour près de la moitié de ces ménages, les référents fiscaux sont âgés de 30 à 39 ans. Dans l'intercommunalité de la Sologne des Rivières (Loir-et-Cher), les ménages de ce profil représentent 14,6 % des ménages pauvres. Parmi ceux-ci, deux tiers (66,3 %) sont des personnes vivant seules.

Les ménages non insérés dans l'emploi et locataires du parc privé bénéficient plus souvent des minima sociaux. La part des minima sociaux dans leur revenu disponible vaut 44,8 % pour ces ménages dans la communauté de communes des Trois Provinces (Cher). Dans ce même territoire, la part des indemnités chômage atteint 12,4 % et celle des prestations logement 17,5 %.

▶ 6b. Part des ménages appartenant au profil non insérés sur le marché du travail et locataires du parc privé, par département et EPCI



Lecture : les ménages du profil 5 (non insérés sur le marché du travail et locataires du parc privé) représentent 15,4 % des ménages en situation de pauvreté dans le département du Cher.

Champ : ménages fiscaux dont le revenu disponible est positif ou nul

Source : Insee-DGFiP-Cnaf-Cnav-CCMSA, Fichier localisé social et fiscal (Filosofi) 2020.

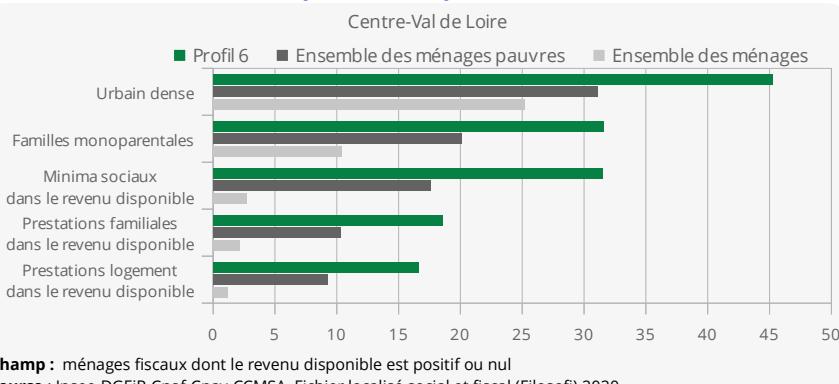
Des ménages pauvres résidant dans un logement social, le plus souvent en milieu urbain

Le sixième profil regroupe les ménages non insérés sur le marché du travail et locataires dans le parc social. Au niveau local, leur part dans la population est étroitement liée à celle du parc social parmi les résidences principales. Ce parc social est surtout concentré dans les territoires les plus denses. Ce profil de pauvreté est ainsi caractéristique des territoires les plus denses, avec 45,2 % des ménages résidant dans une commune urbaine dense, contre 31,1 % pour l'ensemble des ménages pauvres de la région. ▶ **figure 7a.**

Dans la région, un tiers (33,5 %) des enfants pauvres appartiennent à ce profil du fait d'une part importante de familles avec enfants, notamment des familles nombreuses de 3 enfants ou plus. Les familles monoparentales représentent également près d'un tiers (31,6 %) des ménages de ce profil, contre 20,1 % pour l'ensemble des ménages pauvres de la région.

La part de plusieurs prestations sociales dans le revenu disponible des ménages figure parmi les plus élevées par rapport aux cinq autres profils de ménages pauvres. En effet, dans la région, les revenus disponibles de ces ménages pauvres se composent à 31,5 % de minima sociaux (contre

► 7a. Principales caractéristiques des ménages non insérés sur le marché du travail et locataires du parc social (profil 6)



17,6 % pour l'ensemble des ménages pauvres), à 18,6 % de prestations familiales (10,3 % pour l'ensemble des ménages pauvres) et à 16,6 % de prestations logement (9,2 % pour l'ensemble des ménages pauvres).

Ces ménages se trouvent surtout dans les territoires abritant le plus de logements sociaux, notamment le long de la façade de la Manche, et dans les départements du Nord et de l'Est (Marne, Aube, Territoire de Belfort) de la France ▶ **figure 7b.**

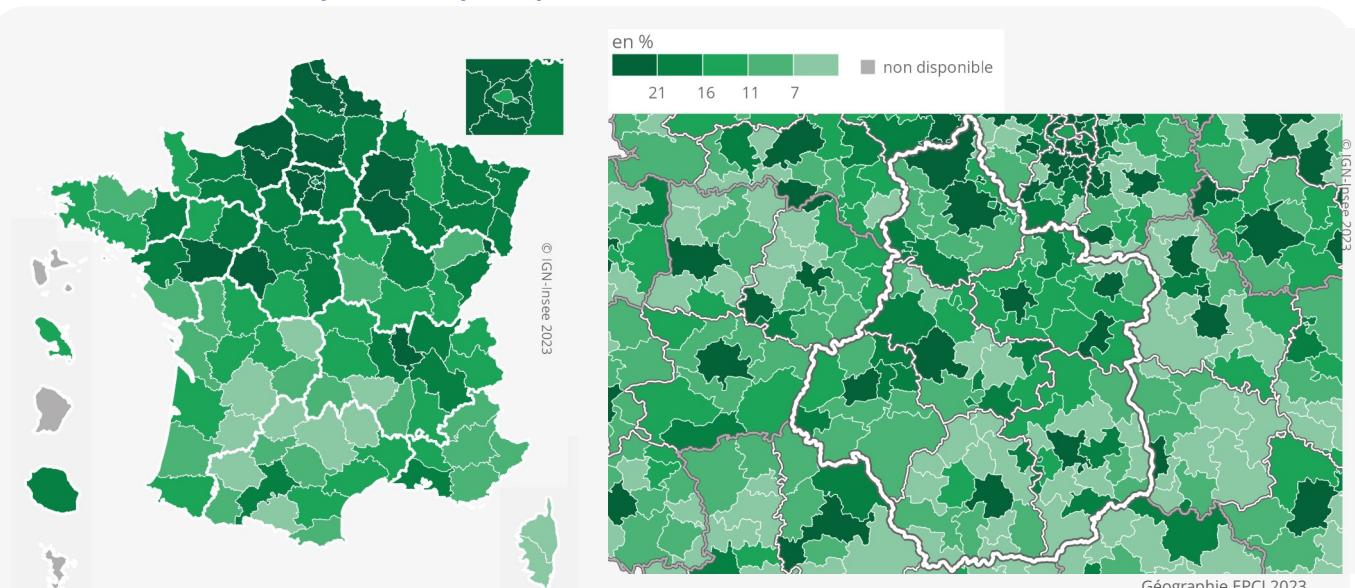
Les ménages pauvres non insérés sur le marché du travail et occupant un logement social sont surreprésentés en Indre-et-Loire

Les ménages pauvres non insérés sur le marché du travail et locataires dans le parc social sont les plus représentés parmi les ménages pauvres dans

l'Indre-et-Loire (22,4 %) et les moins représentés dans l'Indre (14,9 %). Cette proportion est liée à la différence de structure du parc de logements. Alors que 15,0 % des ménages vivent dans un logement social dans la région, cette part atteint 17,5 % dans l'Indre-et-Loire. Plus d'un ménage pauvre sur cinq appartient à ce profil dans les intercommunalités des chefs-lieux départementaux, ainsi que dans celle de Dreux, Gien, Montargis et Pithiviers. Il s'agit de territoires où plus de 15 % des ménages vivent dans le parc social.

Plus de 8 ménages pauvres locataires du social sur 10 vivent dans une commune urbaine dense ou urbaine de densité intermédiaire. Les familles monoparentales y sont présentes en plus forte proportion. En particulier, trois ménages pauvres de ce profil sur dix sont des familles monoparentales dans l'intercommunalité de Montargis.

► 7b. Part des ménages en situation de pauvreté appartenant au profil des ménages non insérés sur le marché du travail et locataires du parc social, par département et EPCI

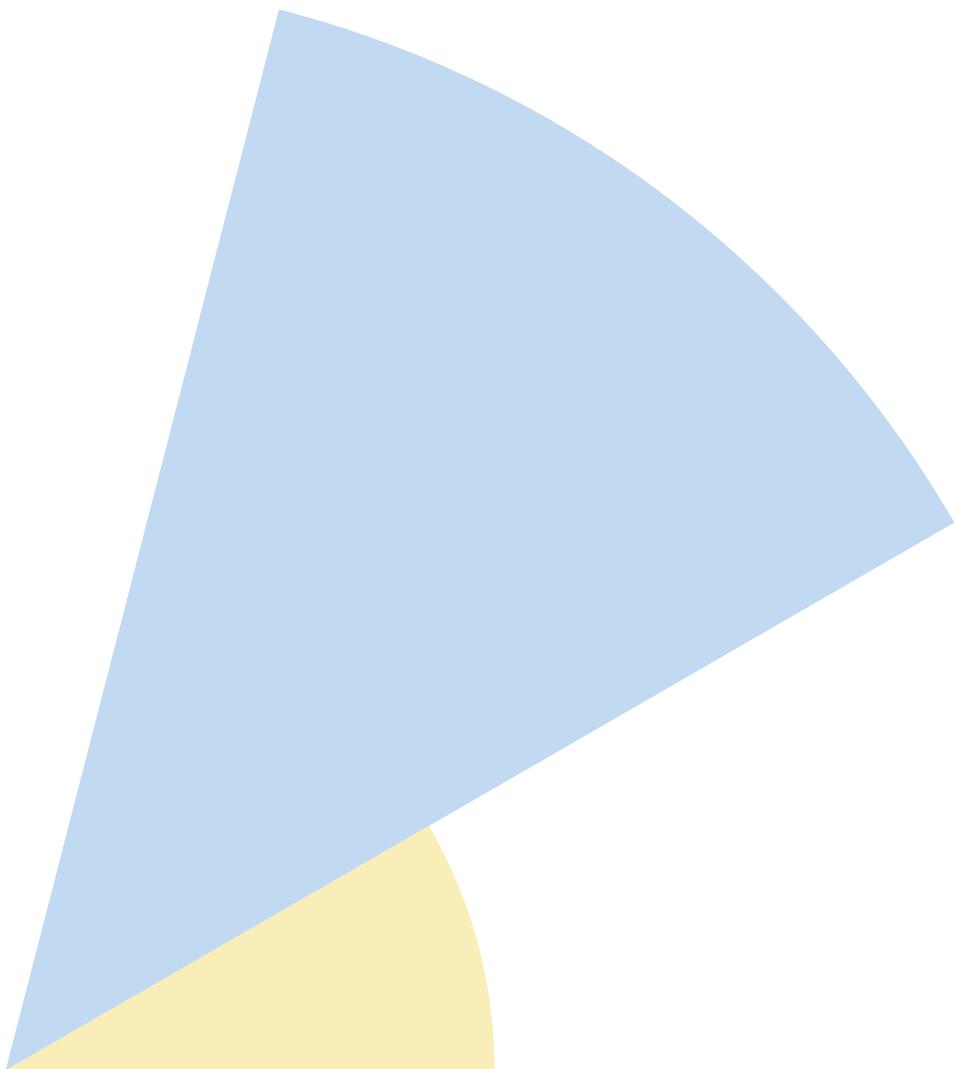


Lecture : les ménages du profil 6 (non insérés sur le marché du travail et locataires du parc social) représentent 22,4 % des ménages en situation de pauvreté dans le département d'Indre-et-Loire.

Champ : ménages fiscaux dont le revenu disponible est positif ou nul

Source : Insee-DGFiP-Cnaf-Cnav-CCMSA, Fichier localisé social et fiscal (Filosofi) 2020.

Des fragilités qui renforcent l'exposition à la pauvreté dans les territoires



Des fragilités qui renforcent l'exposition à la pauvreté dans les territoires

La pauvreté peut se superposer à d'autres formes de difficultés sociales et être associée à certains facteurs potentiellement aggravants. Une approche territorialisée permet d'apprécier la conjonction entre la pauvreté monétaire et ces facteurs de fragilité des territoires. Cette approche conduit à analyser des indicateurs dont certains sont assez directement liés à la pauvreté, d'autres moins directement ou contextuels. Les indicateurs considérés portent sur l'insertion professionnelle, le niveau de formation initiale, les situations familiales, la mobilité, l'accès aux soins et l'accès aux services publics. Près de la moitié des habitants du Centre-Val de Loire vivent dans une intercommunalité fragile au regard de l'accès aux soins. En revanche, une part de la population relativement faible habite un territoire où l'accès aux services publics ou l'insertion professionnelle sont des sources de fragilité.

Pour la population des ménages vivant en dessous du seuil de pauvreté monétaire, résider au sein de territoires exposés à d'autres formes de fragilités économiques ou sociales peut contribuer à renforcer leur situation de précarité.

Ces fragilités sont appréhendées ici en sept thèmes : insertion professionnelle, niveau de formation initiale, logement, situations familiales, mobilité, accès aux soins, accès aux services publics.

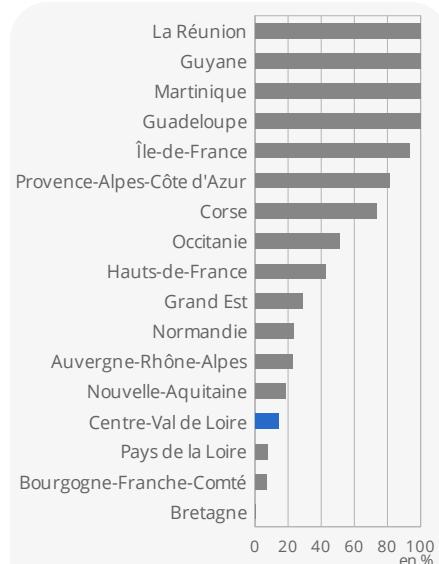
Au sein de chacun de ces thèmes, trois indicateurs sont retenus pour estimer la fragilité d'un territoire **► méthodologie**. Ainsi, pour un thème donné, un EPCI sera qualifié de « très fragile » en comparaison des autres EPCI au niveau national, si pour deux des indicateurs d'un thème, il se situe dans les 10 % des EPCI français les plus touchés (9^e décile), et au moins dans les 25 % les plus touchés pour le troisième indicateur (3^e quartile). Au sein des territoires restants, un EPCI sera qualifié de « fragile » dès lors qu'il a un indicateur dont la valeur est supérieure au 9^e décile, ou au moins deux indicateurs dont les valeurs sont supérieures à leurs 3^e quartiles respectifs (mais inférieures à leurs 9^e déciles respectifs).

Certains EPCI non fragiles au niveau national peuvent apparaître comme fragiles au niveau régional s'ils font partie du quart des EPCI les plus touchés au niveau régional sur au moins deux indicateurs. Dans la suite, si le qualificatif fragile est employé sans que la référence soit explicite, il s'agira d'une fragilité relative au niveau national.

En 2020, dans la région, 14,1 % de la population vit dans un EPCI très fragile d'un point de vue national pour au moins un thème **► figure 1**. Le Centre-Val de Loire fait partie des régions métropolitaines où cette proportion est la moins élevée, au 10^e rang sur 13.

Parmi les sept thèmes étudiés, le Centre-Val de Loire se distingue par un niveau relativement plus élevé de fragilité pour le thème des situations familiales : 8,1 % de la population réside dans un EPCI classé comme très fragile sur ce thème **► figure 2**. Près de la moitié des habitants résident dans un EPCI classé comme très fragile ou fragile concernant l'accès aux soins. En revanche, une faible part de la population régionale vit dans un EPCI considéré comme très fragile ou fragile au regard des thèmes de l'accès aux services publics ou de l'insertion professionnelle.

► 1. Part de la population résidant dans un EPCI très fragile



Note : EPCI très fragile au niveau national, pour au moins un thème parmi les sept.

Source : Insee, recensement de la population (RP) 2020.

► 2. Part de la population vivant dans un EPCI fragile d'un point de vue national

Les thèmes :	% de la population des EPCI Centre-Val de Loire	
	Très fragile	Fragile
Insertion professionnelle	2,8	11,4
Niveau de formation initiale	3,3	27,9
Logement	0,0	37,9
Situations familiales	8,1	40,3
Mobilité	0,5	21,6
Accès aux soins	4,6	47,0
Accès aux services publics	0,0	2,5

Champ : population des EPCI dont la ville la plus peuplée est située dans la région.

Source : Insee, recensement de la population 2020.

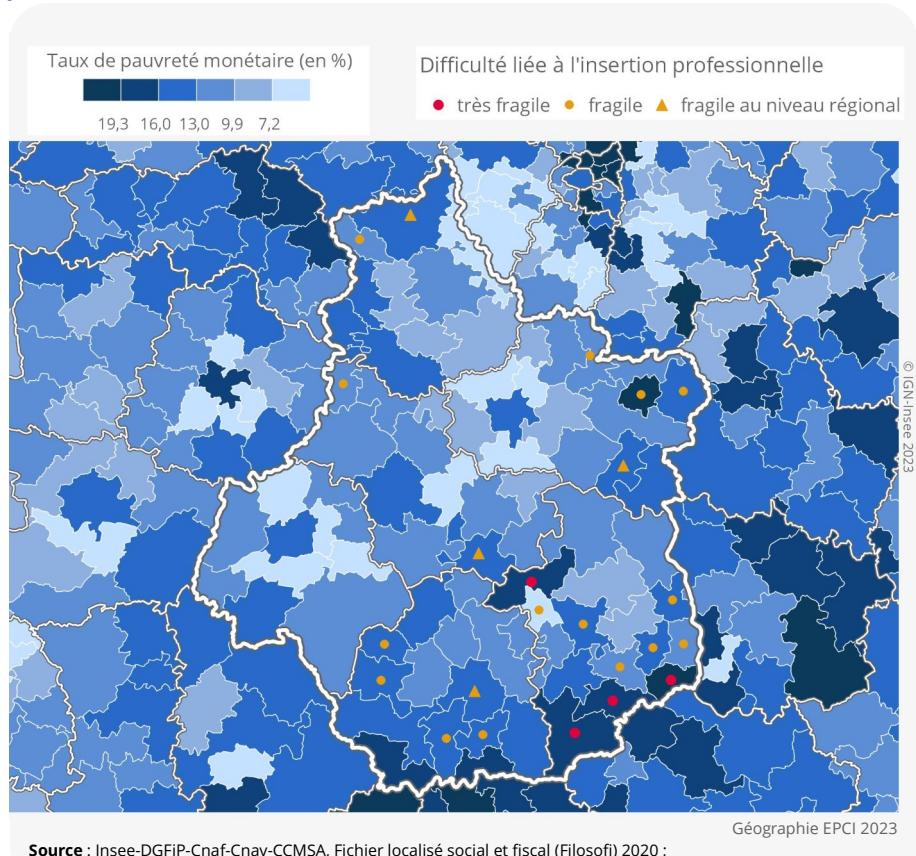
THÈME 1 : INSERTION PROFESSIONNELLE

Difficultés d'insertion sur le marché du travail et pauvreté sont étroitement liées. En effet, la corrélation est forte entre le taux de pauvreté monétaire et le taux de chômage au niveau des EPCI de la région. La même corrélation existe avec le taux de chômage de longue durée, caractérisant des difficultés d'insertion encore plus fortes. Bien que le lien apparaisse moins affirmé, certains territoires touchés par un fort degré de pauvreté sont aussi concernés par une insertion plus difficile des jeunes, avec une part élevée des 16-25 ans ni en emploi, ni en formation.

En particulier, les communautés de communes de Vierzon-Sologne-Berry, du Cœur de France, du Berry Grand Sud et des Trois Provinces sont considérées très fragiles concernant l'insertion professionnelle.

Au niveau national, le taux de chômage est supérieur à 15,7 % dans les 10 % des EPCI français où il est le plus élevé (9^e décile).

► 3. EPCI fragiles sur le thème de l'insertion professionnelle et taux de pauvreté monétaire



► 4. Les EPCI les plus fragiles sur le thème de l'insertion professionnelle

en %

EPCI	Nom de la commune la plus peuplée de l'EPCI	Fragilité	Part des chômeurs (RP*)	Part des chômeurs de longue durée (RP*)	Part des jeunes 16-25 ans ni en emploi ni en formation
CC Vierzon-Sologne-Berry	Vierzon	+++	18,4	50,4	45,5
CC Cœur de France	Saint-Amand-Montrond	+++	16,2	56,7	40,3
CC Berry Grand Sud	Châteaumeillant	+++	16,8	56,6	41,0
CC Les Trois Provinces	Sancoins	+++	17,2	60,8	46,8
CA Bourges Plus	Bourges	++	13,4	47,0	37,8
CA Montargoise et Rives du Loing	Montargis	++	18,1	46,3	48,6
CC du Pithiverais-Gâtinais	Le Malesherbois	++	11,5	51,6	34,0
CC de la Cléry, du Betz et de l'Ouanne	Courtenay	++	13,5	48,2	43,2
CC Éguzon - Argenton - Vallée de la Creuse	Argenton-sur-Creuse	++	12,6	47,6	42,1
CC Portes du Berry entre Loire et Val d'Aubois	La Guerche-sur-l'Aubois	++	13,3	57,3	31,1
CC des Forêts du Perche	Senonches	++	11,6	56,4	38,9
CC du Dunois	Dun-sur-Auron	++	12,8	52,1	36,7

*RP : au sens du recensement de la population, diffère du taux de chômage au sens du Bureau International du Travail. +++ très fragile, ++ fragile, + fragile au niveau régional

Valeurs minimales définissant les territoires en difficulté

Valeur au-dessus de laquelle se situent 10 % des EPCI français (9 ^e décile)	15,7	51,0	44,6
Valeur au-dessus de laquelle se situent 25 % des EPCI français (3 ^e quartile)	13,2	46,7	39,4
Valeur au-dessus de laquelle se situent 25 % des EPCI de la région (3 ^e quartile régional)	13,0	s.o.	38,4

s.o. (sans objet) : le seuil régional est supérieur au seuil national

Note : Les EPCI sont classés par degré de fragilité, et à degré de fragilité identique, les EPCI sont triés en fonction décroissante de leur population.

Champ : EPCI dont la ville la plus peuplée est située dans la région.

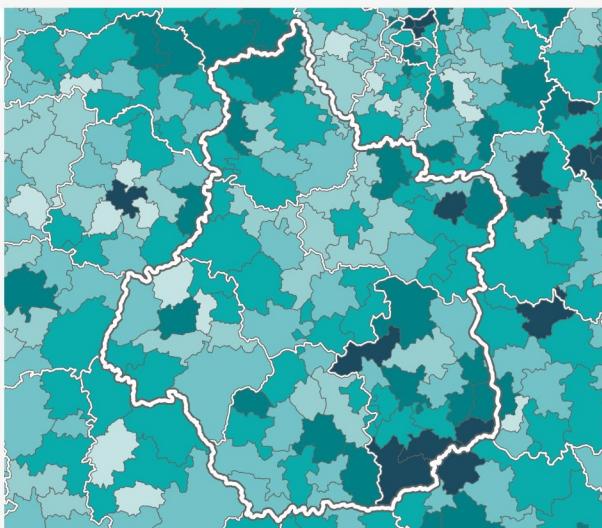
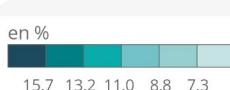
Source : Insee, recensement de la population 2020.

► 5a. Part des chômeurs au sens du recensement de la population

Indicateur : Rapport entre le nombre de chômeurs au sens du recensement âgés de 15 à 69 ans et le nombre d'actifs âgés de 15 à 69 ans (actifs ayant un emploi et chômeurs).

Au sens du recensement, est chômeur toute personne qui s'est déclarée au chômage (indépendamment d'une éventuelle inscription auprès du Pôle emploi), sauf si elle a déclaré explicitement par ailleurs ne pas rechercher de travail.

La définition du chômage au sens du recensement diffère de celle du Bureau international du travail (BIT) et de Pôle Emploi. Sur la France hors Mayotte, le taux de chômage au sens du BIT s'établit à 8 % en 2020, contre 12,7 % au sens du recensement,



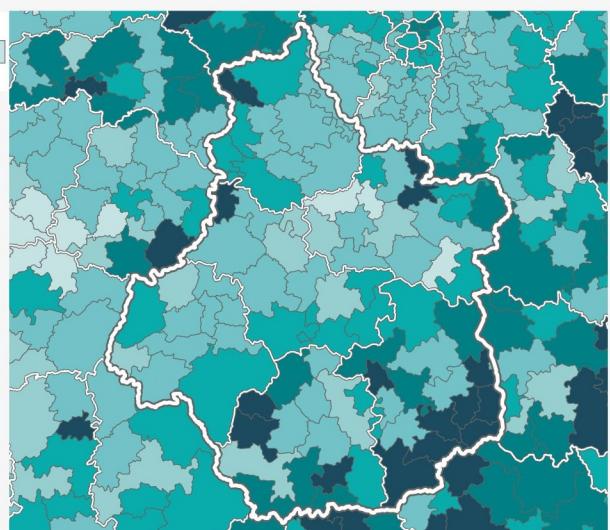
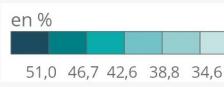
© IGN-Insee 2023

Source : Insee, recensement de la population 2020.

Géographie EPCI 2023

► 5b. Part des chômeurs de longue durée au sens du recensement de la population

Indicateur : Rapport entre le nombre de chômeurs au sens du recensement âgés de 15 à 69 ans en recherche d'emploi depuis un an ou plus et le nombre de personnes âgées de 15 à 69 ans déclarées au chômage au sens du recensement (inscrite ou non à Pôle Emploi).



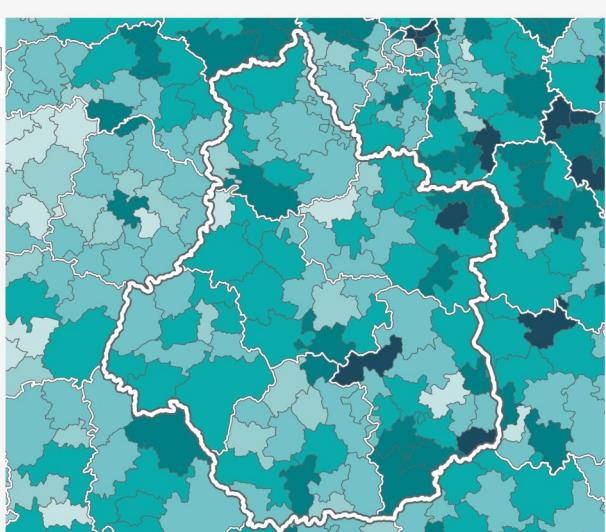
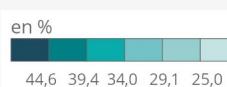
© IGN-Insee 2023

Source : Insee, recensement de la population 2020.

Géographie EPCI 2023

► 5c. Part des jeunes (16-25 ans) sans emploi parmi ceux qui ne sont pas en formation

Indicateur : Part des jeunes (de 16 à 25 ans compris) ayant déclaré au recensement être sans emploi parmi ceux déclarant ne pas être inscrits dans un établissement d'enseignement pour l'année en cours.



© IGN-Insee 2023

Source : Insee, recensement de la population 2020.

Géographie EPCI 2023

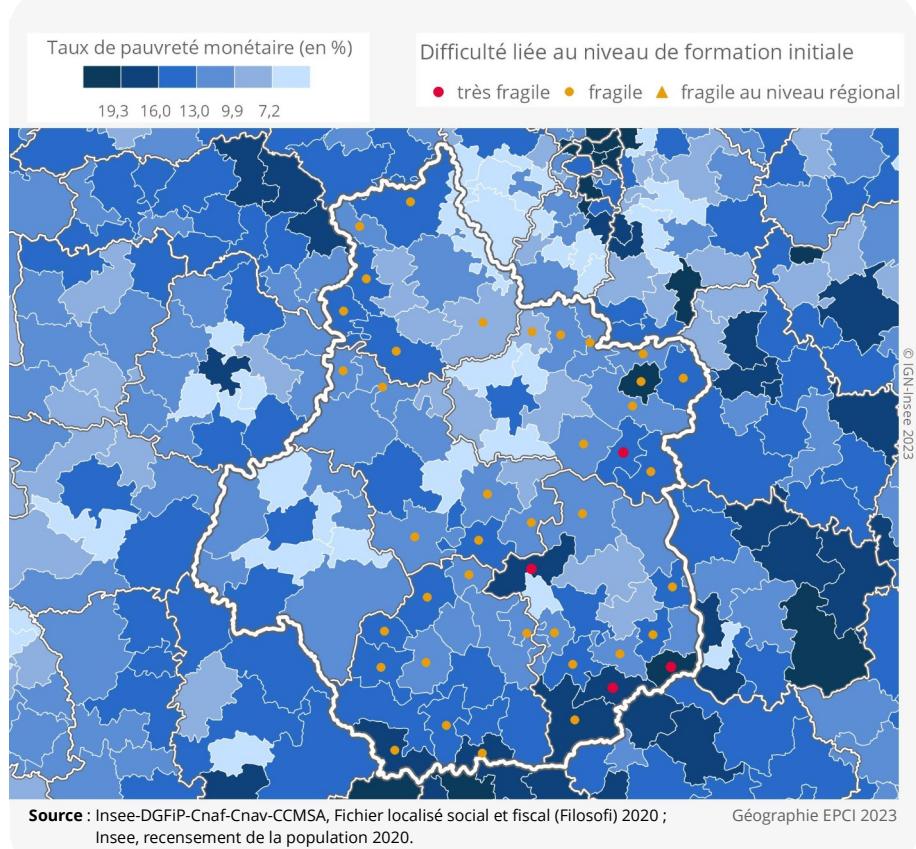
THÈME 2 : NIVEAU DE FORMATION INITIALE

Un faible niveau de formation initiale augmente fortement le risque de ne pas avoir d'emploi ou d'avoir un emploi faiblement rémunérant. En effet, même plusieurs années après la sortie de formation initiale, les personnes peu ou pas diplômées sont nettement plus souvent inactives ou au chômage que les diplômées. Un faible niveau de formation initiale peut aussi être associé à une maîtrise insuffisante des savoirs de base, susceptibles d'entraîner des difficultés dans la vie quotidienne, tel qu'un risque plus marqué de difficulté de lecture ou d'illectronisme, facteurs d'exclusion sociale.

Les communautés de communes de Vierzon-Sologne-Berry, Giennoises, du Cœur de France et des Trois Provinces sont considérées très fragiles concernant la formation initiale.

Au niveau national, au moins 26,2 % des jeunes de 20 ans ou plus sont non diplômés dans les 10 % des EPCI où cette proportion est la plus élevée (9^e décile).

► 6. EPCI fragiles sur le thème du niveau de formation initiale et taux de pauvreté monétaire



► 7. Les EPCI les plus fragiles sur le thème du niveau de formation initiale

en %

EPCI	Nom de la commune la plus peuplée de l'EPCI	Fragilité	Part des non diplômés parmi les 20 ans ou plus	Part des 15-19 ans peu ou pas diplômés et non scolarisés	Part des non bacheliers parmi les 20-65 ans
CC Vierzon-Sologne-Berry	Vierzon	+++	25,8	51,9	56,8
CC Giennoises	Gien	+++	27,0	52,3	53,8
CC Cœur de France	Saint-Amand-Montrond	+++	24,0	54,5	55,4
CC Les Trois Provinces	Sancoins	+++	28,9	52,7	62,9
CA Agglo du Pays de Dreux	Dreux	++	27,0	40,1	52,8
CA Montargoise et Rives du Loing	Montargis	++	25,6	57,9	54,5
CC Val-de-Cher-Controis	Le Controis-en-Sologne	++	24,1	48,0	56,0
CC du Grand Châteaudun	Châteaudun	++	24,7	47,4	56,2
CC du Romorantinais et du Monestois	Romorantin-Lanthenay	++	27,5	39,4	59,0
CC du Pithiverais	Pithiviers	++	28,2	39,9	57,3
CC Canaux et Forêts en Gâtinais	Lorris	++	24,2	44,1	54,9
CC du Pithiverais-Gâtinais	Le Malesherbois	++	24,9	36,6	56,3

+++ très fragile, ++ fragile, + fragile au niveau régional

Valeurs minimales définissant les territoires en difficulté

Valeur au-dessus de laquelle se situent 10 % des EPCI français (9 ^e décile)	26,2	50,4	55,4
Valeur au-dessus de laquelle se situent 25 % des EPCI français (3 ^e quartile)	23,5	45,7	52,1
Valeur au-dessus de laquelle se situent 25 % des EPCI de la région (3 ^e quartile régional)	S.O.	S.O.	S.O.

s.o. (sans objet) : le seuil régional est supérieur au seuil national

Note : Les EPCI sont classés par degré de fragilité, et à degré de fragilité identique, les EPCI sont triés en fonction décroissante de leur population.

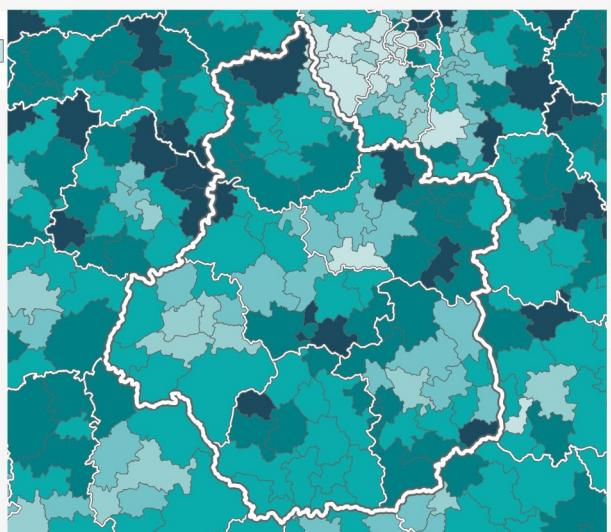
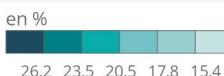
Champ : EPCI dont la ville la plus peuplée est située dans la région.

Source : Insee, recensement de la population 2020.

► 8a. Part des non diplômés parmi les 20 ans ou plus (standardisée par âge)

Indicateur : Part des personnes âgées de 20 ans ou plus ayant déclaré au recensement être sans diplôme ou dont le niveau de diplôme ne dépasse pas le certificat d'études primaires (CEP) parmi les personnes âgées de 20 ans ou plus.

Cette part est standardisée selon l'âge pour permettre de comparer les territoires en supprimant les effets des différences de structure par âge de la population. Elle est calculée en prenant en compte pour chaque territoire la structure par âge quinquennal de la population.



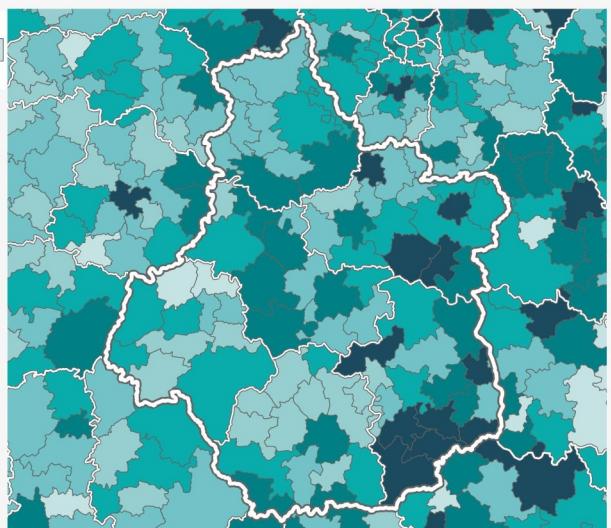
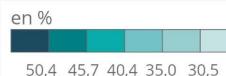
© IGN-Insee 2023

Source : Insee, recensement de la population 2020.

Géographie EPCI 2023

► 8b. Part des 15-19 ans peu ou pas diplômés et non scolarisés

Indicateur : Part des jeunes (de 15 à 19 ans compris) ayant déclaré au recensement être non inscrits dans un établissement d'enseignement pour l'année en cours et ayant comme diplôme le plus élevé le diplôme national du brevet, parmi les jeunes âgés de 15 à 19 ans non inscrits dans un établissement d'enseignement pour l'année en cours.



© IGN-Insee 2023

Source : Insee, recensement de la population 2020.

Géographie EPCI 2023

► 8c. Part des non bacheliers parmi les 20-65 ans (standardisée par âge)

Indicateur : Part des personnes âgées de 20 à 65 ans compris, ayant déclaré au recensement être sans diplôme ou avoir un diplôme de niveau inférieur au baccalauréat (BEPC, brevet élémentaire, brevet des collèges, CAP, BEP) parmi les personnes âgées de 20 à 65 ans.

Le niveau de diplôme fait référence au diplôme le plus élevé déclaré par l'individu.

Cette part est standardisée selon l'âge pour permettre de comparer les territoires en supprimant les effets des différences de structure par âge de la population. Elle est calculée en prenant en compte pour chaque territoire la structure par âge quinquennal de la population.



© IGN-Insee 2023

Source : Insee, recensement de la population 2020.

Géographie EPCI 2023

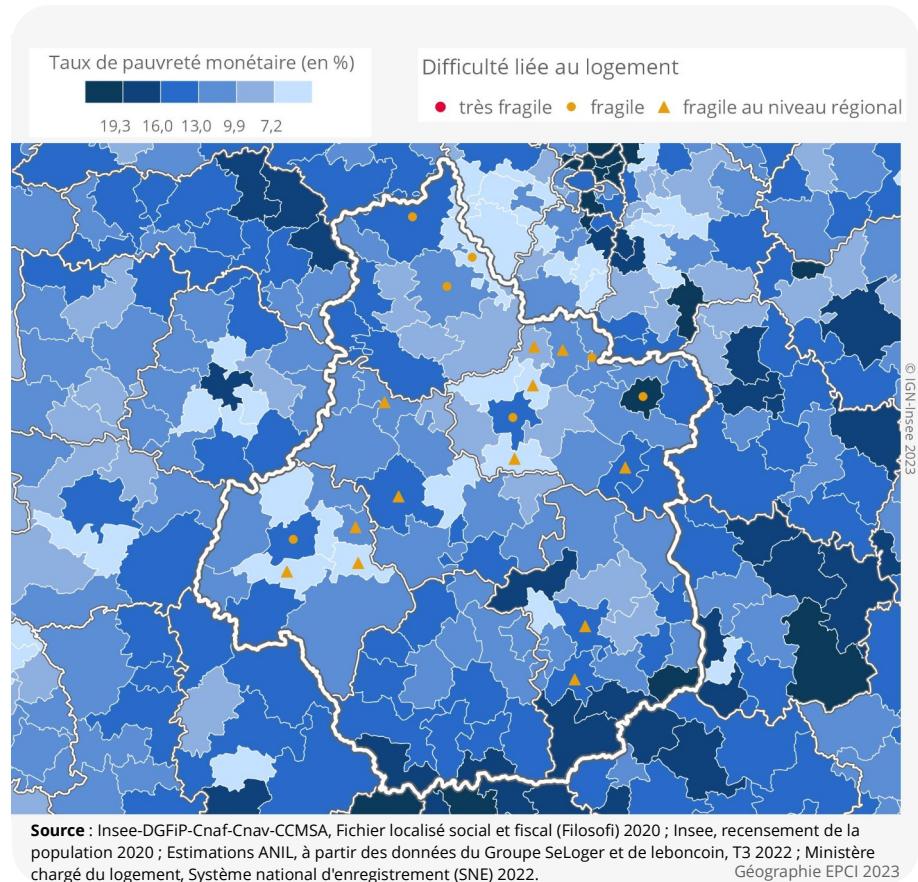
THÈME 3 : LOGEMENT

Lorsque l'offre de logement social n'est pas suffisante au regard des besoins et que les loyers proposés dans le parc locatif privé sont élevés, l'accès au logement peut constituer une difficulté importante pour les plus modestes. Ces tensions sur le marché de l'immobilier couplées à des ressources insuffisantes peuvent par ailleurs être à l'origine de situations de mal logement et d'inadéquation entre la taille du logement et celle du ménage.

En particulier, les métropoles de Tours, d'Orléans et les communautés d'agglomération Chartres métropole, Agglo du Pays de Dreux et Montargoise et Rives du Loing sont considérées fragiles concernant le logement.

Au niveau national, au moins 4 % des résidences principales sont suroccupées dans les 10 % des EPCI où il est le plus élevé (9^e décile).

► 9. EPCI fragiles sur le thème du logement et taux de pauvreté monétaire



► 10. Les EPCI les plus fragiles sur le thème du logement

EPCI	Nom de la commune la plus peuplée de l'EPCI	Fragilité	Part des résidences principales en état de suroccupation en %	Loyers d'annonce élevés (1)	Demande en cours de logements sociaux pour une attribution en nombre
Tours Métropole Val de Loire	Tours	++	3,2	xx	3,4
Orléans Métropole	Orléans	++	4,7	xx	3,9
CA Chartres Métropole	Chartres	++	3,5	xx	2,8
CA Agglo du Pays de Dreux	Dreux	++	4,5	xx	4,1
CA Montargoise et Rives du Loing	Montargis	++	4,6	x	2,6
CC des Portes Euréliennes d'Île-de-France	Auneau-Bleury-Saint-Symphorien	++	2,6	xx	3,6
CC du Pithiverais-Gâtinais	Le Malesherbois	++	3,5	xx	3,6
CA de Blois "Aggropolis"	Blois	+	2,9	x	2,8
CA Bourges Plus	Bourges	+	2,4	x	2,7
CC Touraine Vallée de l'Indre	Monts	+	0,9	x	3,4
CC du Pithiverais	Pithiviers	+	3,2	x	2,3
CC du Val d'Amboise	Amboise	+	1,7	x	3,0

+++ très fragile, ++ fragile, + fragile au niveau régional

(1) part de la pop. exposée : xxx très importante, xx importante, x importante régionalement

Valeurs minimales définissant les territoires en difficulté

Valeur au-dessus de laquelle se situent 10 % des EPCI français (9 ^e décile)	4,0	n.c.	8,0
Valeur au-dessus de laquelle se situent 25 % des EPCI français (3 ^e quartile)	2,5	n.c.	5,6
Valeur au-dessus de laquelle se situent 25 % des EPCI de la région (3 ^e quartile régional)	2,1	n.c.	3,0

Note : Les EPCI sont classés par degré de fragilité, et à degré de fragilité identique, les EPCI sont triés en fonction décroissante de leur population.

n.c. : non concerné

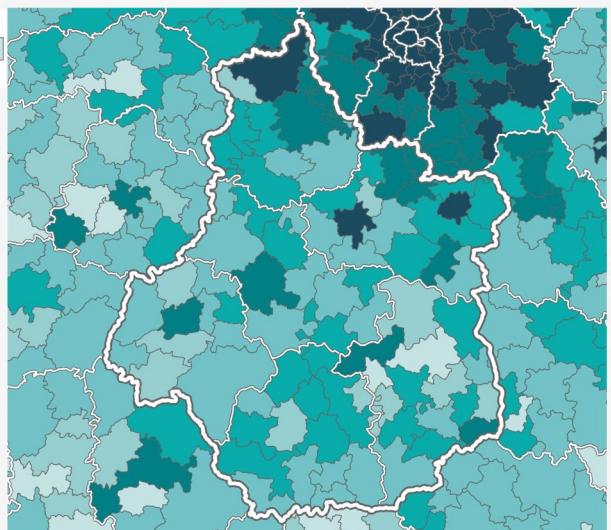
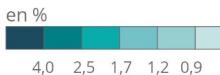
Champ : EPCI dont la ville la plus peuplée est située dans la région.

Sources : Insee, recensement de la population 2020 ; Estimations ANIL, à partir des données du Groupe SeLoger et de leboncoin, T3 2022 ; Ministère chargé du logement, Système national d'enregistrement (SNE) 2022.

► 11a. Part des résidences principales en état de suroccupation

Indicateur : Rapport entre le nombre de résidences principales en état de suroccupation (hors studio occupé par une personne) et le nombre de résidences principales (hors studio occupé par une personne).

Le concept de suroccupation repose sur la composition du ménage et le nombre de pièces du logement. Un logement est suroccupé quand il lui manque au moins une pièce par rapport à un degré d'occupation « normale ».



Source : Insee, recensement de la population 2020.

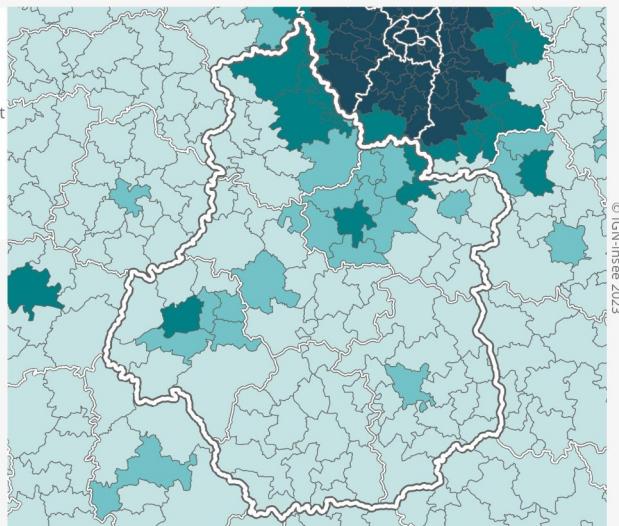
Géographie EPCI 2023

► 11b. Part de la population exposée à des loyers d'annonce élevés

Indicateur : Part de la population de l'EPCI vivant dans une commune avec des loyers élevés.

Des indicateurs de loyer du parc locatif privé à l'échelle de la commune sont estimés par l'Agence Nationale pour l'Information et le Logement (ANIL) à partir des données d'annonces parues sur les plateformes leboncoin et du Groupe SeLoger sur la période 2018 – 2022.

Un loyer est ici considéré comme élevé lorsqu'il est supérieur au loyer minimal auquel est exposée la moitié des locataires du territoire (médiane du loyer d'annonce pondérée par la population des locataires). La fragilité d'un territoire est déterminée par la part de la population soumise à un loyer élevé.

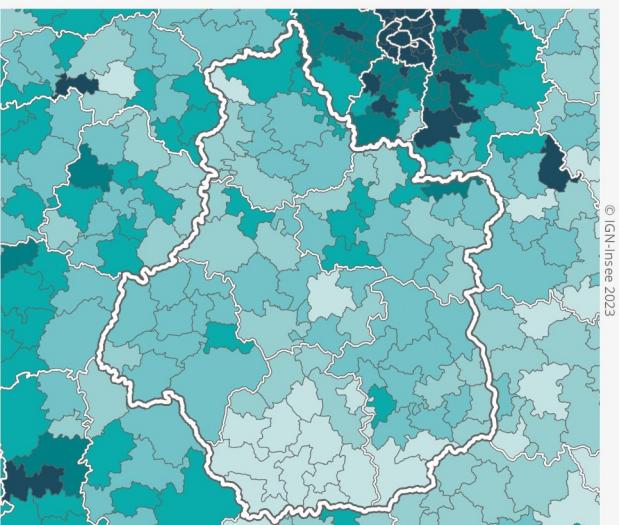
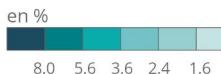


Source : Estimations ANIL, à partir des données du Groupe SeLoger et leboncoin, T3 2022 ; Insee, recensement de la population 2020.

Géographie EPCI 2023

► 11c. Demandes de logement social pour une attribution

Indicateur : Nombre de demandes de logement social (hors mutations), au 31 décembre 2022 pour la première localisation souhaitée, divisée par les attributions (hors mutations), pour des personnes physiques, en 2022, pour la première localisation souhaitée.



Source : Ministère chargé du logement, Système national d'enregistrement (SNE) 2022.

Géographie EPCI 2023

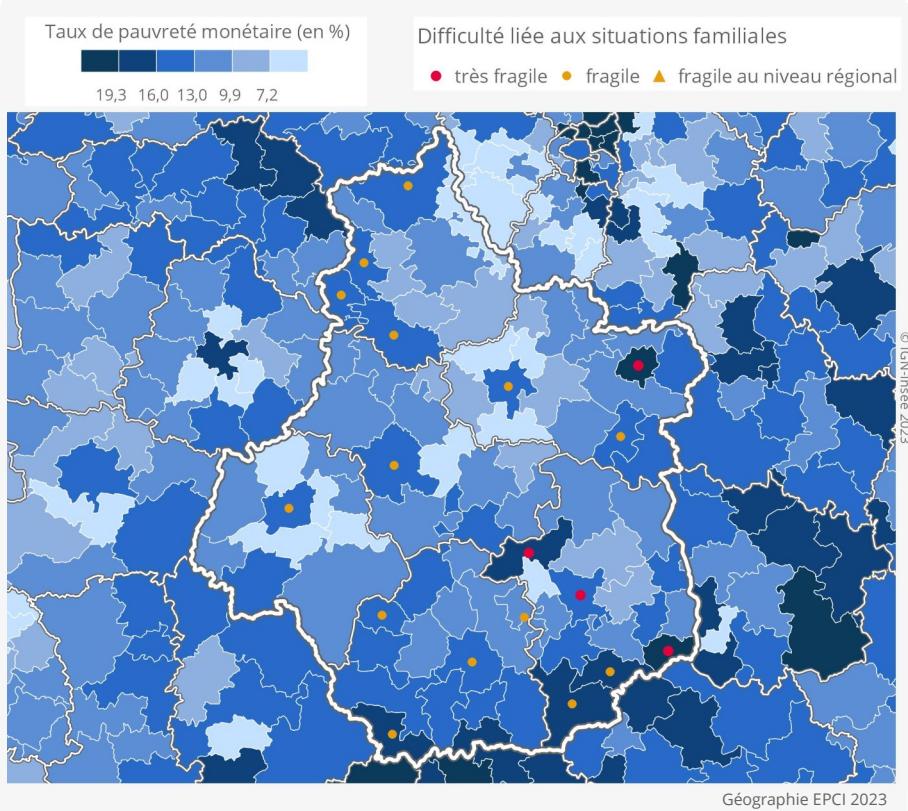
THÈME 4 : SITUATIONS FAMILIALES

Les enfants constituent une population cible des politiques de lutte contre la pauvreté. La pauvreté affecte le bien-être immédiat de l'enfant, et a également une incidence sur son avenir. Vivre avec un seul parent ou avoir des parents sans emploi accroît le risque de pauvreté monétaire, et au-delà le risque d'exclusion sociale. Les enfants dont les parents ont de faibles ressources ont en outre des conditions de logement souvent plus précaires.

En particulier, les intercommunalités Bourges Plus, Montargoise et Rives du Loing, Vierzon-Sologne-Berry et des Trois Provinces sont considérées très fragiles concernant les situations familiales.

Au niveau national, au moins 24,3 % des enfants mineurs vivent dans une famille monoparentale diplômés dans les 10 % des EPCI où cette proportion est la plus élevée (9^e décile).

► 12. EPCI fragiles sur le thème des situations familiales et taux de pauvreté monétaire



Source : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA, Fichier localisé social et fiscal (Filosofi) 2020 ; Insee, recensement de la population 2020.

► 13. Les EPCI les plus fragiles sur le thème des situations familiales

en %

EPCI	Nom de la commune la plus peuplée de l'EPCI	Fragilité	Part des enfants mineurs vivant en famille monoparentale	Part des mineurs vivant dans un logement suroccupé	Part des enfants mineurs vivant dans une famille avec parent(s) sans emploi
CA Bourges Plus	Bourges	+++	26,7	9,6	16,3
CA Montargoise et Rives du Loing	Montargis	+++	25,1	16,5	19,1
CC Vierzon-Sologne-Berry	Vierzon	+++	26,5	10,2	20,1
CC Les Trois Provinces	Sancoins	+++	25,4	14,2	15,3
Tours Métropole Val de Loire	Tours	++	25,0	11,2	13,6
Orléans Métropole	Orléans	++	22,0	15,8	13,1
CA Agglo du Pays de Dreux	Dreux	++	17,3	13,8	11,7
CA de Blois "Aggropolys"	Blois	++	23,4	11,9	14,2
CA Châteauroux Métropole	Châteauroux	++	26,8	7,2	17,1
CC du Grand Châteaudun	Châteaudun	++	20,5	8,6	12,4
CC Giennoises	Gien	++	18,6	9,9	12,0
CC du Pays d'Issoudun	Issoudun	++	25,5	4,0	14,0

+++ très fragile, ++ fragile, + fragile au niveau régional

Valeurs minimales définissant les territoires en difficulté

Valeur au-dessus de laquelle se situent 10 % des EPCI français (9 ^e décile)	24,3	12,6	15,8
Valeur au-dessus de laquelle se situent 25 % des EPCI français (3 ^e quartile)	21,3	8,4	12,0
Valeur au-dessus de laquelle se situent 25 % des EPCI de la région (3 ^e quartile régional)	20,5	s.o.	s.o.

s.o. (sans objet) : le seuil régional est supérieur au seuil national

Note : Les EPCI sont classés par degré de fragilité, et à degré de fragilité identique, les EPCI sont triés en fonction décroissante de leur population.

Champ : EPCI dont la ville la plus peuplée est située dans la région.

Source : Insee, recensement de la population 2020.

► 14a. Part des enfants vivant en famille monoparentale

Indicateur : Part des enfants mineurs vivant dans une famille monoparentale parmi les personnes mineures.



© IGN-Insee 2023

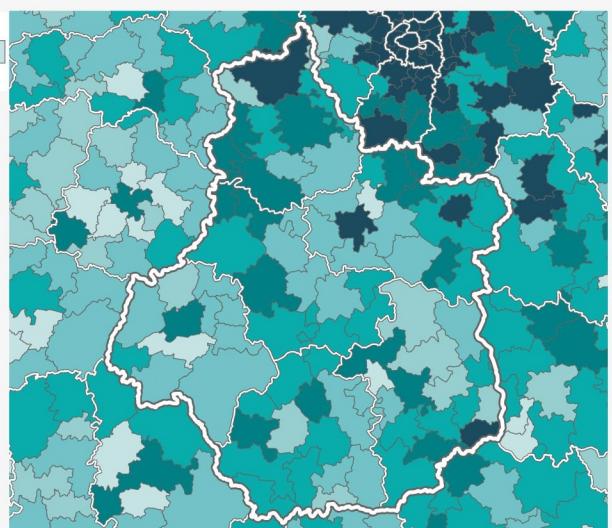
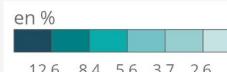
Source : Insee, recensement de la population 2020.

Géographie EPCI 2023

► 14b. Part des mineurs vivant dans un logement suroccupé

Indicateur : Part des mineurs vivant dans un logement en état de suroccupation parmi les mineurs vivant dans un logement ordinaire.

Le concept de suroccupation repose sur la composition du ménage et le nombre de pièces du logement. Un logement est suroccupé quand il lui manque au moins une pièce par rapport à un degré d'occupation « normale » (voir méthodologie).



© IGN-Insee 2023

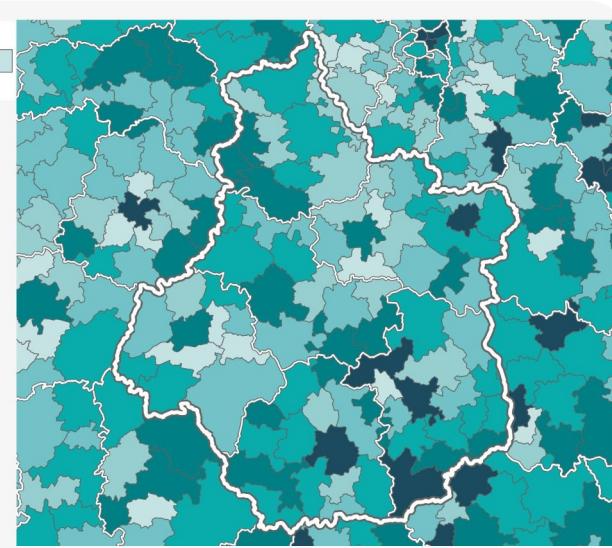
Source : Insee, recensement de la population 2020.

Géographie EPCI 2023

► 14c. Part des enfants vivant dans une famille avec parent(s) sans emploi

Indicateur : Part des enfants mineurs vivant dans une famille dont le(s) parent(s) sont sans emploi.

Est comptée comme enfant d'une famille toute personne vivant au sein du même ménage que son (ses) parent(s) avec le(s)quel(s) elle forme une famille. Le(s) parent(s) qui résident avec l'enfant sont considérés comme parents. Si un enfant vit avec un parent et un beau parent, ce dernier est également compté comme parent. En revanche, il n'est pas tenu compte de l'activité d'un parent qui ne vit pas avec l'enfant. Dans le cas de résidence alternée, l'enfant est considéré vivre avec le parent avec lequel il habite à la date du recensement.



© IGN-Insee 2023

Source : Insee, recensement de la population 2020.

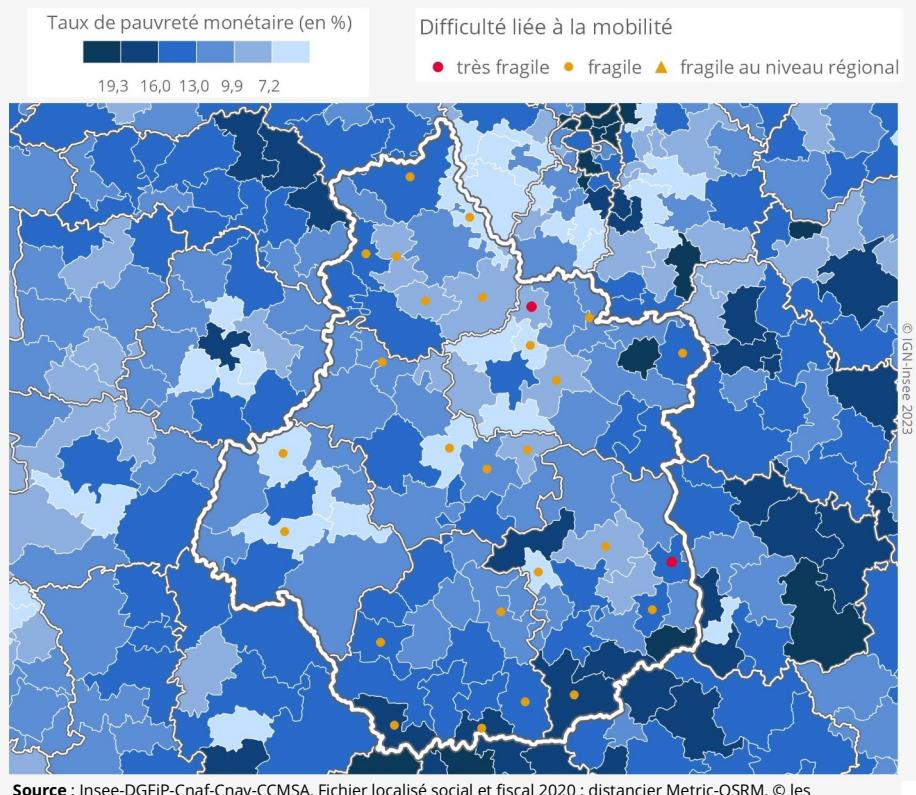
Géographie EPCI 2023

THÈME 5 : MOBILITÉ

Pouvoir se rendre facilement sur son lieu de travail, à un entretien d'embauche ou à une formation est un enjeu essentiel en termes de lutte contre la pauvreté. Or, selon le lieu où elles habitent, les personnes pauvres peuvent rencontrer des freins à la mobilité. Ainsi, dans les territoires où l'usage de la voiture pour aller travailler est très élevé, la possession d'un véhicule (et donc d'un permis de conduire) est souvent un préalable à la recherche d'emploi, du fait de l'absence de transports en commun adaptés et d'une offre d'emploi locale très limitée. Résider dans un territoire éloigné d'un pôle d'emploi ou des services courants peut engendrer des coûts supplémentaires, susceptibles de fragiliser ou d'exclure davantage les personnes en situation de pauvreté.

En particulier, les communautés de communes de la Plaine du Nord Loiret et du Berry-Loire-Vauvise sont considérées très fragiles concernant les mobilités.

► 15. EPCI fragiles sur le thème de la mobilité et taux de pauvreté monétaire



► 16. Les EPCI les plus fragiles sur le thème de la mobilité

en %

EPCI	Nom de la commune la plus peuplée de l'EPCI	Fragilité	Part des actifs utilisant leur voiture pour aller travailler	Part des actifs habitant à 30 km ou plus de leur lieu de travail	Part de la population éloignée du panier vie courante
CC de la Plaine du Nord Loiret	Bazoches-les-Gallerandes	+++	88,0	41,8	75,1
CC Berry-Loire-Vauvise	Herry	+++	90,0	26,4	84,7
CA Agglo du Pays de Dreux	Dreux	++	82,6	35,8	6,9
CC Touraine Vallée de l'Indre	Monts	++	88,5	12,0	9,7
CC des Portes Euréliennes d'Île-de-France	Auneau-Bleury-Saint-Symphorien	++	73,8	42,0	5,4
CC des Loges	Châteauneuf-sur-Loire	++	89,4	21,9	10,0
CC Terres du Haut Berry	Saint-Martin-d'Auxigny	++	89,9	11,2	24,9
CC du Pithiverais-Gâtinais	Le Malesherbois	++	82,2	34,3	27,7
CC Cœur de Beauce	Les Villages Vovéens	++	81,8	36,3	57,0
CC de Gâtine-Racan	Semblançay	++	89,7	20,0	36,9
CC entre Beauce et Perche	Illiers-Combray	++	84,5	24,2	41,1
CC du Grand Chambord	Saint-Laurent-Nouan	++	89,0	11,9	23,1

+++ très fragile, ++ fragile, + fragile au niveau régional

Valeurs minimales définissant les territoires en difficulté

Valeur au-dessus de laquelle se situent 10 % des EPCI français (9 ^e décile)	88,5	31,8	59,1
Valeur au-dessus de laquelle se situent 25 % des EPCI français (3 ^e quartile)	86,5	23,2	39,6
Valeur au-dessus de laquelle se situent 25 % des EPCI de la région (3 ^e quartile régional)	86,2	s.o.	s.o.

s.o. (sans objet) : le seuil régional est supérieur au seuil national

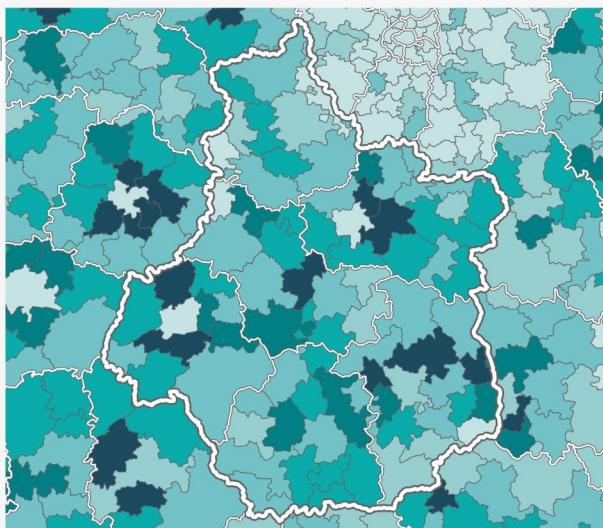
Note : Les EPCI sont classés par degré de fragilité, et à degré de fragilité identique, les EPCI sont triés en fonction décroissante de leur population.

Champ : EPCI dont la ville la plus peuplée est située dans la région.

Source : Insee, distancier Metric-OSRM, © les contributeurs d'OpenStreetMap et du projet OSRM, recensement de la population 2020, BPE 2021.

► 17a. Part des actifs utilisant leur voiture pour aller travailler

Indicateur : Nombre d'actifs ayant un emploi et déclarant au recensement utiliser une voiture, un camion ou une fourgonnette comme mode de transport principal pour aller travailler, rapporté au nombre d'actifs ayant un emploi et résidant dans le territoire.



© IGN-Insee 2023

Source : Insee, recensement de la population 2020.

Géographie EPCI 2023

► 17b. Part des actifs habitant à 30 km ou plus de leur lieu de travail

Indicateur : Nombre d'actifs occupant un emploi dans une commune distante d'au moins 30 kilomètres de sa commune de résidence rapporté au nombre d'actifs ayant un emploi et résidant dans le territoire.



© IGN-Insee 2023

Source : Insee, distancier Metric-OSRM, © les contributeurs d'OpenStreetMap et du projet OSRM, recensement de la population 2020.

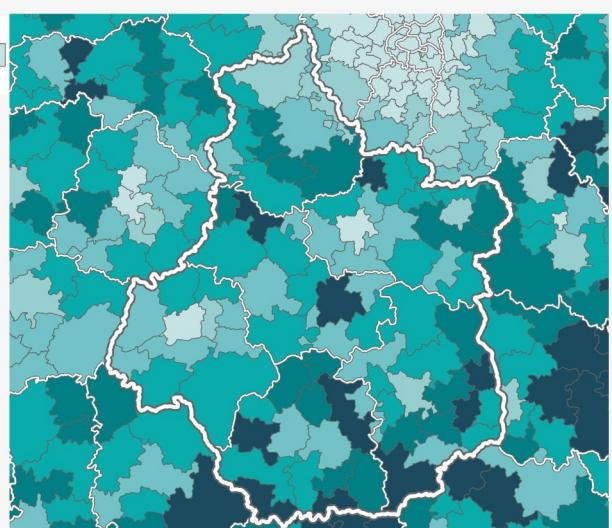
Géographie EPCI 2023

► 17c. Part de la population éloignée du panier vie courante

Indicateur : Le « panier de la vie courante » comprend 22 équipements ou services, choisis en fonction de la proximité, de la mobilité qu'ils impliquent, de l'importance qui leur est donnée au quotidien et de leur fréquence d'usage. Ils comprennent une grande partie des équipements de la gamme dite de proximité (école, boulangerie, etc.).

En France, 90 % de la population accède en moins de 8 minutes, par la route, à ce panier d'équipement (temps théorique). Les 10 % de la population restante sont considérés comme éloignés de ce panier.

Le temps d'accès à un service du panier est le temps théorique de trajet par la route vers celui qui est le plus proche. Le temps d'accès au panier est la moyenne de ces temps pour l'ensemble des services du panier.



© IGN-Insee 2023

Source : Insee, distancier Metric-OSRM, © les contributeurs d'OpenStreetMap et du projet OSRM, recensement de la population 2020, BPE 2021.

Géographie EPCI 2023

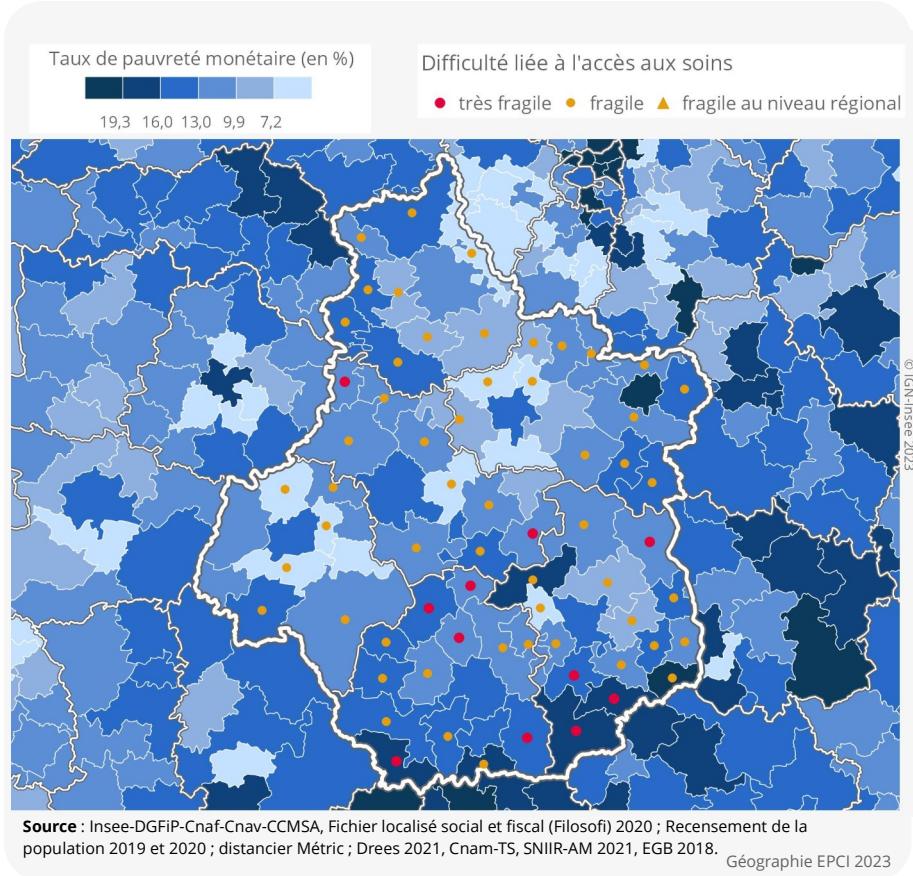
THÈME 6 : ACCÈS AUX SOINS

Les difficultés d'accès aux soins, si elles ne sont pas directement corrélées à la pauvreté monétaire, viennent renforcer la précarité des ménages, en accroissant les contraintes (temps d'attente, recherche d'un praticien, déplacements, ...). Par ailleurs, vivre dans un territoire faiblement doté en services de santé augmente fortement le risque que les personnes en situation de privation matérielle et sociale renoncent aux soins.

Dans les territoires où la population est très âgée, les difficultés d'accès aux soins peuvent devenir encore plus prégnantes, notamment pour les personnes les moins favorisées. En effet, les personnes les plus âgées sont à la fois généralement moins mobiles, et davantage susceptibles de devoir recourir à plusieurs professionnels de santé.

En Centre-Val de Loire, onze EPCI sont considérés comme très fragiles concernant l'accès aux soins. Ils se situent surtout dans le sud de la région.

► 18. EPCI fragiles sur le thème de l'accès aux soins et taux de pauvreté monétaire



► 19. Les EPCI les plus fragiles sur le thème de l'accès aux soins

EPCI	Nom de la commune la plus peuplée de l'EPCI	Fragilité	(1) Accessibilité potentielle aux médecins généralistes en nb de consultation par an et par hab.	(2) Accessibilité potentielle aux infirmiers ETP pour 100 000 habitants	Part de la population de 80 ans ou plus en %
CC Cœur de France	Saint-Amand-Montrond	+++	2,1	81	9,0
CC Pays Fort Sancerrois Val de Loire	Saint-Satur	+++	2,0	68	8,4
CC de la Châtre et Sainte-Sévère	La Châtre	+++	2,0	77	9,4
CC Berry Grand Sud	Châteaumeillant	+++	2,1	74	9,3
CC Écueillé-Valençay	Valençay	+++	2,2	66	11,1
CC de la Sologne des Rivières	Salbris	+++	2,0	75	8,9
CC Arnon Boischaut Cher	Châteauneuf-sur-Cher	+++	2,0	68	8,7
CC Marche Occitane - Val d'Anglin	Chaillac	+++	2,4	73	10,2
CC Levroux Boischaut Champagne	Levroux	+++	2,0	67	7,5
CC Chabris - Pays de Bazelle	Chabris	+++	2,1	71	10,2
CC des Collines du Perche	Mondoubleau	+++	1,9	52	7,5
CA Agglo du Pays de Dreux	Dreux	++	1,9	97	4,3

+++ très fragile, ++ fragile, + fragile au niveau régional

Valeurs définissant les territoires en difficulté

Valeur au-dessus de laquelle se situent 90 % des EPCI français (9 ^e décile) *	2,1	75,0	8,8
Valeur au-dessus de laquelle se situent 75 % des EPCI français (3 ^e quartile) *	2,5	92,7	7,4
Valeur au-dessus de laquelle se situent 75 % des EPCI de la région (3 ^e quartile régional)	S.O.	S.O.	S.O.

* Pour (1) et (2), valeur au dessous du 1^{er} décile (10 %) et du 1^{er} quartile (25 %) ; s.o. (sans objet) : le seuil régional est supérieur, (1) et (2) inférieur, au seuil national.

Note : Les EPCI sont classés par degré de fragilité, et à degré de fragilité identique, les EPCI sont triés en fonction décroissante de leur population.

Champ : EPCI dont la ville la plus peuplée est située dans la région.

Source : Recensement de la population 2019 et 2020 ; distancier Métric ; Drees 2021, Cnam-TS, SNIIR-AM 2021, EGB 2018.

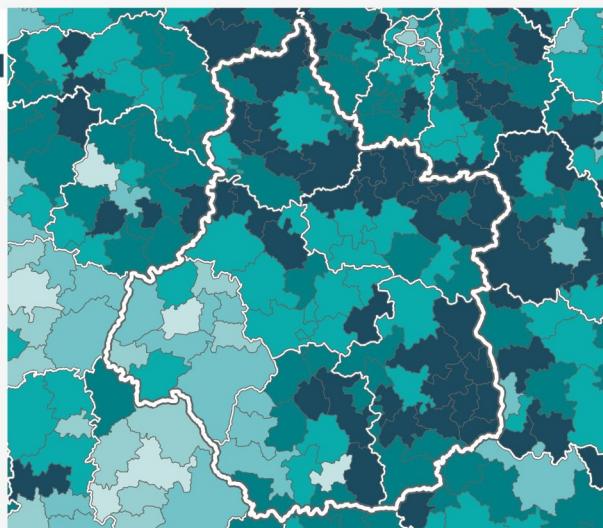
► 20a. Accessibilité potentielle aux médecins généralistes

Indicateur : Nombre de consultations/visites accessibles pour chaque habitant par an. L'indicateur d'accessibilité potentielle localisée (APL) tient compte d'un recours dégressif avec la distance, du niveau d'activité des professionnels en exercice, du nombre de consultations/visites que peuvent proposer les médecins accessibles ainsi que de la structure par âge de la population qui influence les besoins de soins.

Seuls les médecins de moins de 65 ans sont pris en compte. L'APL a été développée pour mesurer l'adéquation spatiale entre l'offre et la demande de soins de premier recours. Elle rend comparable l'accessibilité de zones ayant des populations d'âges très différents.

en nombre de consultation par an et par habitant

4,1 3,5 3,0 2,5 2,1



© IGN-Insee 2023

Source : Traitements Drees 2021, Cnam-TS, SNIIR-AM 2021, EGB 2018 ;
Insee, populations par sexe et âge 2019, distancier Metric.

Géographie EPCI 2023

► 20b. Accessibilité potentielle aux infirmières

Indicateur : Nombre d'infirmières de 65 ans ou moins en équivalent temps plein (ETP) accessibles pour 100 000 habitants. L'indicateur d'accessibilité potentielle localisée (APL) tient compte d'un recours dégressif avec la distance, du niveau d'activité des professionnels en exercice, du nombre de consultations/visites que peuvent proposer les infirmières accessibles ainsi que de la structure par âge de la population qui influence les besoins de soins.

Seules les infirmières libérales ou salariées en centre de santé de moins de 65 ans sont prises en compte. L'APL a été développée pour mesurer l'adéquation spatiale entre l'offre et la demande de soins de premier recours. Elle rend comparable l'accessibilité de zones ayant des populations d'âges très différents.

ETP pour 100 000 habitants

215 167 121 93 75



© IGN-Insee 2023

Source : Traitements Drees 2021, Cnam-TS, SNIIR-AM 2021, EGB 2018 ;
Insee, populations par sexe et âge 2019, distancier Metric.

Géographie EPCI 2023

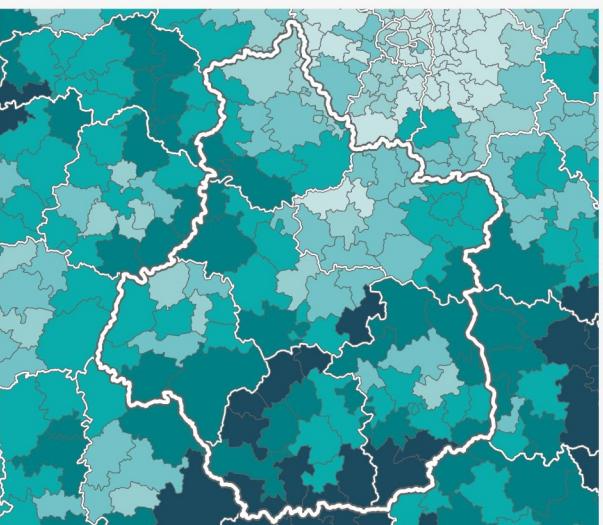
► 20c. Part de la population de 80 ans ou plus

Indicateur : Part des personnes âgées de 80 ans ou plus vivant dans un logement ordinaire au sens du recensement, parmi les personnes vivant dans un logement ordinaire.

Un logement ordinaire est défini du point de vue de son utilisation. C'est un local utilisé pour l'habitation, séparé et indépendant. Les habitations mobiles et les locaux utilisés pour l'habitation au sein des communautés (maisons de retraite, foyers, services de moyen ou long séjour, communautés religieuses, ...) ne sont pas considérés comme des logements ordinaires.

en %

8,8 7,4 6,0 4,9 4,0



© IGN-Insee 2023

Source : Insee, recensement de la population 2020.

Géographie EPCI 2023

THÈME 7 : ACCÈS AUX SERVICES PUBLICS

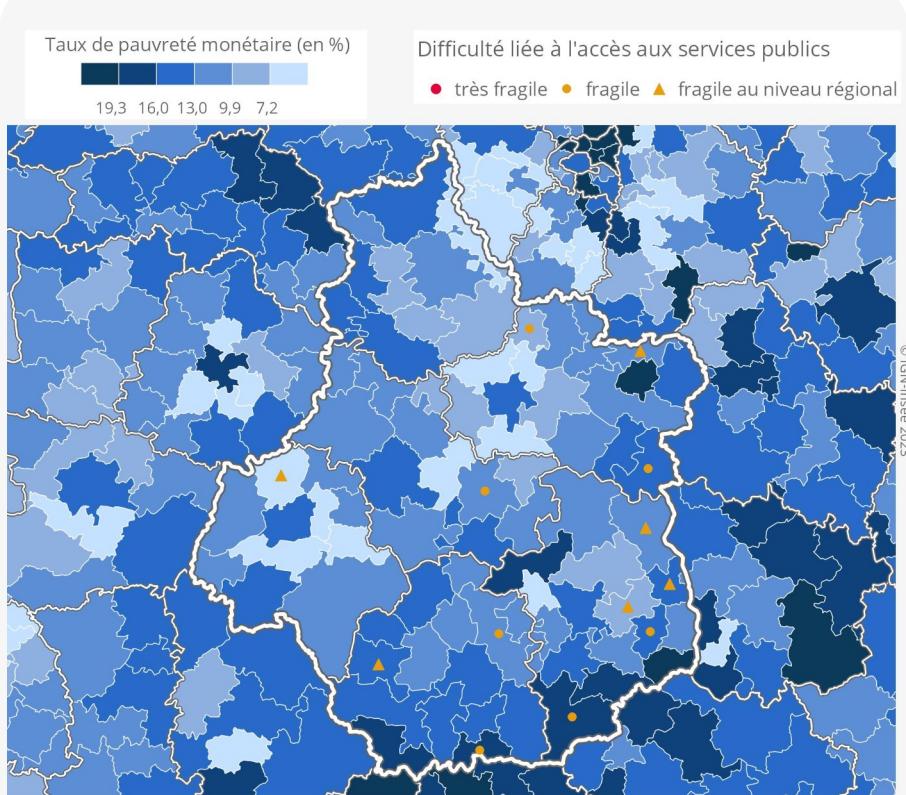
L'accès aux droits et aux services sociaux est un enjeu majeur dans la lutte contre la pauvreté.

Selon le Haut Conseil de la famille, de l'enfance et de l'âge (HCFEA), « la question d'accessibilité à un mode d'accueil se pose de manière accrue pour les familles en situation de pauvreté ou en parcours d'insertion ; c'est un enjeu clef si l'on veut que les mères seules retrouvent le chemin de l'emploi ».

Afin de ne pas exclure la population la plus éloignée des usages d'internet, la proximité des services publics reste indispensable, notamment dans le cadre de la lutte contre le non recours aux droits. Parallèlement, l'inclusion numérique nécessite un accès de bonne qualité aux réseaux de communication.

Sept communautés de communes du Centre-Val de Loire sont considérées fragiles concernant l'accès aux services publics. En particulier, la Plaine du Nord Loiret dispose de 36 places d'accueil pour 100 enfants de moins de trois ans.

► 21. EPCI fragiles sur le thème de l'accès aux services publics et taux de pauvreté monétaire



Source : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA, Fichier localisé social et fiscal (Filosofi) 2020 ; ONAPE (Cnaf, Drees, Insee, CCMSA, MENESR-Depp, Acoss) 2021 ; distancier Metric-OSRM, © les contributeurs d'OpenStreetMap et du projet OSRM, recensement de la population 2020 ; BPE 2021 ; CNAF ; CPAM ; ARCEP 2022. **Géographie EPCI 2023**

► 22. Les EPCI les plus fragiles sur le thème de l'accès aux services publics

EPCI	Nom de la commune la plus peuplée de l'EPCI	Fragilité	(1) Capacité théorique d'accueil pour 100 enfants de moins de trois ans	Accès aux équipements France services en minutes	(2) Part des locaux raccordables à la fibre en %
CC Berry Loire Puisaye	Briare	++	48,0	12,2	81,6
CC Berry Grand Sud	Châteaumeillant	++	39,1	9,8	47,5
CC Champagne Boischauts	Vatan	++	66,7	9,7	48,1
CC de la Sologne des Étangs	Neung-sur-Beuvron	++	58,1	10,6	36,5
CC de la Plaine du Nord Loiret	Bazoches-les-Gallerandes	++	36,0	9,1	47,9
CC de la Marche Berrichonne	Aigurande	++	70,2	9,8	45,9
CC Pays de Nérondes	Nérondes	++	44,5	14,1	61,4
CC de Gâtine-Racan	Semblançay	+	73,0	10,7	60,3
CC Pays Fort Sancerrois Val de Loire	Saint-Satur	+	55,6	8,8	83,8
CC des Quatre Vallées	Ferrières-en-Gâtinais	+	47,4	9,0	77,4
CC La Septaine	Avord	+	83,7	8,9	56,2
CC Berry-Loire-Vauvise	Herry	+	60,9	9,4	60,6

+++ très fragile, ++ fragile, + fragile au niveau régional

Valeurs minimales définissant les territoires en difficulté

Valeur au-dessus de laquelle se situent 10 % des EPCI français (9 ^e décile)*	44,6	11,8	25,7
Valeur au-dessus de laquelle se situent 25 % des EPCI français (3 ^e quartile)*	52,2	9,3	53,2
Valeur au-dessus de laquelle se situent 25 % des EPCI de la région (3 ^e quartile régional)	56,7	8,8	64,0

* Pour (1) et (2), valeur en dessous du 1^{er} décile (10 %) et du 1^{er} quartile (25 %).

Note : Les EPCI sont classés par degré de fragilité, et à degré de fragilité identique, les EPCI sont triés en fonction décroissante de leur population.

Champ : EPCI dont la ville la plus peuplée est située dans la région.

Source : ONAPE (Cnaf, Drees, Insee, CCMSA, MENESR-Depp, Acoss) 2021 ; distancier Metric-OSRM, © les contributeurs d'OpenStreetMap et du projet OSRM, recensement de la population 2020 ; BPE 2021 ; CNAF, CPAM 2023; ARCEP 2022.

► 23a. Capacité théorique d'accueil du jeune enfant

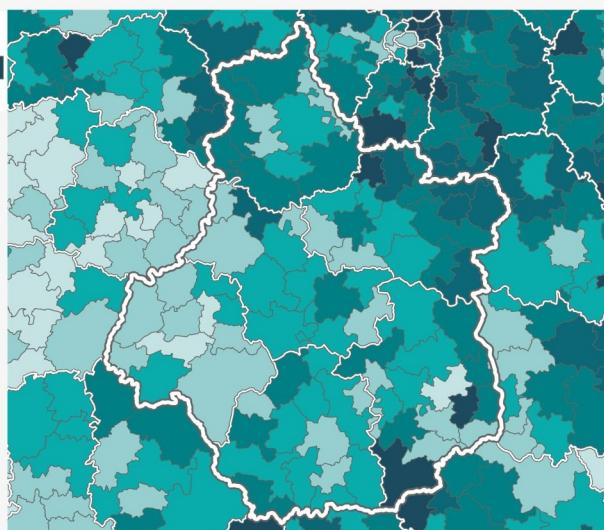
Indicateur : Capacité théorique d'accueil des enfants de moins de 3 ans par les modes d'accueil formels pour 100 enfants de moins de 3 ans.

Les modes d'accueil formels correspondent aux modes d'accueil suivants : assistant(e) maternel(le) employé(e) directement par des particuliers, salarié(e) à domicile, accueil en Eaje (établissement d'accueil du jeune enfant collectif, familial et parental, micro-crèches), école maternelle.

La capacité d'accueil comptabilise des places d'accueil proposées à un instant donné, et non un nombre d'enfants gardés.

pour 100 enfants de moins de trois ans

77,7
70,4
61,1
52,2
44,6



© IGN-Insee 2023

Source : ONAPE (Cnaf, Drees, Insee, CCMSA, MENESR-Depp, Acoss) 2021

Géographie EPCI 2023

► 23b. Temps d'accès aux équipements France services

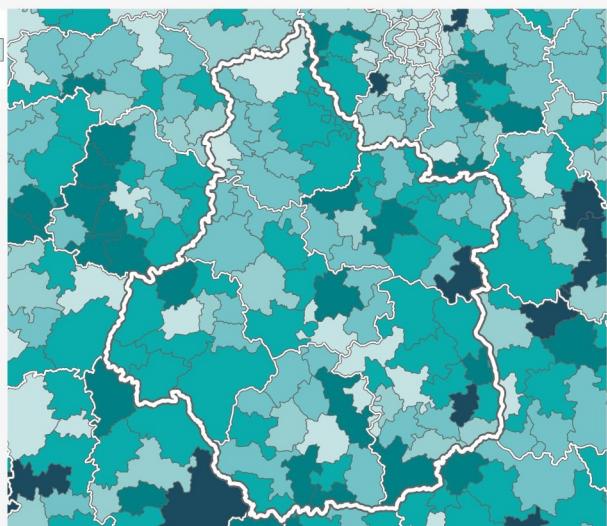
Indicateur : Temps d'accès de la population à la maison France services la plus proche ou au panier équivalent d'équipements.

France Services est un guichet unique permettant un accompagnement sur les démarches de 9 opérateurs nationaux. Le panier « équivalent France services » est ici constitué des points d'accueil de la CAF, de la MSA, de la CPAM, de la Poste, des finances publiques et de Pôle Emploi ainsi que des antennes judiciaires et des maisons de justice.

Le temps d'accès à un service du panier est le temps théorique de trajet par la route vers celui qui est le plus proche. Le temps d'accès au panier est la moyenne de ces temps pour l'ensemble des services du panier.

en minutes

11,8
9,3
7,3
5,3
3,7



© IGN-Insee 2023

Source : Insee, distancier Metric-OSRM, © les contributeurs d'OpenStreetMap et du projet OSRM, recensement de la population 2020 ; BPE 2021 ; CNAF, CPAM 2023.

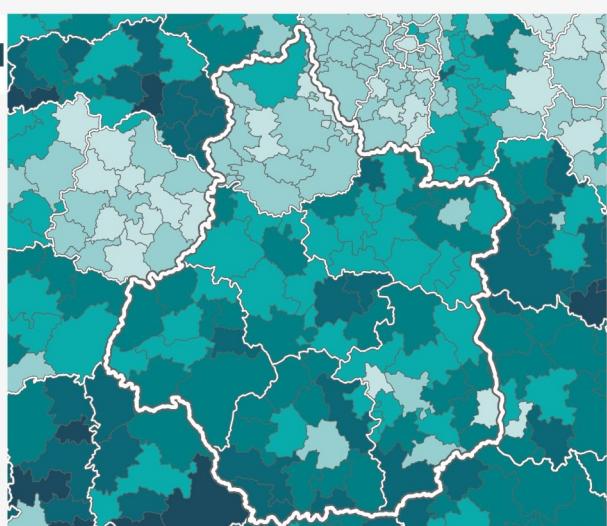
Géographie EPCI 2023

► 23c. Part des locaux raccordables à la fibre

Indicateur : Les locaux raccordables FttH (fibre optique) correspondent aux logements ou locaux à usage professionnel raccordables à un réseau de communications à très haut débit en fibre optique par l'intermédiaire d'un point de mutualisation.

en %

96,6
91,5
78,3
53,2
25,7



© IGN-Insee 2023

Source : ARCEP, données du 4^e trimestre 2022.

Géographie EPCI 2023

Indicateurs par EPCI : Cher

	EPCI dont la ville la plus peuplée est située dans la région	Insertion professionnelle		Niveau formation initiale		Logement		Situations familiales		Mobilité		Accès aux soins		Accès aux services publics									
		Taux de pauvreté (en %)	Part des chômeurs (RP*)	Part des chômeurs de longue durée (RP*)	Part des 16-25 ans n'en emploi ni en formation	Part des non diplômés parmi les 20 ans ou plus	Part des non diplômés parmi les 15-19 ans peu ou pas diplômés et non scolarisés	Part des non bacheliers parmi les 20-65 ans	Part des résidences principales en état de suroccupation	Part de la population exposée à des loyers d'annonce élevés	Demande en cours de logements sociaux pour une attribution	Part des enfants mineurs vivant en famille monoparentale	Part des mineurs vivant dans un logement suroccupé	Part des enfants mineurs vivant dans une famille avec parent(s) sans emploi	Part des actifs utilisant leur voiture pour aller travailler	Part des actifs habitant à 30 km ou plus de leur lieu de travail	Part de la population éloignée du panier vie courante	Accessibilité potentielle localisée aux médecins généralistes	Accessibilité potentielle localisée aux infirmières	Part de la population de 80 ans ou plus	Capacité théorique d'accueil des enfants de moins de 3 ans	Accès aux équipements France services	Part des locaux raccordables à la fibre
CC Les Trois Provinces	19,9	xxx	xxx	xxx	xxx	xxx	xxx	xx				xxx	xxx	xx				xxx	xx	xx			
CC Berry Grand Sud	19,0	xxx	xxx	xx	xx	xxx	xx					xxx	xx	xxx				xxx	xxx	xxx	xx	xx	
CC Vierzon-Sologne-Berry	19,0	xxx	xx	xxx	xx	xxx	xxx	xx				xxx	xx	xxx				xx	xx	xx	x		
CC Cœur de France	16,1	xxx	xxx	xx	xx	xxx	xxx	x				xx	xx					xxx	xx	xxx			
CC Pays de Nérondes	15,7	xx	xxx			xx	xx												xxx	xxx	xxx	x	
CC Berry-Loire-Vauvise	15,7	xx	xxx	xx		xxx	xxx											xx	xx	xx	xx	xx	
CA Bourges Plus	14,3	xx	xx						x	x		xxx	xx	xxx									
CC Arnon Boischaut Cher	13,2			xx		xxx	xx	x		x							xx	xxx	xxx	xx			
CC Portes du Berry entre Loire et Val d'Aubois	12,4	xx	xxx				xx										xx		xxx		x		
CC Sauldre et Sologne	12,3	xx			xx		xxx												xx	xx	xx		
CC Pays Fort Sancerrois Val de Loire	12,3		xx			xx			x	xx							xx		xxx	xx	xx	x	
CC FerCher	11,9			xx			xx		x								xx		xxx	xxx			
CC du Dunois	11,4		xxx			xxx	xx											xx	xxx	xxx			
CC La Septaine	9,8				xx													xx	xxx			x	x
CC Terres du Haut Berry	9,0								x									xx		xxx			
CC Cœur de Berry	7,1		xxx															xx	xxx	xx		x	

*RP : au sens du recensement de la population

Note de lecture : xxx : l'EPCI fait partie des 10 % des EPCI les plus touchés au niveau national ; xx : l'EPCI fait partie des 25 % les plus touchés au niveau national ; x : parmi les EPCI restants, l'EPCI fait partie des 25 % les plus touchés au niveau régional

Indicateurs par EPCI : Eure-et-Loir

EPCI	Taux de pauvreté (en %)	Insertion professionnelle	Niveau formation initiale	Logement	Situations familiales	Mobilité	Accès aux soins	Accès aux services publics
EPCI dont la ville la plus peuplée est située dans la région								
CC du Perche	15,0							
CA Agglo du Pays de Dreux	15,0	xx	x	xxx	xx	xxx	x	
CC du Grand Châteaudun	14,5		xx	xx	xxx		x	xx
CC Terres de Perche	13,0	xx		xx	xxx			xx
CC des Forêts du Perche	12,5		xxx	x	xx	xxx		
CA Chartres Métropole	11,2				xx	xx	x	xx
CC du Bonnevalais	9,6				xx		x	
CC Cœur de Beauce	8,7				xx	xx	x	
CC entre Beauce et Perche	8,2						x	
CC des Portes Euréliennes d'Île-de-France	6,8				xx	xx	x	

*RP : au sens du recensement de la population

Note de lecture : xxx : l'EPCI fait partie des 10 % des EPCI les plus touchés au niveau national ; xx : l'EPCI fait partie des 25 % les plus touchés au niveau national ; x : parmi les EPCI restants, l'EPCI fait partie des 25 % les plus touchés au niveau régional

Indicateurs par EPCI : Indre

				Insertion professionnelle	Niveau formation initiale	Logement	Situations familiales	Mobilité	Accès aux soins	Accès aux services publics
EPCI dont la ville la plus peuplée est située dans la région		Taux de pauvreté (en %)		Part des chômeurs (RP*)						
CC de la Marche Berrichonne	18,9	xx		Part des chômeurs de longue durée (RP*)						
CC Marche Occitane - Val d'Anglin	18,2	xx		Part des 16-25 ans n'en emploi ni en formation						
CA Châteauroux Métropole	15,4	xx	x	xx	Part des non diplômés parmi les 20 ans ou plus					
CC Écueillé-Valençay	15,3	xx		xxx	Part des 15-19 ans peu ou pas diplômés et non scolarisés					
CC de la Châtre et Sainte-Sévère	15,3	xx		xx	Part des non bacheliers parmi les 20-65 ans					
CC Éguzon - Argenton - Vallée de la Creuse	15,2	xx	xx	xxx	Part des résidences principales en état de suroccupation					
CC du Châtillonnais en Berry	14,7	xx	xxx	xxx	Part de la pop. exposée à des loyers d'annonce élevés					
CC Brenne - Val de Creuse	14,7			xx	Demande en cours de logements sociaux					
CC Cœur de Brenne	14,4	xxx		xx	Part des enfants mineurs vivant en famille monoparentale					
CC du Val de Bouzanne	13,7	xxx		xx	Part des mineurs vivant dans un logement suroccupé					
CC du Pays d'Issoudun	12,9			xx	Part des enfants mineurs vivant dans une famille avec parent(s) sans emploi					
CC Chabris - Pays de Bazelle	12,7		xx	xx	Part des actifs utilisant leur voiture pour aller travailler					
CC Val de l'Indre - Brenne	11,6			xxx	Part des actifs habitant à 30 km ou plus de leur lieu de travail					
CC Levroux Boischaut Champagne	11,1			xx	Part de la population éloignée du panier vie courante					
CC Champagne Boischauts	10,8			xx	Accessibilité potentielle localisée aux médecins généralistes					
					Accessibilité potentielle localisée aux infirmières					
					Part de la population de 80 ans ou plus					
					Capacité théorique d'accueil des enfants de moins de 3 ans					
					Accès aux équipements France services					
					Part des locaux raccordables à la fibre					

*RP : au sens du recensement de la population

Note de lecture : xxx : l'EPCI fait partie des 10 % des EPCI les plus touchés au niveau national ; xx : l'EPCI fait partie des 25 % les plus touchés au niveau national ; x : parmi les EPCI restants, l'EPCI fait partie des 25 % les plus touchés au niveau régional

Indicateurs par EPCI : Indre-et-Loire

	EPCI dont la ville la plus peuplée est située dans la région	Taux de pauvreté (en %)	Insertion professionnelle	Niveau formation initiale	Logement	Situations familiales	Mobilité	Accès aux soins	Accès aux services publics										
									Part des chômeurs (RP*)	Part des chômeurs de longue durée (RP*)	Part des 16-25 ans n'en emploi ni en formation	Part des non diplômés parmi les 20 ans ou plus	Part des 15-19 ans peu ou pas diplômés et non scolarisés	Part des non bacheliers parmi les 20-65 ans	Part des résidences principales en état de suroccupation	Part de la pop. exposée à des loyers d'annonce élevés	Demande en cours de logements sociaux pour une attribution	Part des enfants mineurs vivant en famille monoparentale	Part des mineurs vivant dans un logement suroccupé
Tours Métropole Val de Loire	15,6	xx																	
CC Touraine Val de Vienne	13,2																		
CC Chinon, Vienne et Loire	12,1																		
CC Loches Sud Touraine	12,1																		
CC du Val d'Amboise	11,1		x																
CC Touraine Ouest Val de Loire	11,1																		
CC du Castelrenaudais	10,2	x																	
CC Autour de Chenonceaux Bléré-Val de Cher	7,1																		
CC de Gâtine-Racan	7,0																		
CC Touraine-Est Vallées	6,6																		
CC Touraine Vallée de l'Indre	6,4																		

*RP : au sens du recensement de la population

Note de lecture : xxx : l'EPCI fait partie des 10 % des EPCI les plus touchés au niveau national ; xx : l'EPCI fait partie des 25 % les plus touchés au niveau national ; x : parmi les EPCI restants, l'EPCI fait partie des 25 % les plus touchés au niveau régional

Indicateurs par EPCI : Loir-et-Cher

				Insertion professionnelle		Niveau formation initiale		Logement		Situations familiales		Mobilité		Accès aux soins		Accès aux services publics	
EPCI dont la ville la plus peuplée est située dans la région				Taux de pauvreté (en %)													
CC du Romorantinais et du Monestois	15,0	x		Part des chômeurs (RP*)													
CA de Blois "Agglopolys"	14,4		xx	Part des chômeurs de longue durée (RP*)													
CC des Collines du Perche	12,7		xxx		xx		xxx										
CA Territoires Vendômois	11,9																
CC de la Sologne des Rivières	11,9	x		xx		xxx											x
CC Val-de-Cher-Controis	11,8		x	xx	xx	xxx											
CC du Perche et Haut Vendômois	11,3				xx	xx	x		x		xx						
CC Beauce Val de Loire	10,6				xx						xx						
CC de la Sologne des Étangs	10,4				xx	xx					xx						xx
CC Cœur de Sologne	9,7					x			x								xx
CC du Grand Chambord	6,8						x				xxx						

*RP : au sens du recensement de la population

Note de lecture : xxx : l'EPCI fait partie des 10 % des EPCI les plus touchés au niveau national ; xx : l'EPCI fait partie des 25 % les plus touchés au niveau national ; x : parmi les EPCI restants, l'EPCI fait partie des 25 % les plus touchés au niveau régional

Indicateurs par EPCI : Loiret

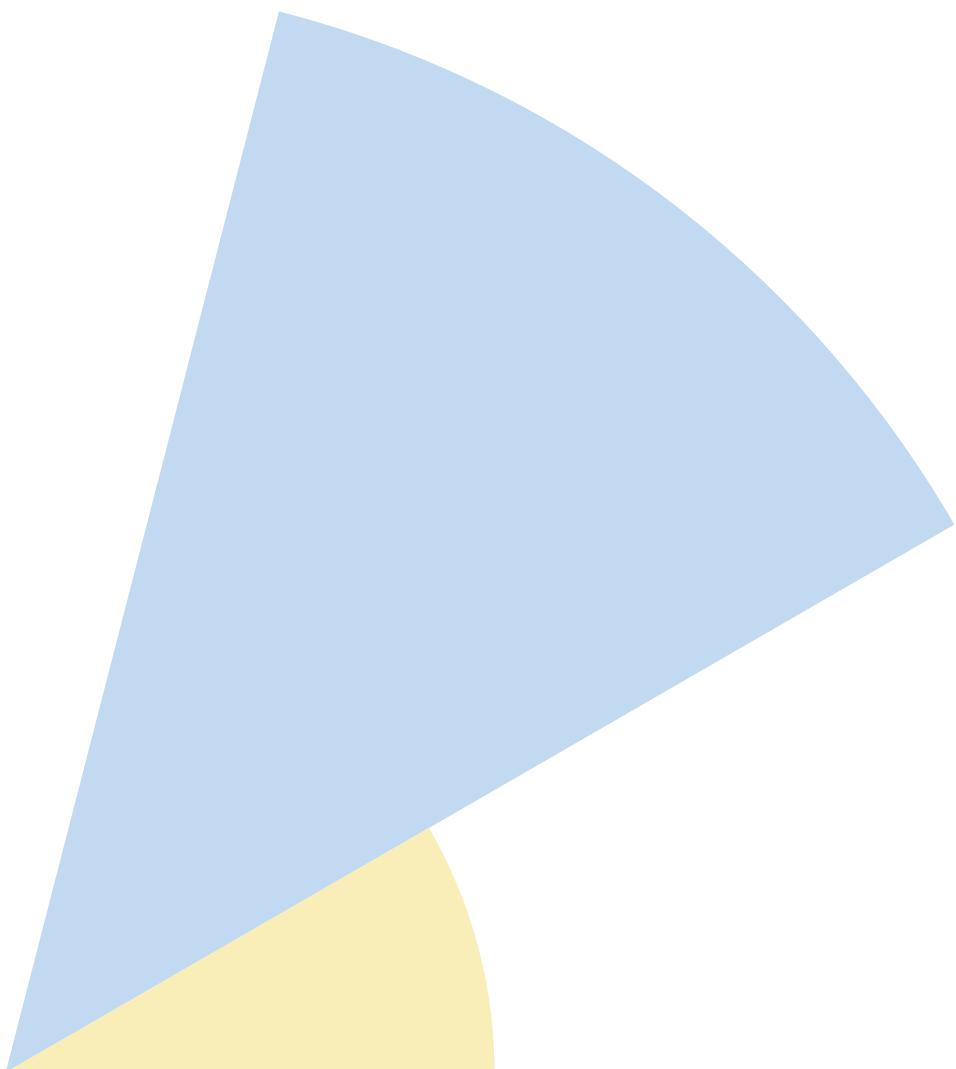
EPCI dont la ville la plus peuplée est située dans la région	Taux de pauvreté (en %)	Insertion professionnelle			Niveau formation initiale	Logement	Situations familiales	Mobilité	Accès aux soins	Accès aux services publics													
		Part des chômeurs (RP*)	Part des chômeurs de longue durée (RP*)	Part des 16-25 ans n'en emploi ni en formation																			
CA Montargoise et Rives du Loing (AME)	20,0	xxx	xxx	xx	xxx	xx	xxx	x	xxx	xx	xx	xx	xx	xx	xx	xx	xx	xx	xx	xx	xx		
CC Giennoises	15,5	x	xx	xxx	xxx	xx	xx	x	xx	xx	xx	xx	xx	xx	xx	xx	xx	xx	xx	xx	xx	xx	
Orléans Métropole	15,1	x			xx		xxx	xx	x	xx	xx	xx	xx	xx	xx	xx	xx	xx	xx	xx	xx	xx	
CC Berry Loire Puisaye	13,7		x	xx	xx	xxx																	
CC de la Cléry, du Betz et de l'Ouanne	13,4	xx	xx	xx			xxx	x															
CC du Pithiverais	12,7	xx			xxx		xxx	xx	x														
CC Canaux et Forêts en Gâtinais	12,3				xx		xx																
CC du Pithiverais-Gâtinais	11,8	xxx			xx		xxx	xx	xx	x													
CC du Val de Sully	11,6				xx		xxx																
CC des Quatre Vallées	10,3		xx	xx			xx																
CC des Terres du Val de Loire	7,8							x															
CC des Loges	7,5							x															
CC de la Plaine du Nord Loiret	7,4						xxx	x	x														
CC de la Beauce Loirétaine	6,9							x															
CC des Portes de Sologne	6,4								x	x							x						
CC de la Forêt	6,0								x	x							xxx						x

*RP : au sens du recensement de la population

Note de lecture : xxx : l'EPCI fait partie des 10 % des EPCI les plus touchés au niveau national ; xx : l'EPCI fait partie des 25 % les plus touchés au niveau national ; x : parmi les EPCI restants, l'EPCI fait partie des 25 % les plus touchés au niveau régional

Annexes

La pauvreté monétaire au sein des départements



1. Cher

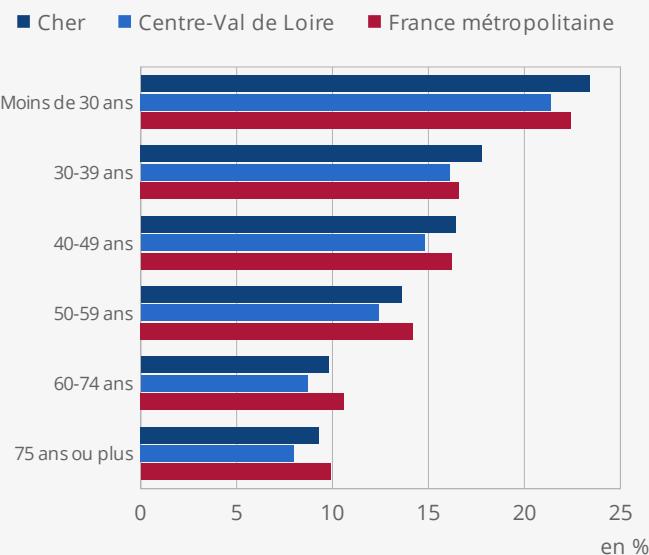
► 1. Principaux indicateurs concernant la pauvreté monétaire et le niveau de vie

		Cher	Centre-Val de Loire	France Métropolitaine
Taux de pauvreté monétaire (en %)	seuil à 60 % du niveau de vie médian	14,0	12,9	14,4
	seuil à 50 % du niveau de vie médian	7,7	7,1	8,3
Niveau de vie médian (annuel, en euros par UC)	des personnes pauvres	10 900	10 910	10 740
	de la population	21 560	22 160	22 400

Source : Insee-DGFiP-Cnaf-Cnav-CCMSA, Fichier localisé social et fiscal (Filosofi) 2020.

Champ : ménages fiscaux dont le revenu disponible est positif ou nul

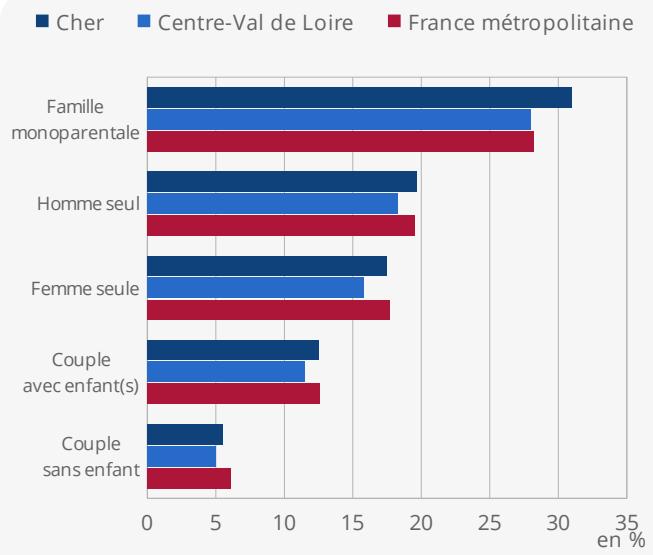
► 2. Taux de pauvreté monétaire selon l'âge du référent fiscal du ménage



Champ : ménages fiscaux dont le revenu disponible est positif ou nul

Source : Insee-DGFiP-Cnaf-Cnav-CCMSA, Fichier localisé social et fiscal (Filosofi) 2020.

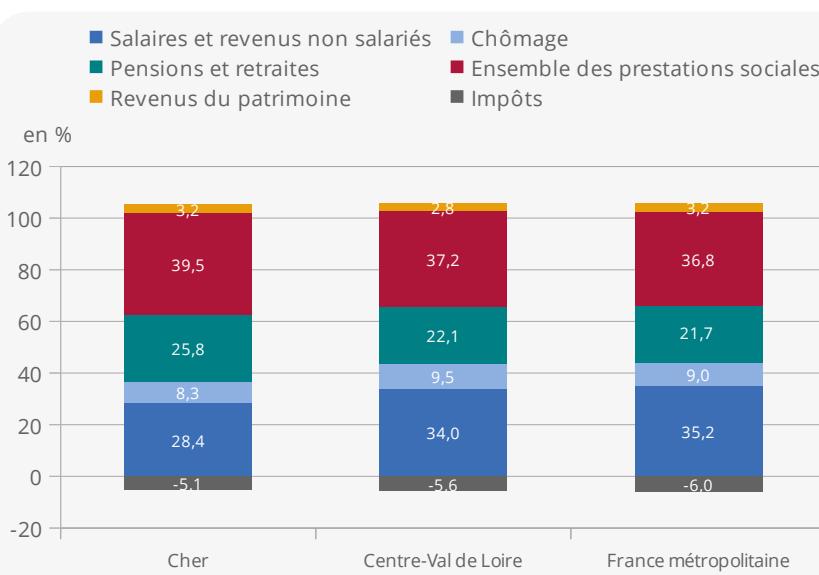
► 3. Taux de pauvreté monétaire selon le type de ménage



Champ : ménages fiscaux dont le revenu disponible est positif ou nul, hors ménages complexes

Source : Insee-DGFiP-Cnaf-Cnav-CCMSA, Fichier localisé social et fiscal (Filosofi) 2020.

► 4. Décomposition du revenu disponible des ménages pauvres



Note : Les taux sont arrondis au plus près de leurs valeurs réelles. Leur somme peut être différente de 100%.

Champ : ménages fiscaux dont le revenu disponible est positif ou nul

Source : Insee-DGFiP-Cnaf-Cnav-CCMSA, Fichier localisé social et fiscal (Filosofi) 2020.

2. Eure-et-Loir

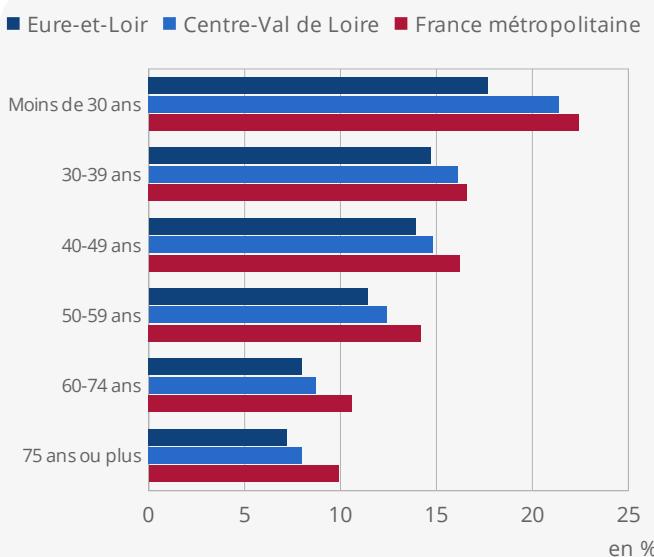
► 1. Principaux indicateurs concernant la pauvreté monétaire et le niveau de vie

		Eure-et-Loir	Centre-Val de Loire	France Métropolitaine
Taux de pauvreté monétaire (en %)	seuil à 60 % du niveau de vie médian	11,8	12,9	14,4
	seuil à 50 % du niveau de vie médian	6,5	7,1	8,3
Niveau de vie médian (annuel, en euros par UC)	des personnes pauvres	10 930	10 910	10 740
	de la population	22 650	22 160	22 400

Source : Insee-DGFiP-Cnaf-Cnav-CCMSA, Fichier localisé social et fiscal (Filosofi) 2020.

Champ : ménages fiscaux dont le revenu disponible est positif ou nul

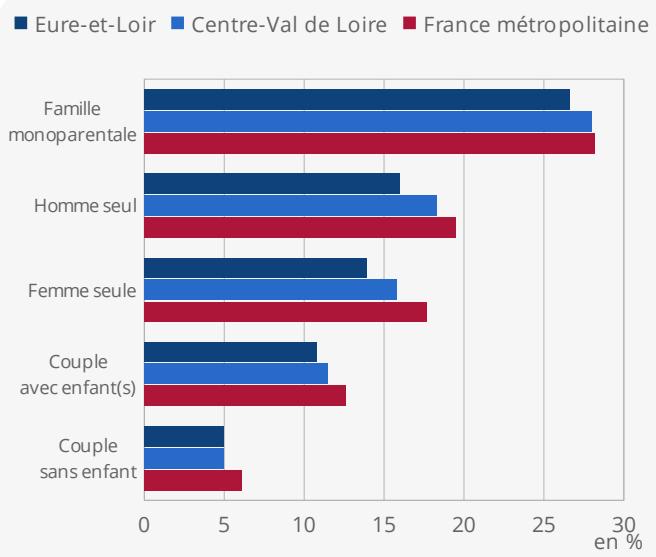
► 2. Taux de pauvreté monétaire selon l'âge du référent fiscal du ménage



Champ : ménages fiscaux dont le revenu disponible est positif ou nul

Source : Insee-DGFiP-Cnaf-Cnav-CCMSA, Fichier localisé social et fiscal (Filosofi) 2020.

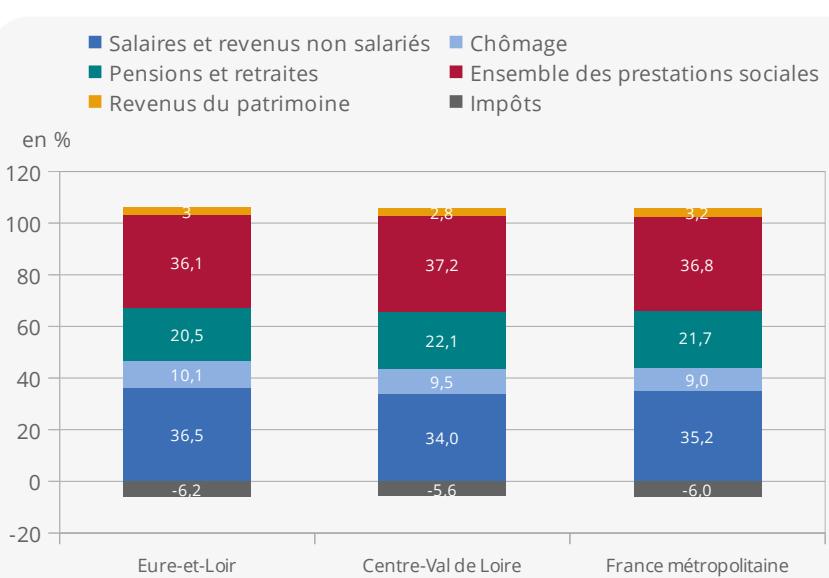
► 3. Taux de pauvreté monétaire selon le type de ménage



Champ : ménages fiscaux dont le revenu disponible est positif ou nul, hors ménages complexes

Source : Insee-DGFiP-Cnaf-Cnav-CCMSA, Fichier localisé social et fiscal (Filosofi) 2020.

► 4. Décomposition du revenu disponible des ménages pauvres



Note : Les taux sont arrondis au plus près de leurs valeurs réelles. Leur somme peut être différente de 100%.

Champ : ménages fiscaux dont le revenu disponible est positif ou nul

Source : Insee-DGFiP-Cnaf-Cnav-CCMSA, Fichier localisé social et fiscal (Filosofi) 2020.

3. Indre

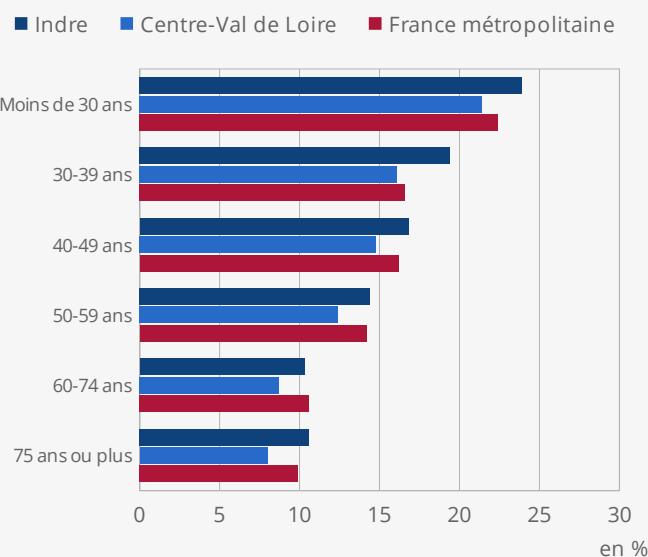
► 1. Principaux indicateurs concernant la pauvreté monétaire et le niveau de vie

		Indre	Centre-Val de Loire	France Métropolitaine
Taux de pauvreté monétaire (en %)	seuil à 60 % du niveau de vie médian	14,6	12,9	14,4
	seuil à 50 % du niveau de vie médian	7,9	7,1	8,3
Niveau de vie médian (annuel, en euros par UC)	des personnes pauvres	10 940	10 910	10 740
	de la population	20 820	22 160	22 400

Source : Insee-DGFiP-Cnaf-Cnav-CCMSA, Fichier localisé social et fiscal (Filosofi) 2020.

Champ : ménages fiscaux dont le revenu disponible est positif ou nul

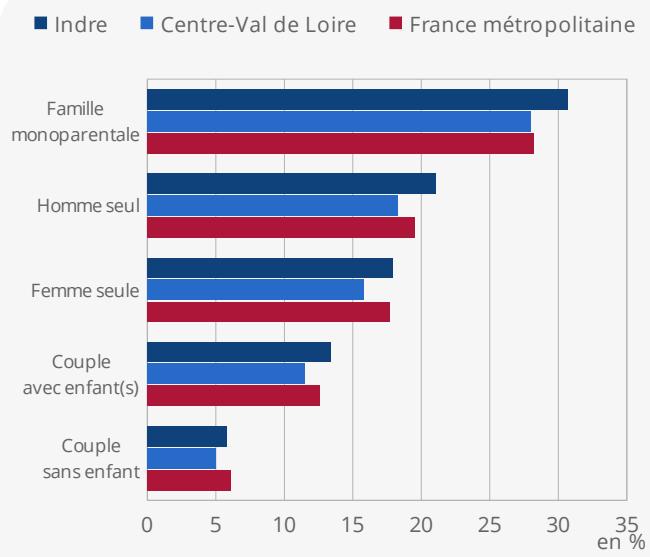
► 2. Taux de pauvreté monétaire selon l'âge du référent fiscal du ménage



Champ : ménages fiscaux dont le revenu disponible est positif ou nul

Source : Insee-DGFiP-Cnaf-Cnav-CCMSA, Fichier localisé social et fiscal (Filosofi) 2020.

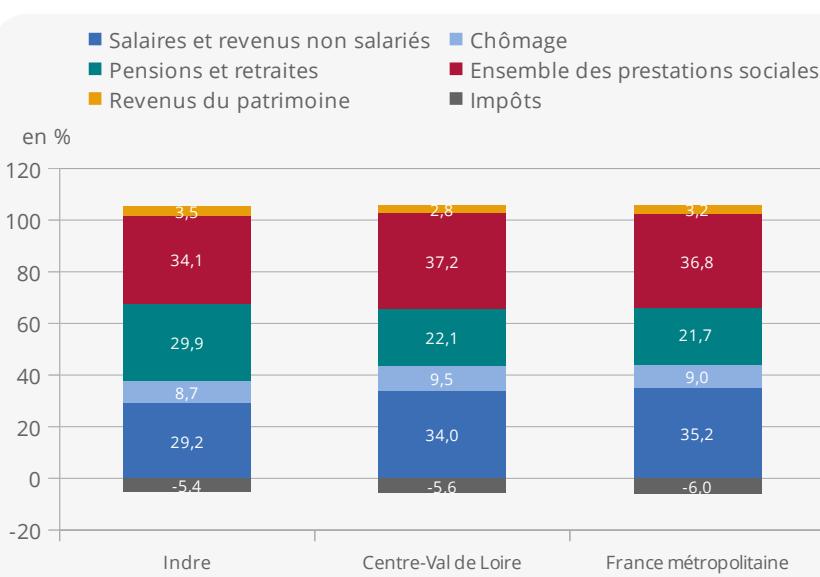
► 3. Taux de pauvreté monétaire selon le type de ménage



Champ : ménages fiscaux dont le revenu disponible est positif ou nul, hors ménages complexes

Source : Insee-DGFiP-Cnaf-Cnav-CCMSA, Fichier localisé social et fiscal (Filosofi) 2020.

► 4. Décomposition du revenu disponible des ménages pauvres



Note : Les taux sont arrondis au plus près de leurs valeurs réelles. Leur somme peut être différente de 100%.

Champ : ménages fiscaux dont le revenu disponible est positif ou nul

Source : Insee-DGFiP-Cnaf-Cnav-CCMSA, Fichier localisé social et fiscal (Filosofi) 2020.

4. Indre-et-Loire

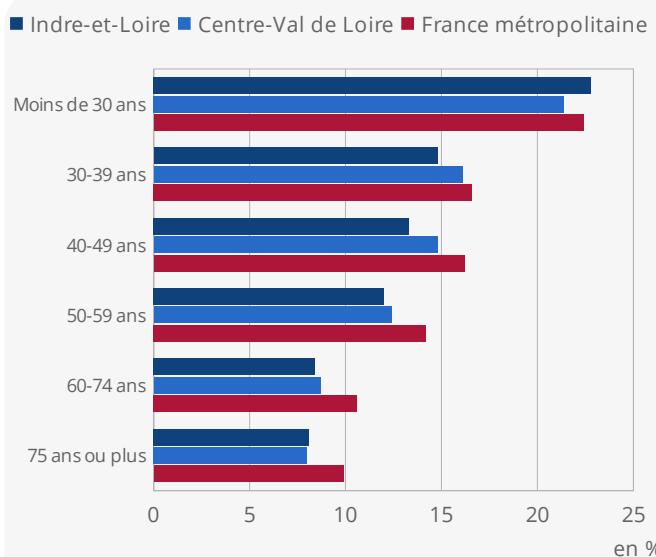
► 1. Principaux indicateurs concernant la pauvreté monétaire et le niveau de vie

		Indre-et-Loire	Centre-Val de Loire	France Métropolitaine
Taux de pauvreté monétaire (en %)	seuil à 60 % du niveau de vie médian	12,4	12,9	14,4
	seuil à 50 % du niveau de vie médian	6,9	7,1	8,3
Niveau de vie médian (annuel, en euros par UC)	des personnes pauvres	10 850	10 910	10 740
	de la population	22 450	22 160	22 400

Source : Insee-DGFiP-Cnaf-Cnav-CCMSA, Fichier localisé social et fiscal (Filosofi) 2020.

Champ : ménages fiscaux dont le revenu disponible est positif ou nul

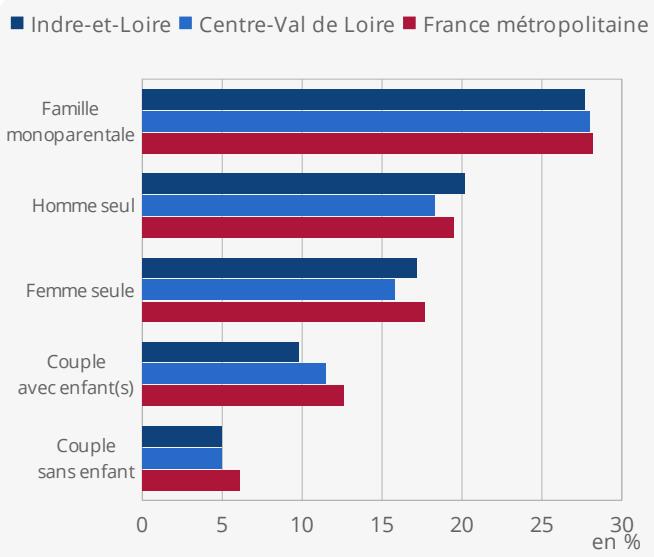
► 2. Taux de pauvreté monétaire selon l'âge du référent fiscal du ménage



Champ : ménages fiscaux dont le revenu disponible est positif ou nul

Source : Insee-DGFiP-Cnaf-Cnav-CCMSA, Fichier localisé social et fiscal (Filosofi) 2020.

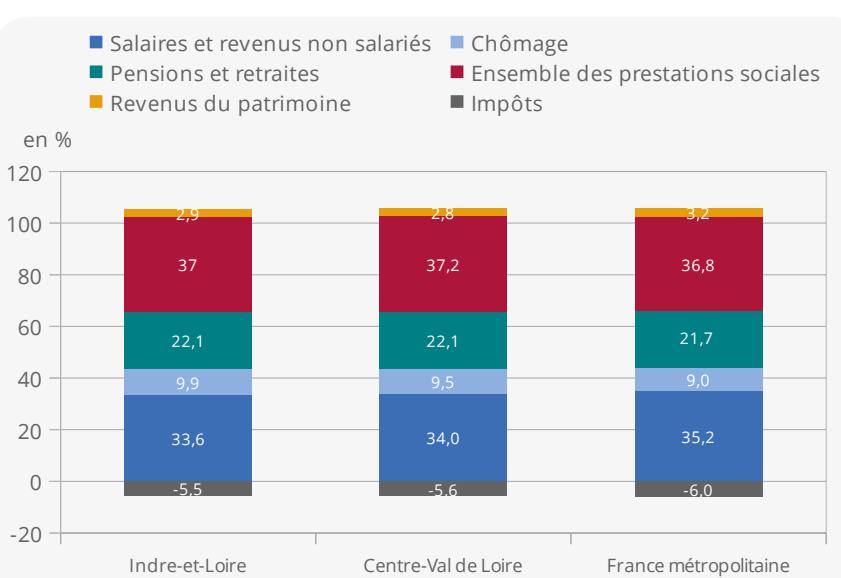
► 3. Taux de pauvreté monétaire selon le type de ménage



Champ : ménages fiscaux dont le revenu disponible est positif ou nul, hors ménages complexes

Source : Insee-DGFiP-Cnaf-Cnav-CCMSA, Fichier localisé social et fiscal (Filosofi) 2020.

► 4. Décomposition du revenu disponible des ménages pauvres



Note : Les taux sont arrondis au plus près de leurs valeurs réelles. Leur somme peut être différente de 100%.

Champ : ménages fiscaux dont le revenu disponible est positif ou nul

Source : Insee-DGFiP-Cnaf-Cnav-CCMSA, Fichier localisé social et fiscal (Filosofi) 2020.

5. Loir-et-Cher

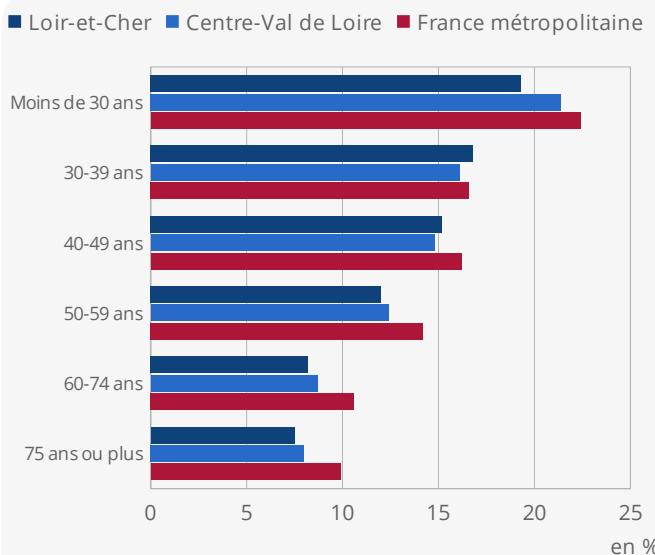
► 1. Principaux indicateurs concernant la pauvreté monétaire et le niveau de vie

		Loir-et-Cher	Centre-Val de Loire	France Métropolitaine
Taux de pauvreté monétaire (en %)	seuil à 60 % du niveau de vie médian	12,5	12,9	14,4
	seuil à 50 % du niveau de vie médian	6,7	7,1	8,3
Niveau de vie médian (annuel, en euros par UC)	des personnes pauvres	10 960	10 910	10 740
	de la population	21 940	22 160	22 400

Source : Insee-DGFiP-Cnaf-Cnav-CCMSA, Fichier localisé social et fiscal (Filosofi) 2020.

Champ : ménages fiscaux dont le revenu disponible est positif ou nul

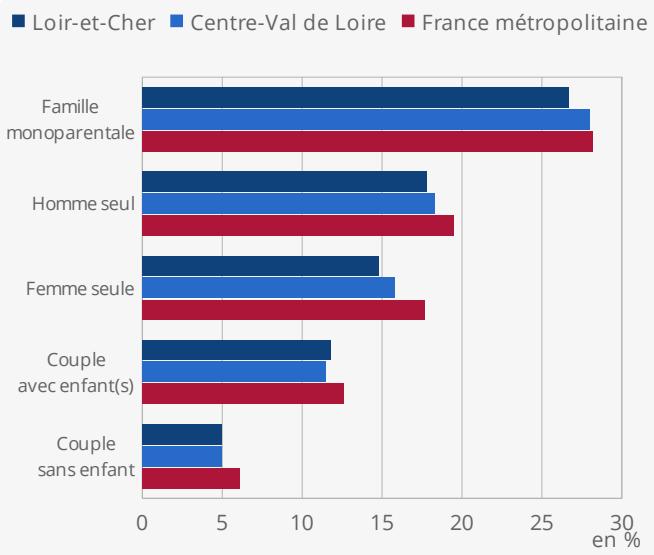
► 2. Taux de pauvreté monétaire selon l'âge du référent fiscal du ménage



Champ : ménages fiscaux dont le revenu disponible est positif ou nul

Source : Insee-DGFiP-Cnaf-Cnav-CCMSA, Fichier localisé social et fiscal (Filosofi) 2020.

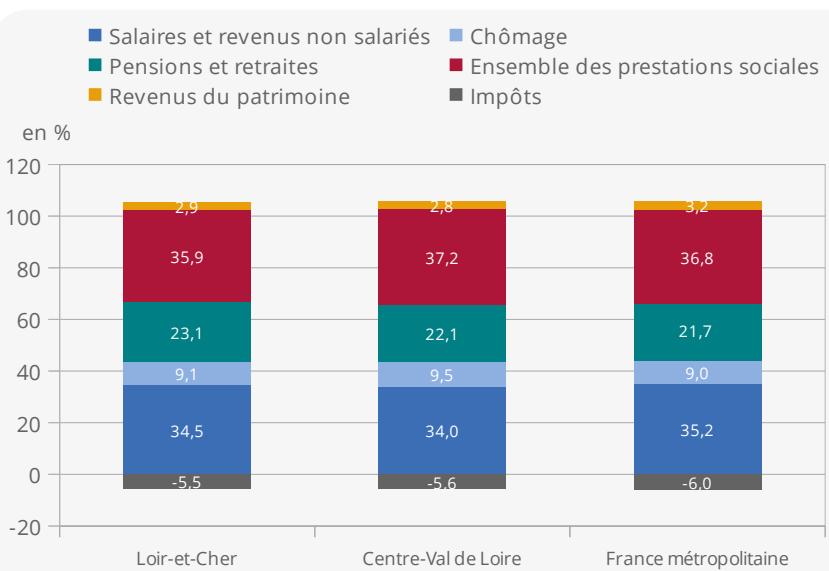
► 3. Taux de pauvreté monétaire selon le type de ménage



Champ : ménages fiscaux dont le revenu disponible est positif ou nul, hors ménages complexes

Source : Insee-DGFiP-Cnaf-Cnav-CCMSA, Fichier localisé social et fiscal (Filosofi) 2020.

► 4. Décomposition du revenu disponible des ménages pauvres



Note : Les taux sont arrondis au plus près de leurs valeurs réelles. Leur somme peut être différente de 100%.

Champ : ménages fiscaux dont le revenu disponible est positif ou nul

Source : Insee-DGFiP-Cnaf-Cnav-CCMSA, Fichier localisé social et fiscal (Filosofi) 2020.

6. Loiret

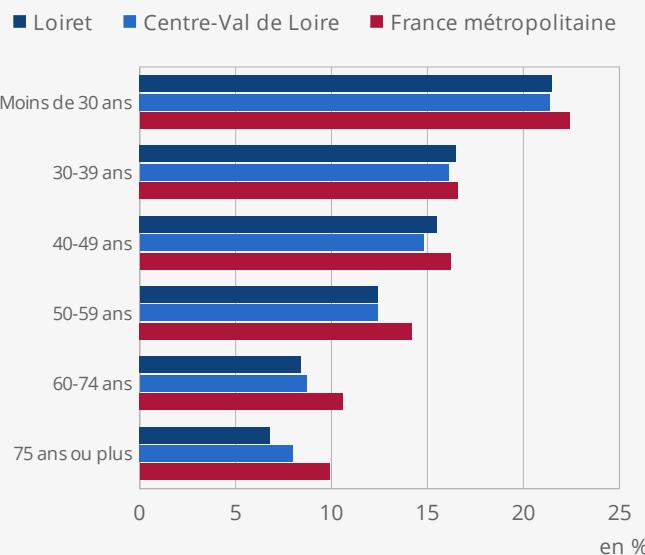
► 1. Principaux indicateurs concernant la pauvreté monétaire et le niveau de vie

		Loiret	Centre-Val de Loire	France Métropolitaine
Taux de pauvreté monétaire (en %)	seuil à 60 % du niveau de vie médian	13,2	12,9	14,4
	seuil à 50 % du niveau de vie médian	7,2	7,1	8,3
Niveau de vie médian (annuel, en euros par UC)	des personnes pauvres	10 900	10 910	10 740
	de la population	22 480	22 160	22 400

Source : Insee-DGFiP-Cnaf-Cnav-CCMSA, Fichier localisé social et fiscal (Filosofi) 2020.

Champ : ménages fiscaux dont le revenu disponible est positif ou nul

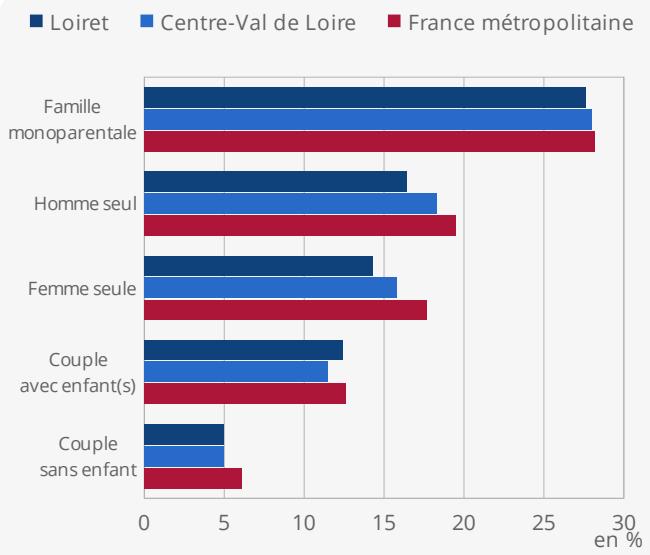
► 2. Taux de pauvreté monétaire selon l'âge du référent fiscal du ménage



Champ : ménages fiscaux dont le revenu disponible est positif ou nul

Source : Insee-DGFiP-Cnaf-Cnav-CCMSA, Fichier localisé social et fiscal (Filosofi) 2020.

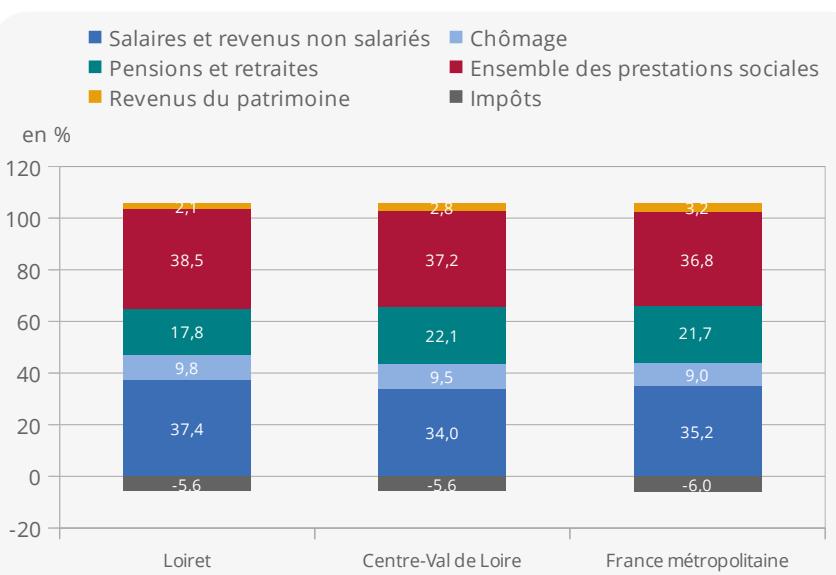
► 3. Taux de pauvreté monétaire selon le type de ménage



Champ : ménages fiscaux dont le revenu disponible est positif ou nul, hors ménages complexes

Source : Insee-DGFiP-Cnaf-Cnav-CCMSA, Fichier localisé social et fiscal (Filosofi) 2020.

► 4. Décomposition du revenu disponible des ménages pauvres

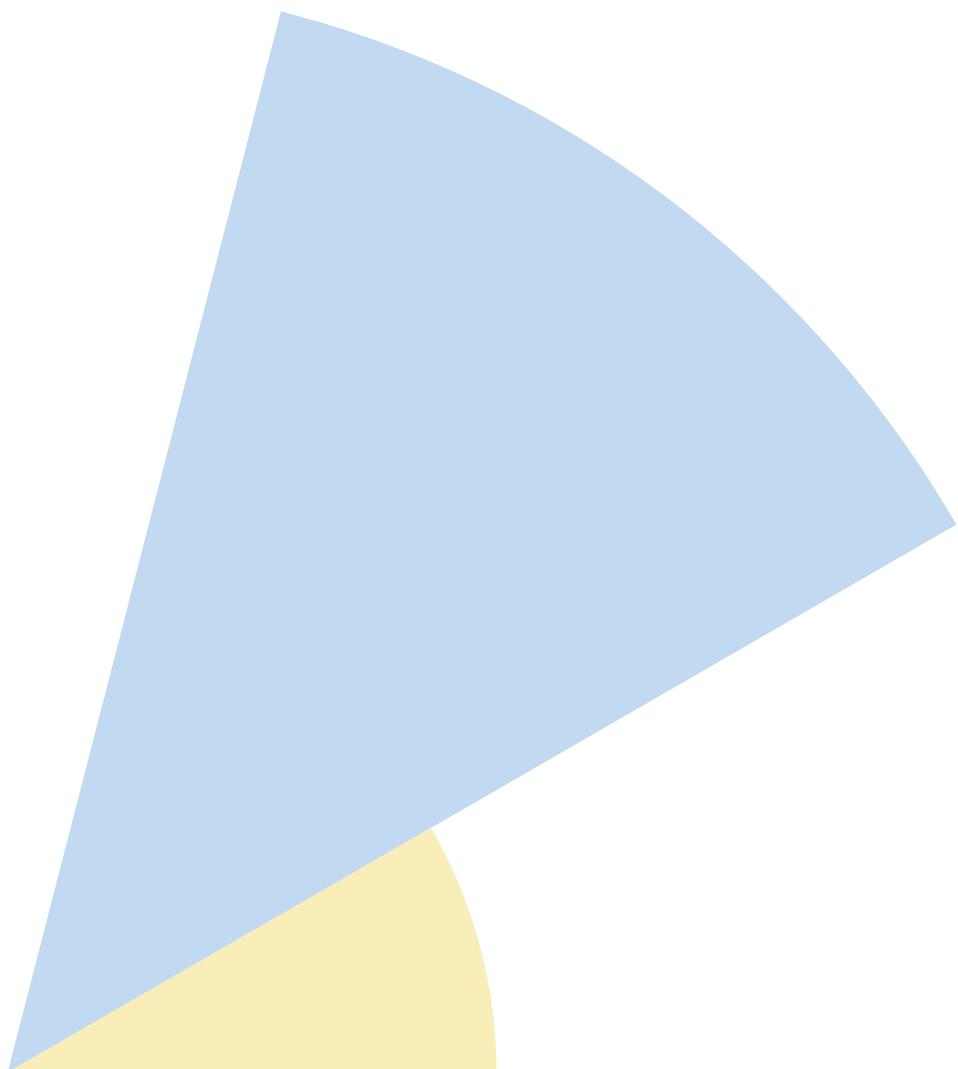


Note : Les taux sont arrondis au plus près de leurs valeurs réelles. Leur somme peut être différente de 100%.

Champ : ménages fiscaux dont le revenu disponible est positif ou nul

Source : Insee-DGFiP-Cnaf-Cnav-CCMSA, Fichier localisé social et fiscal (Filosofi) 2020.

La pauvreté monétaire au sein des principaux EPCI



1. Tours Métropole Val de Loire

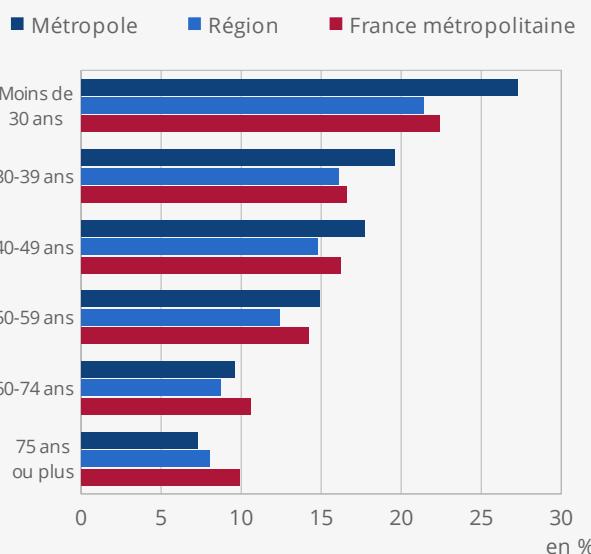
► 1. Principaux indicateurs concernant la pauvreté monétaire et le niveau de vie

		Tours Métropole Val de Loire	Centre-Val de Loire	France métropolitaine
Taux de pauvreté monétaire (en %)	seuil à 60 % du niveau de vie médian	15,6	12,9	14,4
	seuil à 50 % du niveau de vie médian	9,2	7,1	8,3
Niveau de vie médian (annuel, en euros par UC)	des personnes pauvres	10 640	10 910	10 740
	de la population	22 360	22 160	22 400

Source : Insee-DGFiP-Cnaf-Cnav-CCMSA, Fichier localisé social et fiscal (Filosofi) 2020.

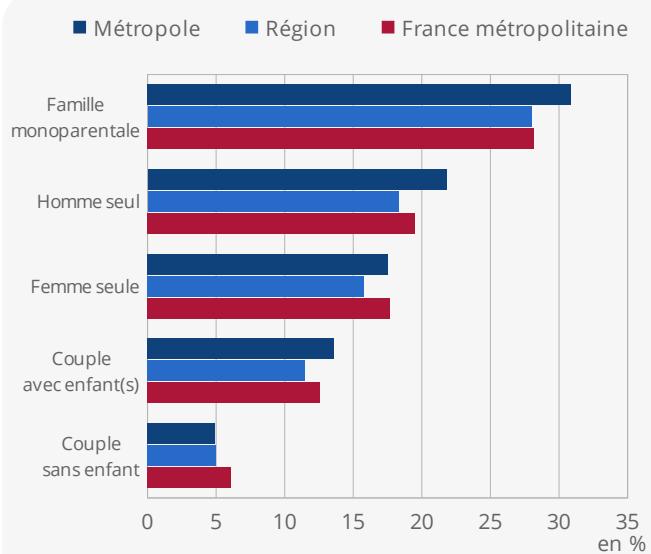
Champ : ménages fiscaux dont le revenu disponible est positif ou nul

► 2. Taux de pauvreté monétaire selon l'âge du référent fiscal du ménage



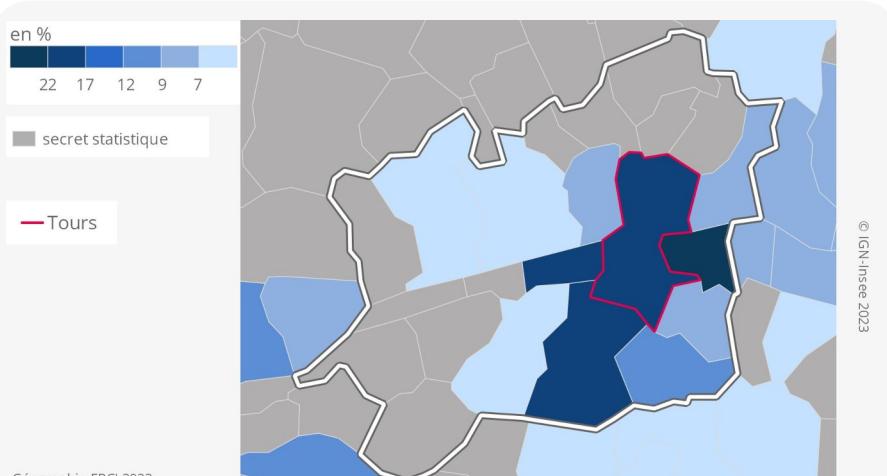
Champ : ménages fiscaux dont le revenu disponible est positif ou nul
Source : Insee-DGFiP-Cnaf-Cnav-CCMSA, Fichier localisé social et fiscal (Filosofi) 2020.

► 3. Taux de pauvreté monétaire selon le type de ménage



Champ : ménages fiscaux dont le revenu disponible est positif ou nul, hors ménages complexes
Source : Insee-DGFiP-Cnaf-Cnav-CCMSA, Fichier localisé social et fiscal (Filosofi) 2020.

► 4. Taux de pauvreté monétaire par commune (en %)



Source : Insee-DGFiP-Cnaf-Cnav-CCMSA, Fichier localisé social et fiscal (Filosofi) 2020.

2. Orléans Métropole

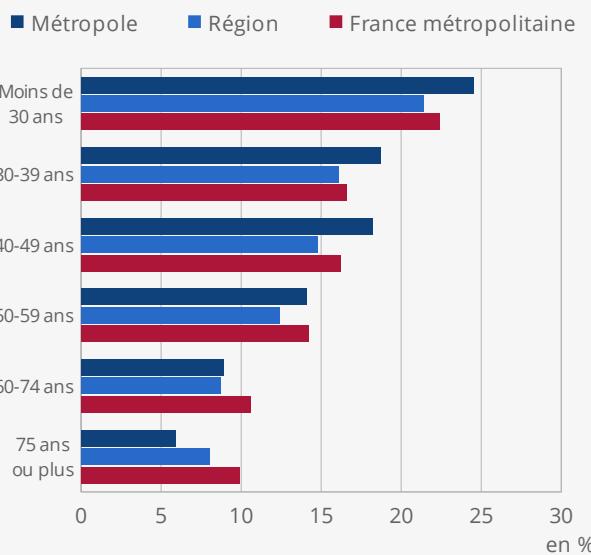
► 1. Principaux indicateurs concernant la pauvreté monétaire et le niveau de vie

		Orléans Métropole	Centre-Val de Loire	France métropolitaine
Taux de pauvreté monétaire (en %)	seuil à 60 % du niveau de vie médian	15,1	12,9	14,4
	seuil à 50 % du niveau de vie médian	8,3	7,1	8,3
Niveau de vie médian (annuel, en euros par UC)	des personnes pauvres	10 900	10 910	10 740
	de la population	22 650	22 160	22 400

Source : Insee-DGFiP-Cnaf-Cnav-CCMSA, Fichier localisé social et fiscal (Filosofi) 2020.

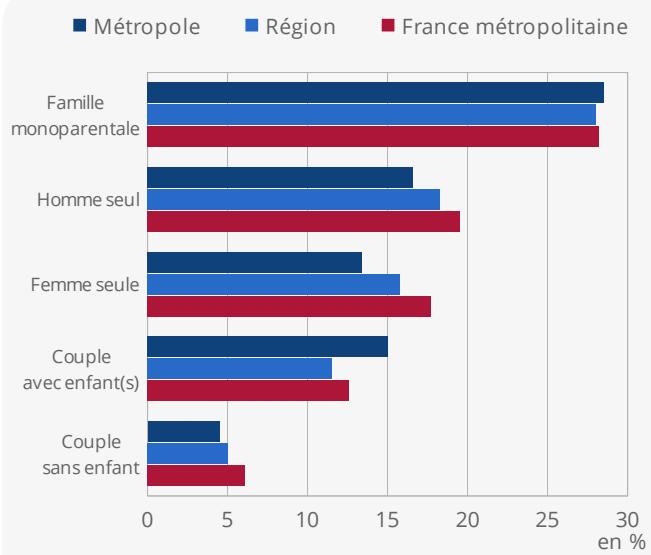
Champ : ménages fiscaux dont le revenu disponible est positif ou nul

► 2. Taux de pauvreté monétaire selon l'âge du référent fiscal du ménage



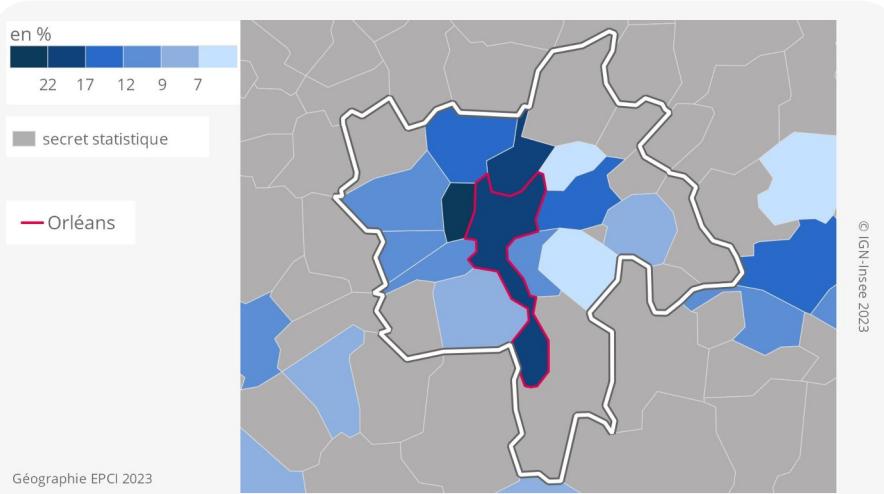
Champ : ménages fiscaux dont le revenu disponible est positif ou nul
Source : Insee-DGFiP-Cnaf-Cnav-CCMSA, Fichier localisé social et fiscal (Filosofi) 2020.

► 3. Taux de pauvreté monétaire selon le type de ménage



Champ : ménages fiscaux dont le revenu disponible est positif ou nul, hors ménages complexes
Source : Insee-DGFiP-Cnaf-Cnav-CCMSA, Fichier localisé social et fiscal (Filosofi) 2020.

► 4. Taux de pauvreté monétaire par commune (en %)



Source : Insee-DGFiP-Cnaf-Cnav-CCMSA, Fichier localisé social et fiscal (Filosofi) 2020.

3. CA Chartres Métropole

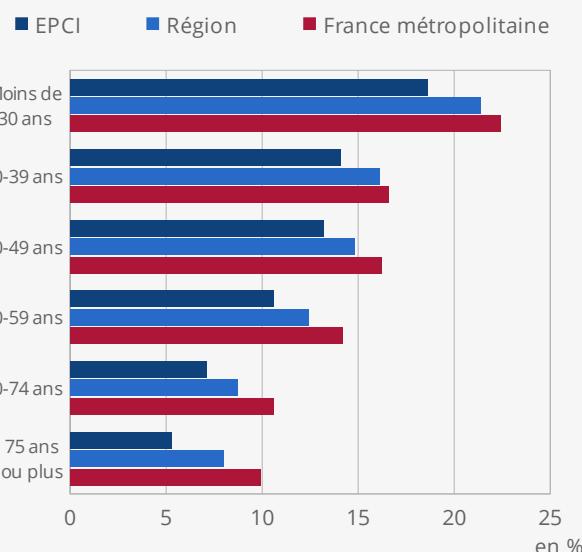
► 1. Principaux indicateurs concernant la pauvreté monétaire et le niveau de vie

		CA Chartres Métropole	Centre-Val de Loire	France métropolitaine
Taux de pauvreté monétaire (en %)	seuil à 60 % du niveau de vie médian	11,2	12,9	14,4
	seuil à 50 % du niveau de vie médian	6,2	7,1	8,3
Niveau de vie médian (annuel, en euros par UC)	des personnes pauvres	10 830	10 910	10 740
	de la population	23 500	22 160	22 400

Source : Insee-DGFiP-Cnaf-Cnav-CCMSA, Fichier localisé social et fiscal (Filosofi) 2020.

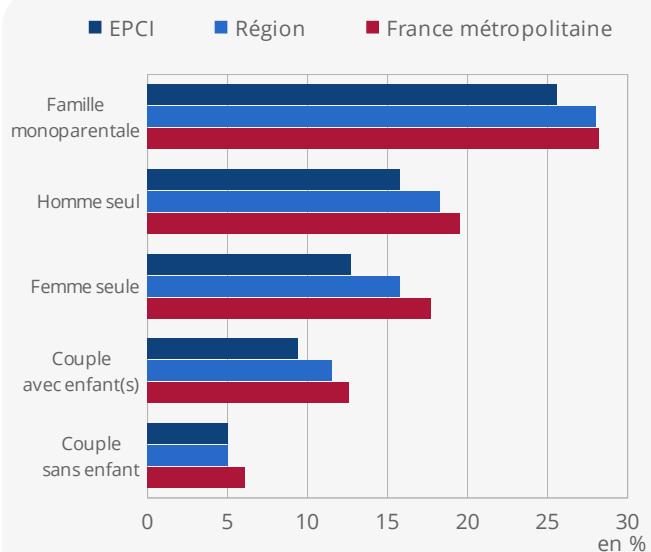
Champ : ménages fiscaux dont le revenu disponible est positif ou nul

► 2. Taux de pauvreté monétaire selon l'âge du référent fiscal du ménage



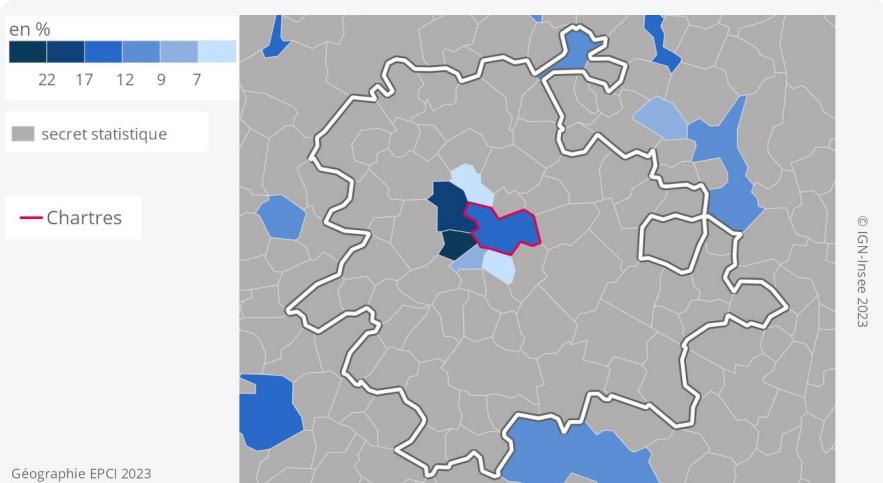
Champ : ménages fiscaux dont le revenu disponible est positif ou nul
Source : Insee-DGFiP-Cnaf-Cnav-CCMSA, Fichier localisé social et fiscal (Filosofi) 2020.

► 3. Taux de pauvreté monétaire selon le type de ménage



Champ : ménages fiscaux dont le revenu disponible est positif ou nul, hors ménages complexes
Source : Insee-DGFiP-Cnaf-Cnav-CCMSA, Fichier localisé social et fiscal (Filosofi) 2020.

► 4. Taux de pauvreté monétaire par commune (en %)



Source : Insee-DGFiP-Cnaf-Cnav-CCMSA, Fichier localisé social et fiscal (Filosofi) 2020.

4. CA Agglo du Pays de Dreux

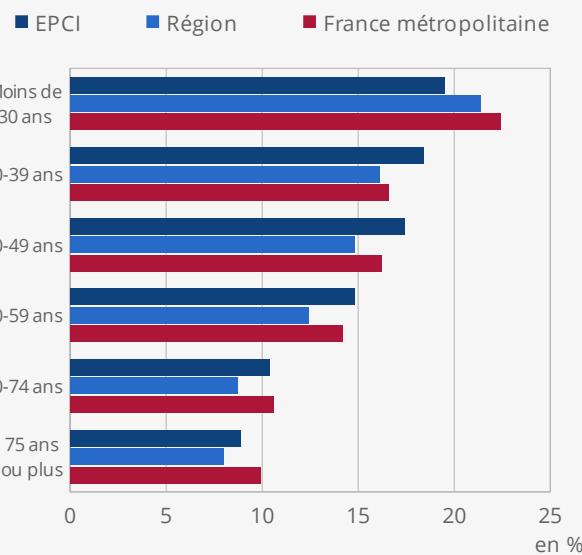
► 1. Principaux indicateurs concernant la pauvreté monétaire et le niveau de vie

		CA Agglo du Pays de Dreux	Centre-Val de Loire	France métropolitaine
Taux de pauvreté monétaire (en %)	seuil à 60 % du niveau de vie médian	15,0	12,9	14,4
	seuil à 50 % du niveau de vie médian	8,3	7,1	8,3
Niveau de vie médian (annuel, en euros par UC)	des personnes pauvres	10 870	10 910	10 740
	de la population	21 570	22 160	22 400

Source : Insee-DGFiP-Cnaf-Cnav-CCMSA, Fichier localisé social et fiscal (Filosofi) 2020.

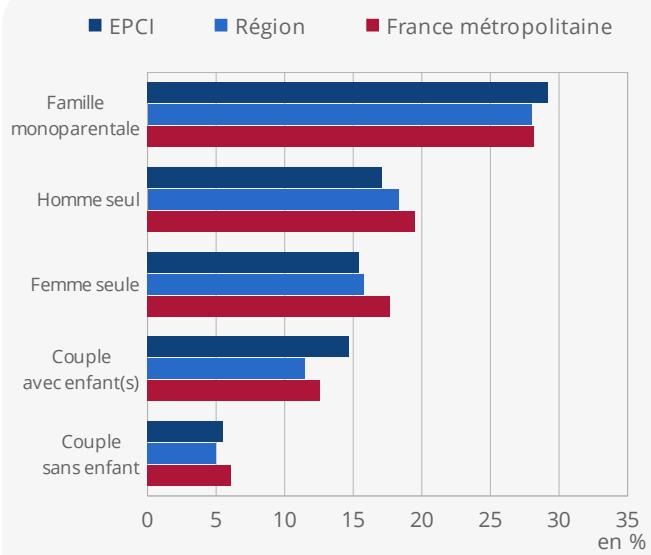
Champ : ménages fiscaux dont le revenu disponible est positif ou nul

► 2. Taux de pauvreté monétaire selon l'âge du référent fiscal du ménage



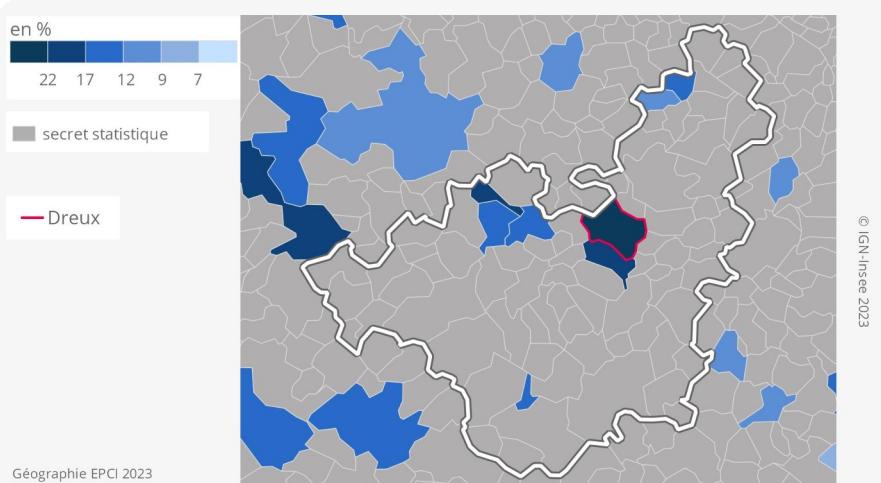
Champ : ménages fiscaux dont le revenu disponible est positif ou nul
Source : Insee-DGFiP-Cnaf-Cnav-CCMSA, Fichier localisé social et fiscal (Filosofi) 2020.

► 3. Taux de pauvreté monétaire selon le type de ménage



Champ : ménages fiscaux dont le revenu disponible est positif ou nul, hors ménages complexes
Source : Insee-DGFiP-Cnaf-Cnav-CCMSA, Fichier localisé social et fiscal (Filosofi) 2020.

► 4. Taux de pauvreté monétaire par commune (en %)



Source : Insee-DGFiP-Cnaf-Cnav-CCMSA, Fichier localisé social et fiscal (Filosofi) 2020.

5. CA de Blois "Agglopolys"

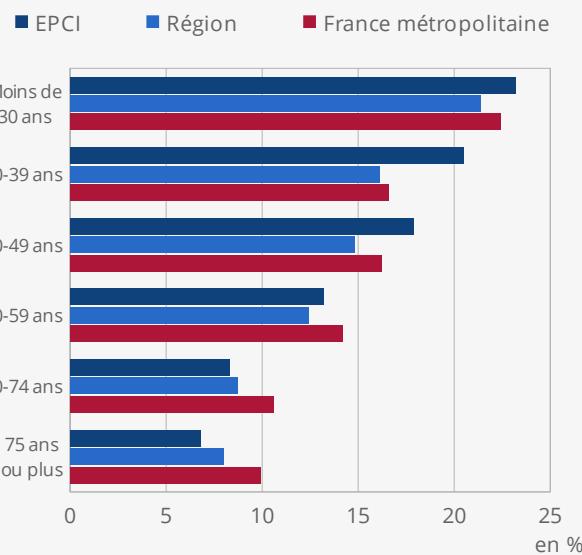
► 1. Principaux indicateurs concernant la pauvreté monétaire et le niveau de vie

		CA de Blois "Agglopolys"	Centre-Val de Loire	France métropolitaine
Taux de pauvreté monétaire (en %)	seuil à 60 % du niveau de vie médian	14,4	12,9	14,4
	seuil à 50 % du niveau de vie médian	7,9	7,1	8,3
Niveau de vie médian (annuel, en euros par UC)	des personnes pauvres de la population	10 910	10 910	10 740
		22 310	22 160	22 400

Source : Insee-DGFiP-Cnaf-Cnav-CCMSA, Fichier localisé social et fiscal (Filosofi) 2020.

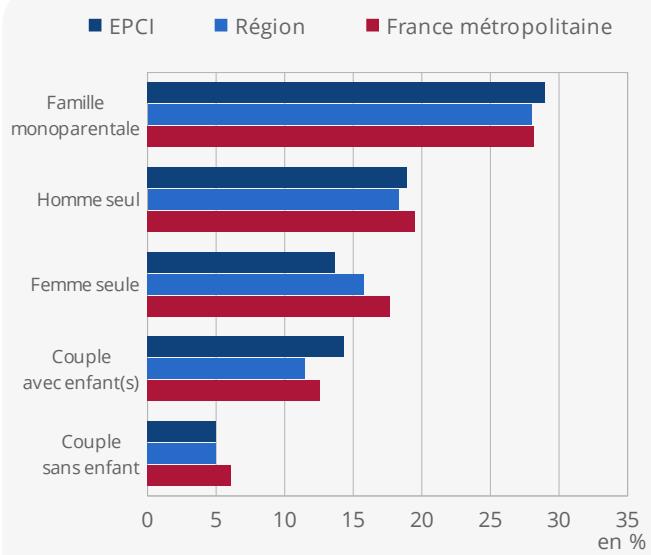
Champ : ménages fiscaux dont le revenu disponible est positif ou nul

► 2. Taux de pauvreté monétaire selon l'âge du référent fiscal du ménage



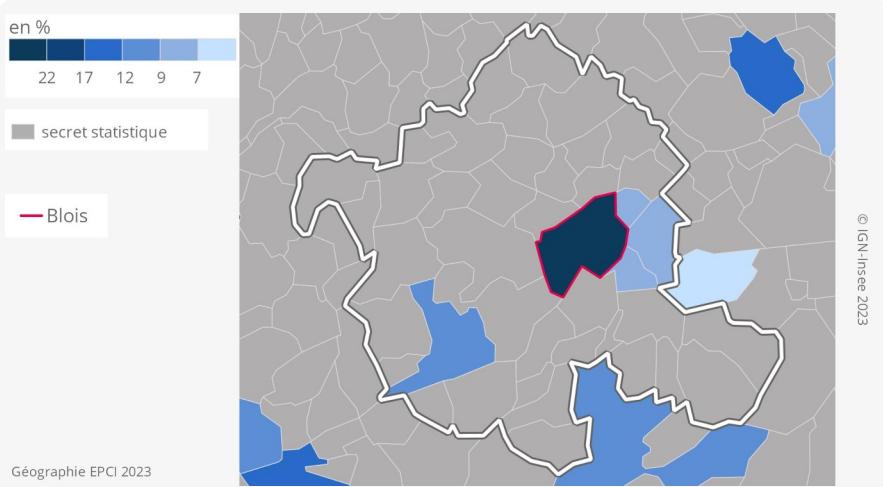
Champ : ménages fiscaux dont le revenu disponible est positif ou nul
Source : Insee-DGFiP-Cnaf-Cnav-CCMSA, Fichier localisé social et fiscal (Filosofi) 2020.

► 3. Taux de pauvreté monétaire selon le type de ménage



Champ : ménages fiscaux dont le revenu disponible est positif ou nul, hors ménages complexes
Source : Insee-DGFiP-Cnaf-Cnav-CCMSA, Fichier localisé social et fiscal (Filosofi) 2020.

► 4. Taux de pauvreté monétaire par commune (en %)



Source : Insee-DGFiP-Cnaf-Cnav-CCMSA, Fichier localisé social et fiscal (Filosofi) 2020.

6. CA Bourges Plus

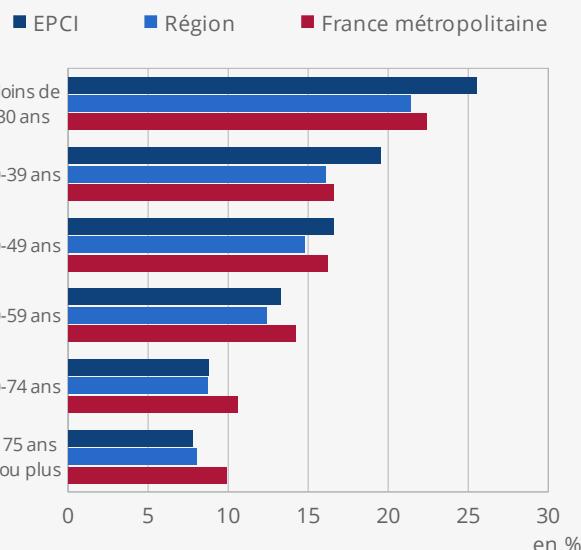
► 1. Principaux indicateurs concernant la pauvreté monétaire et le niveau de vie

		CA Bourges Plus	Centre-Val de Loire	France métropolitaine
Taux de pauvreté monétaire (en %)	seuil à 60 % du niveau de vie médian	14,3	12,9	14,4
	seuil à 50 % du niveau de vie médian	8,0	7,1	8,3
Niveau de vie médian (annuel, en euros par UC)	des personnes pauvres de la population	10 860	10 910	10 740
		22 410	22 160	22 400

Source : Insee-DGFiP-Cnaf-Cnav-CCMSA, Fichier localisé social et fiscal (Filosofi) 2020.

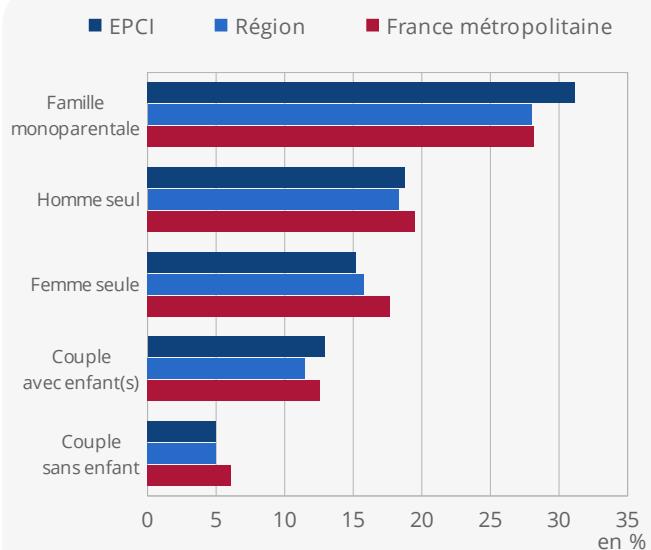
Champ : ménages fiscaux dont le revenu disponible est positif ou nul

► 2. Taux de pauvreté monétaire selon l'âge du référent fiscal du ménage



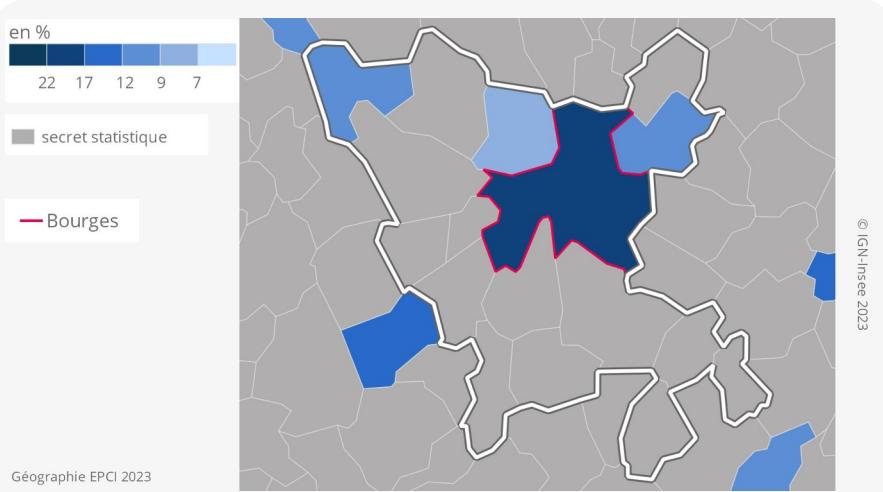
Champ : ménages fiscaux dont le revenu disponible est positif ou nul
Source : Insee-DGFiP-Cnaf-Cnav-CCMSA, Fichier localisé social et fiscal (Filosofi) 2020.

► 3. Taux de pauvreté monétaire selon le type de ménage



Champ : ménages fiscaux dont le revenu disponible est positif ou nul, hors ménages complexes
Source : Insee-DGFiP-Cnaf-Cnav-CCMSA, Fichier localisé social et fiscal (Filosofi) 2020.

► 4. Taux de pauvreté monétaire par commune (en %)



7. CA Châteauroux Métropole

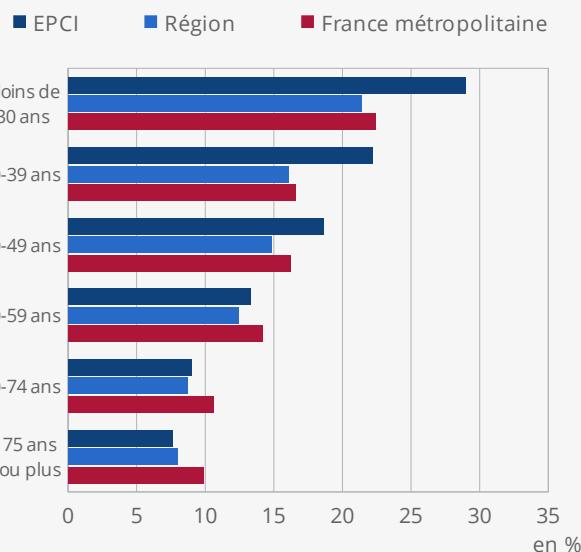
► 1. Principaux indicateurs concernant la pauvreté monétaire et le niveau de vie

		CA Châteauroux Métropole	Centre-Val de Loire	France métropolitaine
Taux de pauvreté monétaire (en %)	seuil à 60 % du niveau de vie médian	15,4	12,9	14,4
	seuil à 50 % du niveau de vie médian	8,8	7,1	8,3
Niveau de vie médian (annuel, en euros par UC)	des personnes pauvres	10 810	10 910	10 740
	de la population	21 320	22 160	22 400

Source : Insee-DGFiP-Cnaf-Cnav-CCMSA, Fichier localisé social et fiscal (Filosofi) 2020.

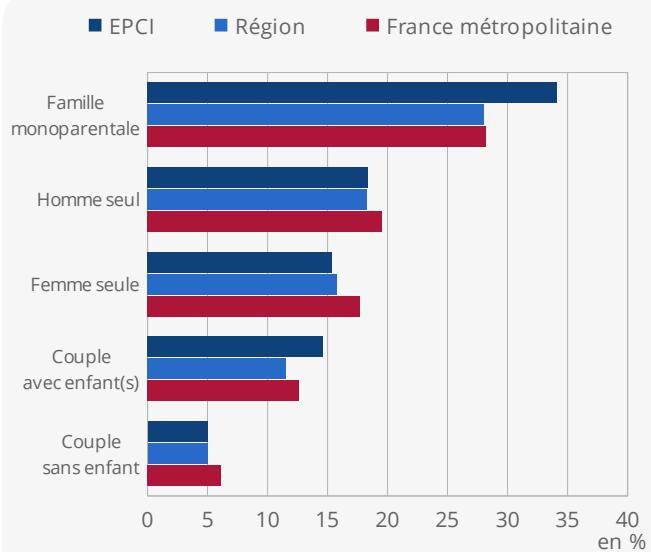
Champ : ménages fiscaux dont le revenu disponible est positif ou nul

► 2. Taux de pauvreté monétaire selon l'âge du référent fiscal du ménage



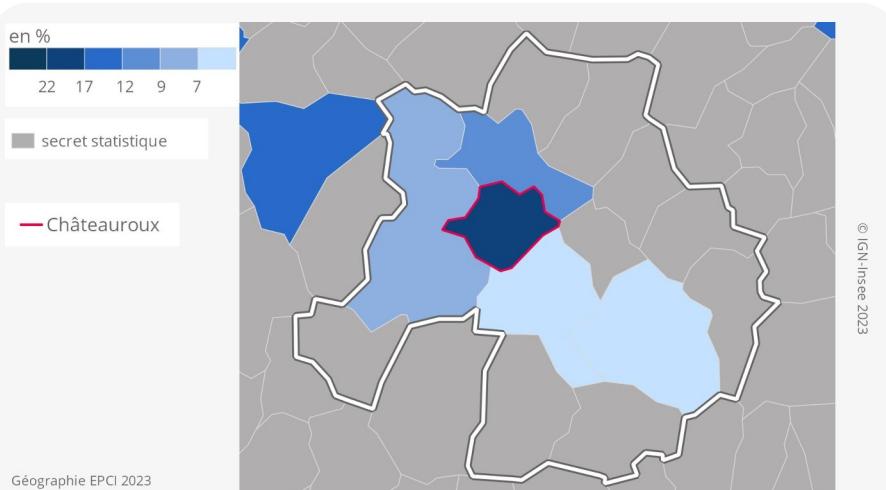
Champ : ménages fiscaux dont le revenu disponible est positif ou nul
Source : Insee-DGFiP-Cnaf-Cnav-CCMSA, Fichier localisé social et fiscal (Filosofi) 2020.

► 3. Taux de pauvreté monétaire selon le type de ménage



Champ : ménages fiscaux dont le revenu disponible est positif ou nul, hors ménages complexes
Source : Insee-DGFiP-Cnaf-Cnav-CCMSA, Fichier localisé social et fiscal (Filosofi) 2020.

► 4. Taux de pauvreté monétaire par commune (en %)



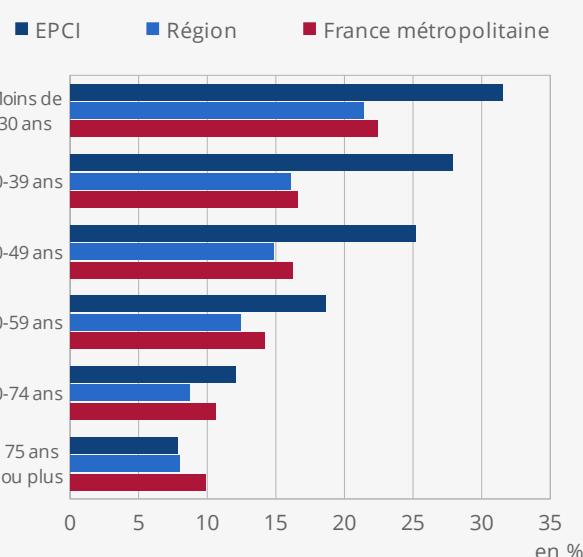
Source : Insee-DGFiP-Cnaf-Cnav-CCMSA, Fichier localisé social et fiscal (Filosofi) 2020.

8. CA Montargoise et Rives du Loing

► 1. Principaux indicateurs concernant la pauvreté monétaire et le niveau de vie

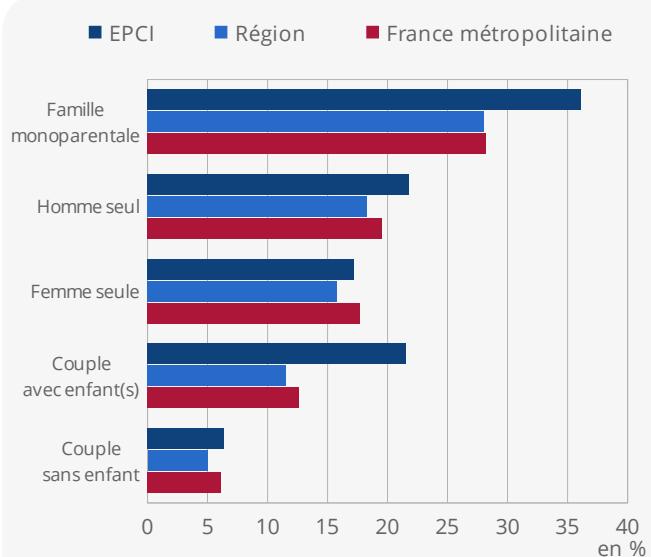
	CA Montargoise et Rives du Loing	Centre-Val de Loire	France métropolitaine
Taux de pauvreté monétaire (en %)	seuil à 60 % du niveau de vie médian seuil à 50 % du niveau de vie médian	20,0 11,7	12,9 7,1
Niveau de vie médian (annuel, en euros par UC)	des personnes pauvres de la population	10 650 20 130	10 910 22 160
Source : Insee-DGFiP-Cnaf-Cnav-CCMSA, Fichier localisé social et fiscal (Filosofi) 2020.	Champ : ménages fiscaux dont le revenu disponible est positif ou nul		

► 2. Taux de pauvreté monétaire selon l'âge du référent fiscal du ménage



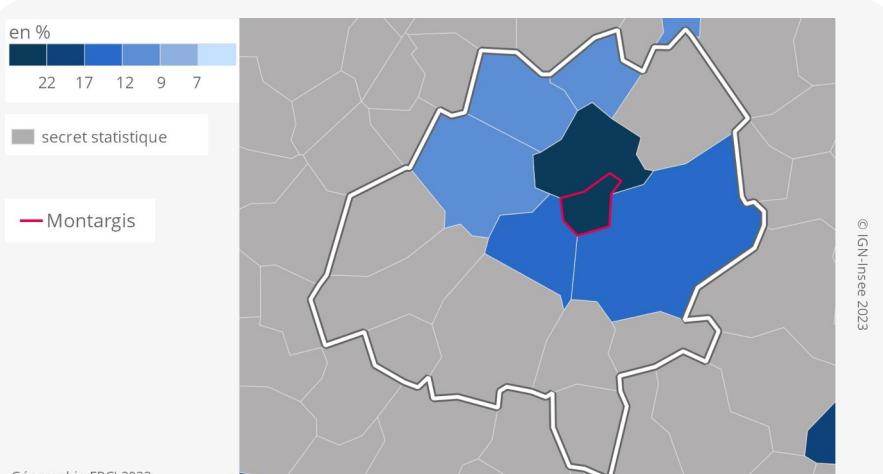
Champ : ménages fiscaux dont le revenu disponible est positif ou nul
Source : Insee-DGFiP-Cnaf-Cnav-CCMSA, Fichier localisé social et fiscal (Filosofi) 2020.

► 3. Taux de pauvreté monétaire selon le type de ménage



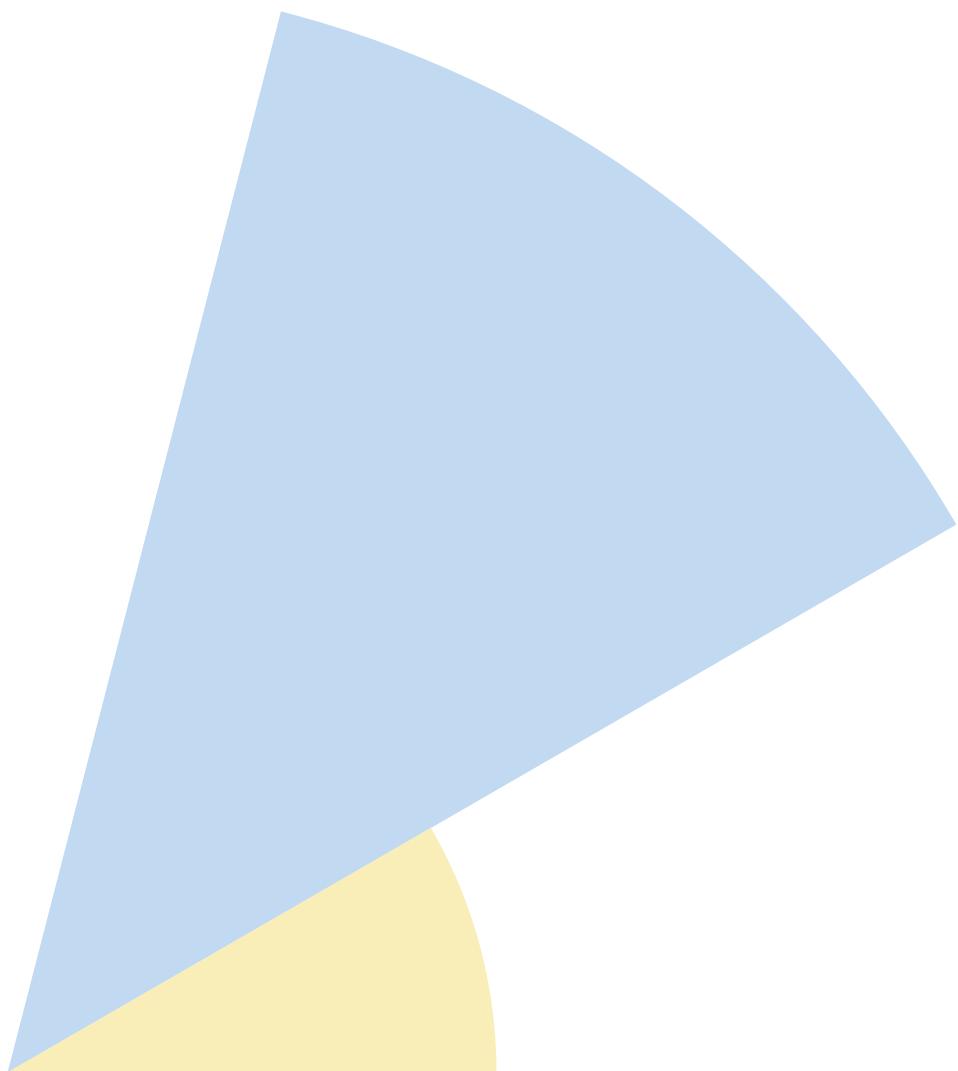
Champ : ménages fiscaux dont le revenu disponible est positif ou nul, hors ménages complexes
Source : Insee-DGFiP-Cnaf-Cnav-CCMSA, Fichier localisé social et fiscal (Filosofi) 2020.

► 4. Taux de pauvreté monétaire par commune (en %)



Source : Insee-DGFiP-Cnaf-Cnav-CCMSA, Fichier localisé social et fiscal (Filosofi) 2020.

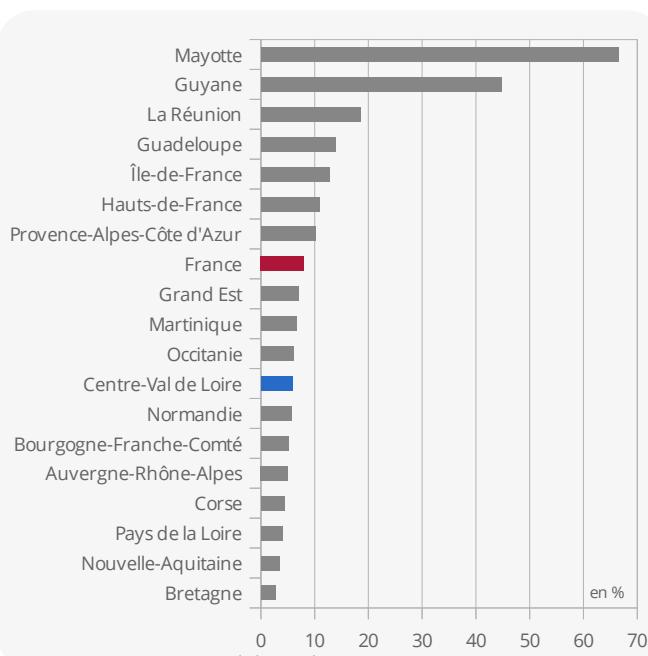
La pauvreté monétaire au sein des quartiers de la politique de la ville



Quartiers de la politique de la ville (QPV)

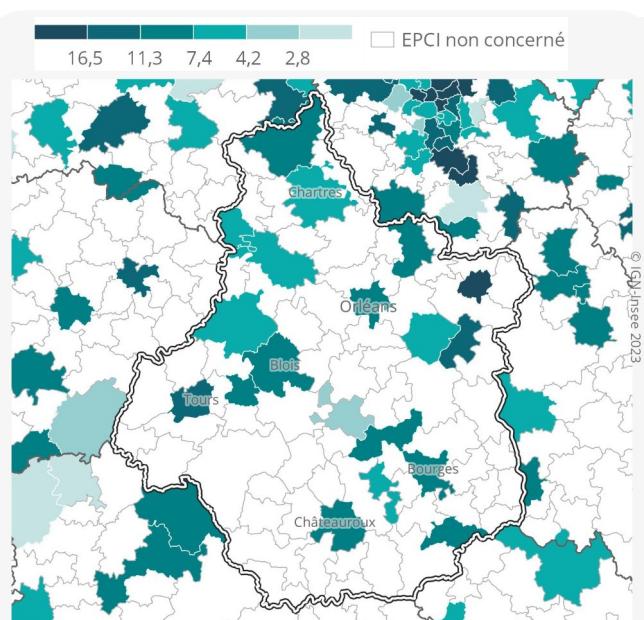
► 1. La population vivant en quartier de la politique de la ville

Part dans la population de la région



Source : Insee, recensement de la population 2018, 2017 pour Mayotte

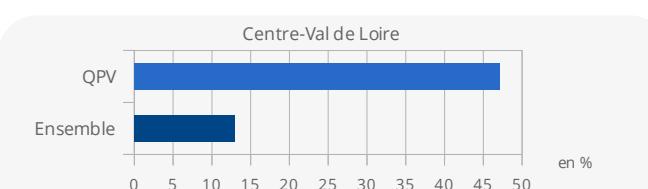
Part dans la population des EPCI



Source : Insee, recensement de la population 2018

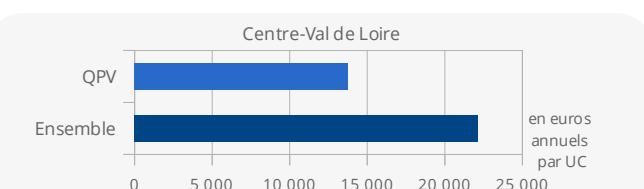
Géographie 2023

► 2. Taux de pauvreté monétaire



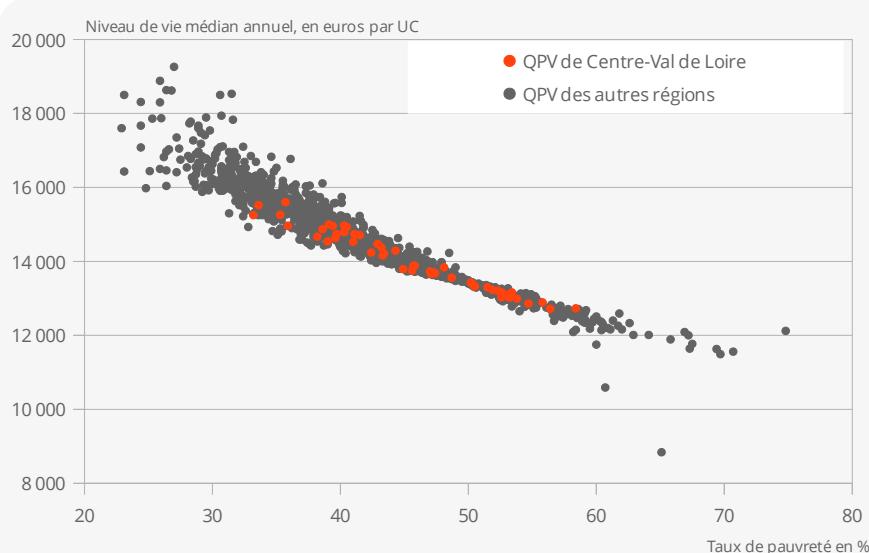
Champ : ménages fiscaux dont le revenu disponible est positif ou nul
Source : Insee-DGFiP-Cnaf-Cnav-CCMSA, Fichier localisé social et fiscal (Filosofi) 2020.

► 3. Niveau de vie médian



Champ : ménages fiscaux dont le revenu disponible est positif ou nul
Source : Insee-DGFiP-Cnaf-Cnav-CCMSA, Fichier localisé social et fiscal (Filosofi) 2020.

► 4. Les 52 quartiers de la politique de la ville dans la région Centre-Val de Loire

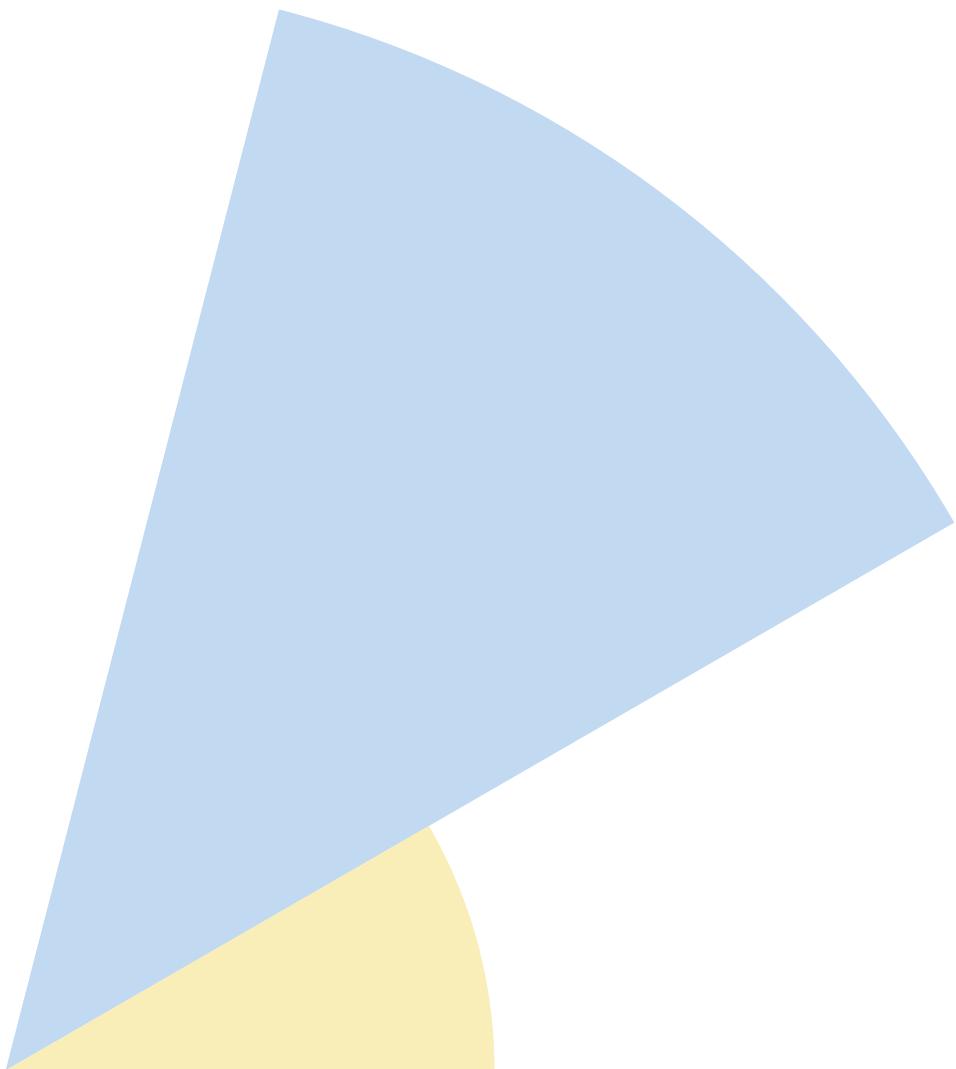


Champ : ménages fiscaux dont le revenu disponible est positif ou nul
Source : Insee-DGFiP-Cnaf-Cnav-CCMSA, Fichier localisé social et fiscal (Filosofi) 2020.

Valeurs extrêmes dans la région

Niveau de vie médian	en euros annuels par UC
le plus faible	Sanitas (Tours) 12 720
le plus élevé	Les Chaises (Saint-Jean-de-la-Ruelle) 15 600

Sources, définitions, méthodologie et pour en savoir plus



► Sources

L'enquête annuelle **SRCV** (Statistiques sur les ressources et les conditions de vie) est le volet français de l'enquête européenne Statistics on Income and Living Conditions (EU-SILC) qui a pour but la production d'indicateurs structurels sur la répartition des revenus, de la pauvreté et de l'exclusion. Cette enquête sert de référence pour faire des comparaisons entre les États membres de l'Union Européenne sur les conditions de vie et les inégalités.

Le dispositif **Filosofi** (fichier localisé sur les revenus sociaux et fiscaux) est issu d'un rapprochement de fichiers administratifs exhaustifs d'origine fiscale (comme la déclaration d'impôt sur le revenu et de taxe d'habitation) et sociale (comme les fichiers détaillant les versements de prestations sociales effectués par la Caisse nationale des allocations familiales). C'est la source mobilisée pour la France métropolitaine, la Martinique et La Réunion pour mesurer les niveaux de vie, les inégalités et la pauvreté à un niveau géographique fin, à une maille pouvant aller jusqu'à l'infracommunal. Filosofi ne couvre toutefois pas certains revenus absents des sources fiscales (revenus exonérés d'impôts) ou sociales (aides exceptionnelles) et les évolutions des indicateurs de revenu sont à interpréter avec précaution.

Pour la Guadeloupe, la Guyane et Mayotte, l'enquête **Budget de Famille** est mobilisée. Cette enquête vise à étudier les dépenses et ressources des ménages résidant en France. Dans le cadre d'un partenariat entre l'Insee et la Direction générale des Outre-mer, l'enquête Budget de Famille 2017 a bénéficié d'une extension d'échantillon dans chaque DOM afin de fournir des résultats significatifs par département.

Le **recensement de la population** permet de déterminer les populations légales de la France et de ses circonscriptions administratives. Il fournit également des statistiques sur les caractéristiques des habitants (sexe, âge, profession, mode de transport, etc.) et de leurs logements (type de logement, type de construction, nombre de pièces, etc.).

La **base permanente des équipements** répertorie un large éventail d'équipements et des services, marchands ou non, accessibles au public sur l'ensemble de la France au 1^{er} janvier de chaque année. En 2021, elle porte sur 188 types de services et équipements différents, répartis en sept grands domaines : services aux particuliers, commerces, enseignement, santé-social, transports-déplacements, sports-loisirs-culture et tourisme.

Les données de l'**Arcep** (Autorité de régulation des communications électroniques, des postes et de la distribution de la presse) sont utilisées pour évaluer le taux de locaux (logements ou locaux à usage professionnel) raccordables à un réseau de communications à très haut débit en fibre optique (FttH) par l'intermédiaire d'un point de mutualisation.

Le **Système national d'enregistrement** (SNE) permet de suivre les demandes et attributions de logements sociaux et de construire des indicateurs de tension sur ce marché.

Les données de la **Carte des loyers** produites par l'Agence Nationale pour l'Information et le Logement (ANIL) sont mobilisées pour construire un indicateur traduisant la part de la population exposée à des niveaux de loyer élevés. Cet indicateur est défini à partir de la part de la population de l'EPCI vivant dans une commune où le loyer d'annonce estimé par l'ANIL est supérieur à un seuil. Ce seuil est défini comme le loyer auxquels sont exposés la moitié des locataires, soit 12,5€/m² au niveau national. Il est défini de la même manière pour chaque région. L'indicateur ainsi construit peut prendre 4 modalités : « très importante » quand la part de la population de l'EPCI vivant dans une commune où le loyer d'annonce est supérieur au loyer seuil national est supérieure au 9^e décile national, « importante » quand la part de la population de l'EPCI vivant dans une commune où le loyer d'annonce est supérieur au loyer seuil national est supérieure au 3^e quartile national, « importante par rapport à la région » quand la part de la population de l'EPCI vivant dans une commune où le loyer d'annonce est supérieur au loyer seuil régional est supérieure au 3^e quartile régional, et « faible » dans les autres cas.

Des travaux sont en cours à l'Insee à partir des données de SeLoger pour construire un indice des loyers déclinable localement, qui doit permettre d'éclairer l'hétérogénéité entre territoires. Des premiers résultats seront publiés d'ici la fin de l'année 2023.

► Définitions

La **pauvreté institutionnelle** correspond à une reconnaissance institutionnelle de la pauvreté, à travers les aides et minima sociaux versés aux personnes en situation de précarité. Dans cette étude, la pauvreté institutionnelle est restreinte aux bénéficiaires du revenu de solidarité active, du minimum vieillesse ou de l'allocation adulte handicapé.

L'indicateur de **privation matérielle et sociale** de l'Union Européenne est défini depuis 2017 comme la proportion de personnes vivant en ménage ordinaire incapables de couvrir les dépenses liées à au moins cinq éléments de la vie courante sur treize considérés comme souhaitables, voire nécessaires, pour avoir un niveau de vie acceptable.

Pauvreté monétaire : un individu (ou un ménage) est considéré comme pauvre lorsqu'il vit dans un ménage dont le niveau de vie est inférieur au seuil de pauvreté. En France et en Europe, le seuil est le plus souvent fixé à 60 % du niveau de vie médian national.

Le **niveau de vie** du ménage est égal à son revenu disponible – c'est-à-dire le revenu fiscal déclaré net des impôts directs auxquels s'ajoutent les prestations sociales – divisé par le nombre d'unités de consommation (UC) : une pour le premier adulte, 0,5 par autre personne de 14 ans ou plus et 0,3 par enfant de moins de 14 ans. Le **niveau de vie médian** est le niveau de vie tel que la moitié de la population a un niveau de vie inférieur et l'autre moitié un niveau de vie supérieur.

Le **taux de pauvreté monétaire** est la part de personnes vivant dans un ménage pauvre parmi l'ensemble de la population.

La **grille communale de densité** permet de classer les communes en fonction du nombre d'habitants et de la répartition de ces habitants sur leur territoire. Dans sa version à 3 niveaux, elle définit trois types de communes : les **communes urbaines denses**, les **communes urbaines de densité intermédiaire** et les **communes rurales**. Au sein du rural, le croisement avec la proximité d'un pôle d'emploi permet de distinguer les **communes rurales périurbaines**, situées dans une aire d'attraction des villes de plus de 50 000 habitants, des **communes rurales non périurbaines**, situées hors d'une aire d'attraction des villes ou dans une aire de moins de 50 000 habitants.

► Méthodologie

Typologie de ménages pauvres

Afin de déterminer les profils caractéristiques des ménages en situation de pauvreté monétaire, six profils de ménages pauvres ont été construits dans le cadre d'un travail partenarial avec la Délégation Interministérielle à la Prévention et à la Lutte contre la Pauvreté (DIPLP). Ils correspondent à différentes situations de pauvreté monétaire selon l'insertion dans l'emploi, l'âge et les conditions d'occupation du logement. Ces six profils représentent par ailleurs des publics cibles distincts des politiques publiques.

Le premier axe de différenciation entre les ménages pauvres est le lien à l'emploi, permettant de distinguer les retraités, les ménages insérés sur le marché du travail, et ceux pas ou peu insérés. Sont considérés comme « retraités » les ménages dont la personne de référence a plus de 75 ans, ou entre 50 et 74 ans avec des revenus déclarés principalement issus des pensions, retraites et rentes. Pour être qualifié « d'inséré sur le marché du travail », un ménage doit percevoir des salaires, traitements ou revenus non salariés au moins égaux à un demi Smic par adulte (14 623,20 euros nets annuel pour 35h/semaine en 2020). Ce seuil vise à séparer les ménages dont les adultes travaillent au moins à mi-temps au Smic sur l'année de ceux avec trop peu d'heures de travail pour être considérés comme (complètement) insérés dans l'emploi.

Parmi ces derniers, les ménages de moins de 30 ans sont isolés car concernés par des thématiques spécifiques de formation et d'entrée sur le marché du travail. Parmi les autres ménages pauvres non (pas ou peu) insérés sur le marché du travail, trois profils sont distingués selon le statut d'occupation du logement : les propriétaires, les locataires du privé et les locataires du parc social. Cette approche par le logement permet d'aller au-delà de la seule dimension des revenus et de traduire des écarts de conditions de vie. En effet le statut d'occupation du logement, fortement lié au lieu de résidence, est à l'origine de différences dans les dépenses de logement et de transport, ainsi que de disparités dans l'accessibilité à l'emploi ou aux équipements.

Niveau de fragilité

• Niveau de fragilité pour un indicateur

Un EPCI est dit **très fragile au niveau national** pour un indicateur si il fait partie des 10 % des EPCI les plus touchés au niveau national (valeur de l'indicateur supérieure au 9^e décile, ou inférieure au 1^{er} décile pour l'accessibilité potentielle aux médecins généralistes, l'accessibilité potentielle aux infirmières, la capacité théorique d'accueil du jeune enfant et la part des locaux raccordables à la fibre).

Un EPCI est dit **fragile au niveau national** pour un indicateur si, au niveau national, il fait partie des 25 % des EPCI les plus touchés sans faire partie des 10 % des EPCI les plus touchés (valeur de l'indicateur supérieure au 3^e quartile et inférieure au 9^e décile, ou inférieure au 1^{er} quartile et supérieure au 1^{er} décile pour l'accessibilité potentielle aux médecins généralistes, l'accessibilité potentielle aux infirmières, la capacité théorique d'accueil du jeune enfant et la part des locaux raccordables à la fibre).

Un EPCI est considéré comme **fragile au niveau régional** pour un indicateur si il ne se positionne pas comme fragile ou très fragile au niveau national, et s'il fait partie des 25 % des EPCI les plus touchés au niveau régional (valeur de l'indicateur supérieure au 3^e quartile régional, ou inférieure au 1^{er} quartile régional pour l'accessibilité potentielle aux médecins généralistes, l'accessibilité potentielle aux infirmières, la capacité théorique d'accueil du jeune enfant et la part des locaux raccordables à la fibre).

• Niveau de fragilité pour un thème

Un EPCI est considéré comme **très fragile au niveau national pour un thème** si le positionnement du territoire est très fragile au niveau national pour au moins deux indicateurs et au moins fragile au niveau national pour le troisième.

Sinon, un EPCI est considéré comme **fragile au niveau national** si le positionnement du territoire est très fragile pour deux indicateurs et pas fragile pour l'autre, très fragile pour un indicateur, ou fragile au niveau national pour au moins deux indicateurs.

Sinon, un EPCI est considéré comme **fragile au niveau régional**, s'il n'est pas considéré comme fragile ou très fragile au niveau national, et si le territoire est dit fragile au niveau régional pour au moins deux indicateurs.

► Pour en savoir plus

André M., Germain J.-M., Sicsic M., « La redistribution élargie, incluant l'ensemble des transferts monétaires et les services publics, améliore le niveau de vie de 57 % des personnes », *Insee Analyses* n°88, septembre 2023.

Gleizes F., Pla A., « En 2021, un enfant sur dix ne part pas en vacances pour des raisons financières », *Insee Focus* n°294, mars 2023.

Guillaneuf J., Picard S., Rousset A., « Après 75 ans, des niveaux de vie moins élevés mais un taux de pauvreté inférieur à la moyenne de la population », *Insee Première* n°1940, mars 2023.

Le Hir B., Bono P.-H., « Dépenses de logement et de transport : quels arbitrages ? », *Note d'analyse* 117, France Stratégie, février 2023.

Guarnero M., Guillaneuf J., « En 2020, une mesure de la pauvreté compliquée par la crise sanitaire », *Insee Analyses* n°77, octobre 2022.

Audoux L., Prévot P., « La grande pauvreté bien plus fréquente et beaucoup plus intense dans les DOM », *Insee Focus* n°270, juillet 2022.

Brendler J., Comte S., Follin J., Hurard C., Silvestre E., « Panorama de la pauvreté en Normandie : une diversité de situations individuelles et territoriales », *Insee Dossier Normandie* n°21, février 2022.

Azouguagh M., Delmas F., « Un peu plus d'un indépendant sur dix gagne moins de la moitié du Smic annuel et vit sous le seuil de pauvreté », *Insee Première* n°1884, janvier 2022.

Blouin M., « Moins de pauvres en milieu rural, notamment dans les communes périurbaines », *Insee Flash Centre-Val de Loire* n°45, novembre 2021.

Piraux É., « Les femmes seules, avec ou sans enfants, sont surexposées à la pauvreté », *Insee Flash Centre-Val de Loire* n°41, mars 2021.

Le Goff F., « En Centre-Val de Loire, un habitant sur huit vit sous le seuil de pauvreté », *Insee Analyses Centre-Val de Loire* n°75, février 2021.

Panorama de la pauvreté en Centre-Val de Loire : une diversité de situations individuelles et territoriales

Insee Dossier Centre-Val de Loire

n°9

Octobre 2023

La pauvreté est un phénomène multidimensionnel qui recouvre des situations différentes. Elle peut être assimilée à un défaut de « bien-être », l'insatisfaction des besoins fondamentaux, à de faibles niveaux de revenus ou à une situation d'exclusion sociale. Pour mesurer la pauvreté, l'approche la plus fréquente est l'approche monétaire, selon laquelle, être pauvre, c'est avoir un revenu très inférieur à celui dont dispose la plus grande partie de la population. En 2020, 12,9 % de la population des ménages vit sous le seuil de pauvreté monétaire en Centre-Val de Loire, soit 1,5 point de moins qu'en France métropolitaine. Au niveau des départements de la région, l'Indre est celui le plus touché (14,6 %). Dans la région, la pauvreté est moins fréquente qu'au niveau national à chaque classe d'âge. Les moins de 30 ans et les familles monoparentales sont davantage touchés par la pauvreté. La diversité de situations de ménages vivant sous le seuil de pauvreté peut être analysée via six profils socio-démographiques de ménages, construits à partir de critères d'insertion dans l'emploi, d'âge et de statuts d'occupation du logement. Ces six profils diffèrent par leur poids démographique et leur répartition sur le territoire régional. Les ménages pauvres retraités, les ménages en âge d'être actifs et peu insérés sur le marché du travail qu'ils soient propriétaires ou locataires du privé sont surreprésentés dans le sud rural de la région. Au-delà de la dimension monétaire, la pauvreté peut se superposer à d'autres formes de difficultés sociales et être associée à certains facteurs potentiellement aggravants. Une approche territorialisée permet d'apprécier la conjonction entre la pauvreté monétaire et ces facteurs de fragilité des territoires. Elle conduit à analyser des indicateurs dont certains sont assez directement liés à la pauvreté, d'autres moins directement ou contextuels (niveau de formation initiale, mobilité, accès aux soins et aux services publics, etc.). Cette approche territorialisée souligne que près de la moitié des habitants du Centre-Val de Loire vivent dans une intercommunalité fragile au regard de l'accès aux soins.

Retrouvez l'ouvrage ainsi que les données sur
insee.fr

